
**Caractérisation des profils, des motivations et des comportements
des propriétaires forestiers québécois
par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées**

Étude réalisée pour le compte :
des agences régionales de mise en valeur des forêts privées et
du ministère des Ressources naturelles du Québec

Par :

La Fédération des producteurs forestiers du Québec,
le Groupe AGÉCO et
Ressources naturelles Canada

Novembre 2012

Auteurs

Marc-André Côté, ing.f. Ph.D.
Directeur général de la Fédération des producteurs forestiers du Québec
Conception, analyse et rédaction

Diane Gilbert, agr., agroéconomie
Directrice Enquêtes et recensements, Groupe AGÉCO
Collecte de données et compilation des résultats (tableaux et figures)

Solange Nadeau, ing.f. Ph.D.
Sociologue forestière à Ressources naturelles Canada
Analyse et rédaction du volet études à l'extérieur du Québec

Citation complète : Côté, M-A. Gilbert, D. Nadeau, S. 2012. *Caractérisation des profils, des motivations et des comportements des propriétaires forestiers québécois par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées*. Rapport produit pour le compte des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées et du ministère des Ressources naturelles du Québec. Rapport disponible au www.foretprivee.ca : 42 p. + annexes

Résumé

Les motivations et activités des 130 000 propriétaires forestiers québécois sont déterminantes pour le développement de l'industrie des produits forestiers, de la villégiature et du tourisme, ainsi que pour la protection de l'environnement. Il n'est donc pas étonnant que des enquêtes soient périodiquement réalisées pour comprendre ces motivations et décrire leurs activités. Ainsi, la présente enquête provinciale, suit celles réalisées en 1973, 1985 et 1999.

Le sondage téléphonique mené en 2012, auprès de 2215 propriétaires forestiers sélectionnés au hasard, a permis d'obtenir un portrait pour l'ensemble du Québec avec une marge d'erreur maximale de 2,3 %, 19 fois sur 20, mais également par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées.

Les résultats montrent que plus de 80 % des propriétaires forestiers québécois exercent régulièrement de multiples activités complémentaires dans leurs forêts, à leur rythme, pour le plaisir, tout en espérant un revenu d'appoint à court terme ou un placement intéressant à long terme. Pour la plupart, les activités d'aménagement forestier et de prélèvement de bois, de produits forestiers non ligneux ou de gibiers, n'entrent pas en contradiction avec leur volonté de protéger leur milieu naturel. De plus, environ les trois quarts d'entre eux espèrent transmettre leurs lots boisés en héritage, ce qui influence vraisemblablement la gestion de la propriété.

Le maintien de ce niveau d'activité et ce désir de transmettre leurs propriétés en héritage peuvent s'expliquer, selon la littérature, par l'incorporation de l'aménagement du lot boisé au mode de vie du propriétaire, peu importe sa nature sociale. Ici, des facteurs intrinsèques à l'individu, telles ses valeurs personnelles et familiales, interviennent davantage pour expliquer son degré d'engagement dans des activités d'aménagement forestier. Le rôle des activités en forêt dans l'unité familiale, l'impact du travail en forêt sur la définition de l'individu ou son bien-être personnel, la fierté de détenir et gérer un patrimoine naturel seront ainsi des facteurs déterminants.

L'enquête menée en 2012, ainsi que la comparaison des données avec celles des sondages antérieurs, apportent plusieurs précisions sur les motivations et les comportements des propriétaires forestiers québécois.

Tables des matières

1. Introduction	8
2. Revue de littérature	10
3. But et objectifs	14
4. Méthodologie	16
5. Résultats du sondage téléphonique	22
6. Interprétation des résultats	38
7. Constats	40

Annexe A : Résultats du sondage par région du Québec

Annexe B : Comparaison avec les sondages antérieurs

Annexe C : Comparaison avec les autres juridictions

Annexe D : Questionnaire du sondage téléphonique

1. Introduction

Les activités des quelque 130 000 propriétaires forestiers québécois sont à la source de plusieurs industries d'importance, tels les secteurs des produits forestiers, des produits acéricoles, de la villégiature et du tourisme. De plus, la forêt privée détenue par ces propriétaires génère de nombreux services environnementaux pour la société, dont la protection des bassins versants et de la qualité de l'eau, le maintien des paysages et de la biodiversité dans le milieu forestier et l'emmagasinement de polluants atmosphériques.

Il n'est donc pas étonnant que les rédacteurs de politiques publiques s'intéressent à l'évolution des profils, des valeurs et des comportements des propriétaires forestiers.

Au Québec, des enquêtes furent réalisées auprès des propriétaires forestiers en 1973, 1985, ainsi qu'entre les années 1998 et 1999.^{1,2,3}

Ailleurs, dans les autres provinces canadiennes et dans les pays industrialisés, diverses enquêtes et études académiques sont régulièrement conduites auprès des propriétaires forestiers.^{4,5,6,7}

À l'aube d'un vaste exercice de planification régionale initié par les dix-sept agences régionales de mise en valeur des forêts privées du Québec, il apparaissait nécessaire à plusieurs intervenants de mettre à jour notre compréhension des propriétaires forestiers québécois afin d'encourager la mise en valeur des potentiels disponibles par l'adaptation des réglementations, des programmes et des mesures de transfert de connaissances.

Sous la recommandation du Forum des Partenaires provinciaux de la forêt privée, seize agences régionales de mise en valeur des forêts privées ont donc mandaté la Fédération des producteurs forestiers du Québec, organisme syndical représentant les propriétaires et producteurs forestiers québécois, pour planifier et réaliser une nouvelle enquête sur le sujet. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, ainsi que Ressources naturelles Canada, ont également contribué financièrement à la démarche. La Fédération des producteurs forestiers du Québec a pu compter sur l'expertise du Groupe AGÉCO pour la réalisation du sondage téléphonique auprès des propriétaires forestiers, allant du plan d'échantillonnage à la compilation des résultats sous formes de tableaux et figures. Madame Solange Nadeau, chercheuse de Ressources naturelles Canada, a collaboré à l'interprétation des résultats et leurs comparaisons avec les résultats d'enquêtes semblables dans d'autres juridictions.

¹ Brunelle, J-G. 1974. *Enquête sur les forêts privées*. Ministère des Terres et Forêts, Rapport interne : 125 p.

² CROP. 1985. *Sondage provincial sur les propriétaires forestiers*, rapport interne.

³ Nadeau, S. 2001. *Les propriétaires forestiers et leurs forêts : portrait de la situation dans quelques régions du Québec*. Rapport interne du Service canadien des forêts : 41 p.

⁴ Nadeau, S. 2010. *Propriétaires de terrains boisés de l'Île-du-Prince-Édouard*. Ressources naturelles du Canada. Rapport d'information M-X-225F : 104 p.

⁵ USDA Forest Service. 2005. *Design, Implementation and Analysis Methods for the National Woodland Owner Survey*. General Technical Report NE-336: 43 p.

⁶ Toppan, E. Picard, O. 2011. *Les forestiers privés à la loupe*. Forêt-Entreprise 197, mars 2011: 20-29

⁷ Nadeau, S. 2011. *Sondage auprès des propriétaires de boisés du Nouveau-Brunswick*.

2. Revue de littérature

La littérature scientifique américaine et européenne montre qu'il n'existe pas un propriétaire de boisés moyen, mais plutôt différentes catégories de propriétaires forestiers qui possèdent leurs propres motivations (ce qu'ils pensent) et comportements (ce qu'ils font) quant à la gestion de leurs propriétés. Malheureusement, il existe peu d'études sur ce sujet au Québec et plusieurs de celles-ci revêtent un caractère régional.

Depuis vingt ans, les chercheurs américains et européens en sociologie forestière tentent d'identifier des indicateurs permettant de catégoriser ces propriétaires en fonction de leurs motivations et comportements quant à la gestion de leurs boisés. La plupart des chercheurs ont tenté d'expliquer et de prévoir le comportement des propriétaires de boisés par des indicateurs socio-économiques, tels l'occupation, l'âge, le revenu, le niveau d'éducation, etc.^{8,9} D'autres recherches tentent de mieux expliquer le comportement des propriétaires de boisés à l'aide d'indicateurs décrivant le mode de vie du propriétaire, tels le milieu de vie, les habitudes et les intérêts personnels.^{10,11} Davantage de travaux de recherche demeurent nécessaires puisque les liens de corrélation ne sont toujours pas établis clairement.^{12,13}

Ces recherches montrent néanmoins que les motivations à aménager un boisé sont de deux ordres :

- la présence de motivations externes, telles une opportunité de revenu, l'existence d'un programme gouvernemental d'aide financière, la disponibilité de service-conseil ou la présence d'avantages fiscaux;
- la présence de motivations internes tels le lien de l'activité avec les valeurs personnelles et la contribution de l'aménagement forestier à l'identité de l'individu.

Les motivations internes apparaissent comme les raisons fondamentales qui poussent un individu à aménager son boisé. Par la suite, les motivations externes influenceront davantage l'étendue des travaux ou le calendrier de réalisation des projets d'aménagement forestier.^{14,15}

Les motivations externes sont, quant à elles, largement influencées par l'évolution de la politique forestière du pays qui encouragera ou découragera certains comportements par des programmes incitatifs, des mesures réglementaires et des

⁸ Birch, T.W. 1994. *Private Forest-Land Owners of the United States*. USDA Forest Service Northeastern Forest Experiment Station. Ressource Bulletin NE-134 : 88 p.

⁹ Salmon, O. Brunson, M. Kuhns, M. 2006. *Benefit-Based Audience Segmentation : A Tool for Identifying NIPF Owner Education Needs*. Journal of Forestry December 2006: 419-425

¹⁰ Kendra, A. 2003. *New Landowners in Virginia's Forest : A Study of Motivations, Management Activities, and Perceived Obstacles*. PhD Thesis. Virginia Polytechnic Institute : 153 p. (p.33).

¹¹ Ziegenspeck, S. et al. 2004. *Lifestyle of Private Forest Owners as an Indication of Social Change*. Forest Policy & Economics 6 : 447-458

¹² Erickson, D. Ryan, R.L. De Young, R. 2002. *Woodlots in the Rural Landscape: Landowner Motivations and Management Attitudes in a Michigan Case Study*. Landscape & Urban Planning 58 (1-2): 101-112

¹³ Beach, R. H. et al. 2005. *Econometric Studies of NIPF: A Review and Synthesis*. Forest Policy & Economics 7: 261-281

¹⁴ Bliss, J.C. Martin, A.J. 1989. *Identifying NIPF Management Motivations with Qualitative Methods*. Forest Science 35 (2) : 601-622

¹⁵ Daniels, S.E et al. 2010. Examining the Compatibility between Forestry Incentives Programs in the US and the Practice of Sustainable Forest Management. Forests 2010 (1): 49-64

activités d'information et de formation. Les ressources et potentiels du boisé, jumelés aux conditions de mise en marché, sont également des motivations externes qui influenceront le comportement du propriétaire.

Les motivations internes sont influencées par de multiples facteurs telles l'ethnicité, l'identité familiale, l'éducation et l'identité personnelle du propriétaire forestier¹⁶.

- L'ethnicité réfère à la nation d'origine de la famille du propriétaire du boisé. Par exemple, certains chercheurs américains ont remarqué, sans le démontrer, que les immigrants en provenance du nord de l'Europe combinaient plus naturellement les activités sylvicoles et agricoles que les agriculteurs d'origine anglo-saxonne, ce qui suppose le respect de traditions ancestrales qui encourage cette complémentarité de productions dans leur pays d'origine.
- Les valeurs familiales réfèrent au rôle de la forêt au sein de l'unité familiale. La forêt peut être perçue comme une source de cohésion familiale par les activités qu'elle génère (les sucres au printemps, les balades en forêt à l'automne) et comme un lien entre les générations (la poursuite de la vision forestière des parents et la transmission des savoirs et habitudes aux enfants et petits-enfants).
- Les valeurs personnelles réfèrent aux préoccupations, intérêts et habitudes qui définissent l'identité d'une personne. Le travail en forêt pourra être thérapeutique et faire oublier les tracas du quotidien, l'aménagement forestier pourra être perçu comme un projet et un défi personnel, la forêt pourra être le lieu de travail idéal pour un individu préférant le grand air à l'environnement d'une usine ou d'un bureau. À cet effet, l'exposition au milieu forestier à un bas âge et sur une base continue sera déterminante dans le développement de ces intérêts et habitudes.
- L'éducation réfère aux interactions de l'individu avec de nouvelles formes de savoirs qui influenceront ses valeurs personnelles, ses habitudes et son comportement.

Puisqu'aucun facteur ne permet de prédire à lui seul les attitudes et comportements des propriétaires de boisés, ces facteurs agissant plutôt en complémentarité, des chercheurs tentent à présent de prédire ceux-ci par la description du mode de vie du propriétaire selon son occupation principale, son éducation, et ses valeurs personnelles et familiales.

En bref, il s'agit de voir comment l'aménagement forestier s'insère dans les habitudes des propriétaires de boisés. Par exemple, un propriétaire de boisé travaillant et vivant dans un milieu urbain n'insère pas l'aménagement forestier dans ses activités quotidiennes, mais plutôt dans ses moments de temps libre hors de son occupation principale. L'aménagement forestier est alors réalisé lors de la période consacrée à la détente, à la récréation et au bien-être et la récolte de bois n'est pas nécessairement une priorité financière pour l'individu qui retire un revenu de son occupation principale. À l'opposé, un propriétaire vivant à proximité de son boisé peut davantage insérer l'aménagement forestier dans ses tâches quotidiennes.^{17,18} Une étude américaine a ainsi démontré que la distance entre le lieu de résidence et le boisé

¹⁶ Bliss, J.C. Martin, A.J. 1989. *Identifying NIPF Management Motivations with Qualitative Methods*. Forest Science 35 (2) : 601-622

¹⁷ Ziegenspeck, S. et al. 2004. *Lifestyle of Private Forest Owners as an Indication of Social Change*. Forest Policy & Economics 6 : 447-458

¹⁸ Kendra, A. Hull, R.B. 2005. *Motivations and Behaviours of New Forest Owners in Virginia*. Forest Science 51 (2): 142-154

réduit la motivation pour mettre en valeur la propriété¹⁹.

En fait, plusieurs études démontrent qu'un mode de vie caractérisé par le désir de liberté et d'indépendance, le sentiment de contrôle sur son travail, la fierté retirée de la gestion de son patrimoine naturel, la volonté de préserver des traditions familiales sont des motivations aussi importantes pour un propriétaire que l'obtention d'un revenu tiré de l'exploitation des ressources de ses boisés.^{20,21}

Les sondages antérieurs démontrent d'ailleurs que les deux tiers des propriétaires québécois possèdent leurs boisés principalement pour la récréation et le simple plaisir. L'obtention d'un revenu d'appoint est un motif de possession énoncé uniquement par le tiers des propriétaires de boisés²². Ces résultats sont conformes avec plusieurs autres enquêtes réalisées aux États-Unis.^{23,24,25,26,27} Il est intéressant de noter que la récolte de bois était plus populaire lors du sondage effectué auprès des propriétaires de boisés québécois en 1985. Aux États-Unis, seulement 9 % des propriétaires indiquent détenir leurs boisés pour la récolte de bois²⁸. Enfin, la littérature précise que la taille de la propriété forestière influencera le comportement de leur propriétaire vis-à-vis l'aménagement forestier²⁹.

Ces constats prouvent que la transformation du mode de vie des propriétaires aura un impact significatif sur l'évolution de l'effort de mise en valeur des boisés. L'âge, l'occupation et le niveau de scolarité pourraient influencer directement l'attitude et les comportements généraux des propriétaires de boisés et, conséquemment, leurs décisions relatives à la mise en valeur de leur patrimoine forestier.

Les intervenants préoccupés par la protection et la mise en valeur du territoire forestier en milieu rural québécois doivent donc se montrer sensibles à cette évolution et chercher à mieux la comprendre. Cette enquête vise à préciser cette évolution.

¹⁹ Rickenbach, M. Kittredge, D.B. 2009. *Time and Distance: Comparing Motivations Among Forest Landowners in New England*. Small-Scale Forestry 8 : 95-108

²⁰ Kendra, A. Hull, R.B. 2005. *Motivations and Behaviours of New Forest Owners in Virginia*. Forest Science 51 (2): 142-154

²¹ Kingsley, N.P. et al. 1988. *Focus Group Interviewing Applied to Retired West Virginia NIPF*. Northern Journal of Forestry 5 : 198-200

²² Nadeau, S. 2001. *Les propriétaires forestiers et leurs forêts : portrait de la situation dans quelques régions du Québec*. Rapport interne du Service canadien des forêts : 41 p.

²³ Butler, B.J. Leatherberry, E.C. 2004. *America's Family Forest Owners*. Journal of Forestry 102 (7): 4-9

²⁴ Creighton, J.H. Baumgartner, D. M. 2002. *Ecosystem Management and NIPF Landowners in Washington State, USA*. Small-Scale Economics, Management and Policy 1 (1): 55-69

²⁵ Hogson, B. Tyrrel, M. 2003. *Literature Review : An Annotated Bibliography of the Published and Grey Literature on Family Forest Owners*. Global Institute of Sustainable Forestry Research Paper 002, Yale University : 17 p.

²⁶ Baughman, M. J. et al. *Motivating Forest Landowners in the North Central United-States*. Proceedings of the IUFRO Forestry Extension Conference, Lorne, USA, November 2001: 26-34

²⁷ Rickenbach, M. Kittredge, D.B. 2009. *Time and Distance: Comparing Motivations Among Forest Landowners in New England*. Small-Scale Forestry 8 : 95-108

²⁸ Butler, B.J. Leatherberry, E.C. 2004. *America's Family Forest Owners*. Journal of Forestry 102 (7): 4-9

²⁹ Ma, Z. Butler, B.J. Kittredge, D. Catanzaro, P. 2012. *Factors Associated with Landowner Involvement in Forest Conservation Programs in the US: Implications for Policy Design and Outreach*. Land Use Policy 29: 53-61

3. But et objectifs de l'étude

But Cette étude vise à mieux comprendre, par l'analyse de données d'enquête, l'évolution des profils, des motivations et des comportements des propriétaires forestiers dans les différentes régions du Québec.

Objectifs Cette étude vise précisément à :

1. Réaliser un sondage provincial avec stratification régionale auprès des propriétaires forestiers québécois.
2. Caractériser les profils, les motivations et comportements des propriétaires forestiers québécois quant à la gestion de leurs boisés.
3. Comparer les résultats de cette enquête avec les sondages réalisés auprès de cette même population dans le passé.
4. Comparer les résultats de cette enquête avec les initiatives récentes effectuées au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et aux États-Unis.
5. Évaluer l'impact de cette évolution sur les futures activités des propriétaires forestiers québécois.
6. Proposer, si nécessaire, des modifications aux programmes existants pour tenir compte de cette évolution.

4. Méthodologie

L'enquête par sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de propriétaires forestiers de quatre hectares ou plus de boisés, par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées, fut la méthode préconisée pour obtenir les données nécessaires à l'analyse. Par la suite, les résultats de ce sondage furent comparés aux sondages faits antérieurement au Québec et aux sondages récents réalisés aux États-Unis et dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le développement du questionnaire Plusieurs enquêtes récentes ont servi d'inspiration pour le développement du questionnaire. La première version du questionnaire a fait l'objet de bonifications en fonction des commentaires émis par les principaux intervenants provinciaux et régionaux du secteur de la forêt privée. Au total, une trentaine d'organismes ont participé à cet exercice de révision. Enfin, en mars 2012, la réalisation d'un prétest effectué auprès de 26 propriétaires forestiers, choisis au hasard dans les listes des propriétaires forestiers disponibles au moment d'effectuer le prétest du questionnaire (soit dans cinq des seize régions visées par l'enquête), nous a permis d'améliorer le questionnaire présenté à l'annexe D.

Le développement de la liste nominative des propriétaires forestiers québécois Il n'existe pas de liste centralisée des propriétaires forestiers québécois. L'obtention d'une seule source de données pour chacune des régions s'est avérée impossible. Les données disponibles proviennent donc de trois sources : le fichier des producteurs forestiers administré par les syndicats régionaux de producteurs forestiers (utilisé pour six régions), le rôle foncier des municipalités (utilisé pour sept régions) et la base de données de propriétaires forestiers des agences régionales de mise en valeur des forêts privées (utilisé pour trois régions). Le tableau 4.1 présente, pour chacun des territoires d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées au Québec, la provenance de la liste de propriétaires forestiers utilisée pour la sélection aléatoire des propriétaires à solliciter aux fins de l'étude.

Tableau 4.1 Provenance des listes de propriétaires forestiers selon la région

Région des agences de mise en valeur de la forêt privée	Provenance des listes de propriétaires forestiers
Abitibi	Liste des participants aux programmes de l'agence
Appalaches	Rôle foncier des municipalités du territoire
Bas-Saint-Laurent	Rôle foncier des municipalités du territoire
Bois-Francs	Rôle foncier des municipalités du territoire
Chaudière	Rôle foncier des municipalités du territoire
Côte-Nord	Rôle foncier des municipalités du territoire
Estrie	Fichier des producteurs du syndicat de producteurs forestiers
Gaspésie-Les-Îles	Fichier des producteurs du syndicat de producteurs forestiers
Lac-Saint-Jean	Fichier des producteurs du syndicat de producteurs forestiers
Lanaudière	Liste des participants aux programmes de l'agence
Laurentides	Région ne participant pas à l'enquête
Mauricie	Fichier des producteurs du syndicat de producteurs forestiers
Montérégie	Liste des participants aux programmes de l'agence
Outaouais	Rôle foncier des municipalités du territoire
Québec	Fichier des producteurs du syndicat de producteurs forestiers
Saguenay	Fichier des producteurs du syndicat de producteurs forestiers
Témiscamingue	Rôle foncier des municipalités du territoire
Total du Québec	Amalgame de ces listes

L'échantillonnage Un plan d'échantillonnage aléatoire simple a été retenu dans chacune des régions du Québec. La taille de cet échantillon a été établie afin que les résultats régionaux soient statistiquement fiables, considérant la marge d'erreur souhaitée par les intervenants régionaux (7 % ou 10 %, selon les régions), à un niveau de confiance de 95 %. La marge d'erreur choisie permet de déterminer la taille de l'échantillon de propriétaires forestiers à sonder; plus la marge d'erreur est faible, plus la taille de l'échantillon est grande.

Pour chaque région, les propriétaires forestiers à contacter ont été sélectionnés au hasard. Le tableau 4.2 présente la répartition des propriétaires forestiers dans la population, la taille des échantillons régionaux (nombre de propriétaires forestiers à contacter) et le nombre de répondants visés par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées.

Tableau 4.2 Nombre total de propriétaires forestiers (population), nombre de propriétaires à contacter (échantillon) et nombre de répondants visés

Régions des agences de mise en valeur des forêts privées	Nombre de propriétaires de 4 hectares et plus *	Marge d'erreur souhaitée par les intervenants régionaux	Nombre de producteurs à contacter (considérant un taux de réponse de 60 %)	Nombre de répondants visés
Abitibi	6 300	10 % (19 fois sur 20)	159	96
Appalaches	12 800	7 % (19 fois sur 20)	323	194
Bas-St-Laurent	10 600	7 % (19 fois sur 20)	322	193
Bois-Francs	9 500	7 % (19 fois sur 20)	322	193
Chaudière	11 500	7 % (19 fois sur 20)	323	194
Côte-Nord	850	10 % (19 fois sur 20)	145	87
Estrie	9 200	7 % (19 fois sur 20)	321	193
Gaspésie-Les-Îles	5 000	7 % (19 fois sur 20)	316	190
Lac-Saint-Jean	3 600	10 % (19 fois sur 20)	158	95
Lanaudière	8 300	10 % (19 fois sur 20)	160	96
Mauricie	6 600	10 % (19 fois sur 20)	159	96
Montérégie	10 500	10 % (19 fois sur 20)	160	96
Outaouais	10 900	7 % (19 fois sur 20)	323	194
Québec	6 500	10 % (19 fois sur 20)	159	96
Saguenay	2 400	10 % (19 fois sur 20)	156	93
Témiscamingue	1 900	10 % (19 fois sur 20)	154	92
Total	116 450		3660	2198
Laurentides	13 400	Non participant		
Total du Québec	129 850			

* MRNF – Ressources et industries forestières : portrait statistique, édition 2010, basée sur les données de 2001 des plans de protection et de mise en valeur des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées du Québec.

Le sondage Le sondage téléphonique a été réalisé auprès de 2215 propriétaires forestiers possédant au moins quatre hectares de boisé, répartis dans toutes les régions du Québec (à l'exception de la région des Laurentides), durant les mois de mars, avril, mai et juin 2012.

Pour les données à l'échelle provinciale, les résultats de chaque région ont été pondérés selon le poids de la région dans la population (en termes de nombre de propriétaires forestiers). Par exemple, la région des Appalaches regroupe 11 % des propriétaires des régions participant à l'étude (12 800/116 450); ainsi, les résultats du sondage pour cette région se sont vus attribuer un poids de 11 % dans la détermination des résultats pour la province. Bien qu'il n'existe pas de liste unique de propriétaires forestiers, l'information couramment utilisée sur le nombre de propriétaires forestiers de quatre hectares et plus au Québec reste celle publiée par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (Ressources et industries forestières : portrait statistique, édition 2010, basée sur les données de 2001 des plans de protection et de mise en valeur des Agences régionales de mise en valeur des forêts privées du Québec).

Pour les résultats à l'échelle du Québec, la marge d'erreur maximale obtenue est de 2,3 % (19 fois sur 20). Pour les régions Appalaches, Bas-Saint-Laurent, Bois-Francs, Chaudière, Estrie, Gaspésie-Les-Îles et Outaouais, la marge d'erreur maximale obtenue est de 7 %, 19 fois sur 20; pour les autres régions, elle est de 10 %. La marge d'erreur est une estimation de l'étendue que pourraient montrer les résultats d'un sondage si le même sondage avait été effectué à plusieurs reprises à partir des mêmes populations.

Tableau 4.3 Suivi du nombre de propriétaires forestiers des échantillons et taux de réponse, par région du Québec

Régions	Échantillon initial	Échantillon additionnel	Échantillon de départ	No de tél. non disponible	Échantillon de départ révisé	Répondants non admissibles	Pas de service au no de tél.	Échantillon effectif	Refus de répondre	Entrevues incomplètes	Propriétaires non rejoints	Entrevues complétées	Taux de réponse
Abitibi	159	63	222	0	222	18	66	138	32	0	11	95	69%
Appalaches	323	104	427	38	389	49	28	312	60	1	55	196	63%
Bas-Saint-Laurent	322	147	469	52	417	50	34	333	78	0	59	196	59%
Bois-Francs	322	628	950	328	622	209	40	373	119	5	57	192	51%
Chaudière	323	2	325	0	325	20	7	298	44	5	51	198	66%
Côte-Nord	145	177	322	130	192	35	8	149	34	0	28	87	58%
Estrie	321	82	403	0	403	57	46	300	62	6	38	194	65%
Gaspésie	316	164	480	1	479	71	97	311	71	7	40	193	62%
Lac-Saint-Jean	158	141	299	13	286	70	61	155	26	1	33	95	61%
Lanaudière	160	37	197	0	197	20	31	146	22	2	24	98	67%
Mauricie	159	43	202	0	202	28	12	162	45	3	17	97	60%
Montérégie	160	40	200	0	200	19	37	144	24	2	21	97	67%
Outaouais	323	765	1088	555	533	67	130	336	108	0	34	194	58%
Québec	159	82	241	13	228	36	31	161	48	1	16	96	60%
Saguenay	156	116	272	18	254	50	54	150	30	2	24	94	63%
Témiscamingue	154	18	172	15	157	12	10	135	9	3	30	93	69%
Total	3660	2609	6269	1163	5106	811	692	3603	812	38	538	2215	61%

Le tableau 4.3 présente le suivi des échantillons de propriétaires forestiers, par région. Le nombre de propriétaires forestiers des échantillons initiaux n'a pas permis d'atteindre le nombre de répondants visés par l'étude, étant donné que les listes fournies par des agences contenaient des numéros de téléphone hors service ou manquants, et des propriétaires possédant moins de quatre hectares de boisé (non admissibles à l'étude). Une deuxième sélection aléatoire de propriétaires forestiers a donc dû être effectuée pour certaines régions.

Au total, 2215 des 3603 propriétaires forestiers admissibles à l'étude, et dont les coordonnées téléphoniques étaient valides, ont accepté de collaborer à la présente étude, pour un taux de réponse de 61 %. Il a été convenu que le profil, les motivations et les comportements des propriétaires forestiers n'étaient pas liés à la présence ou non de leur numéro de téléphone sur les listes régionales de propriétaires forestiers.

**Les limites
méthodologiques**

Rappelons qu'il n'existe pas de liste unique de propriétaires forestiers, contenant de l'information valide, à jour, et que les listes régionales de propriétaires forestiers utilisées aux fins de la présente étude provenaient de trois sources : les syndicats régionaux de producteurs forestiers, les municipalités et les agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Les résultats montrent que globalement, la provenance des listes n'influence pas les résultats, à l'exception des questions portant sur la participation des propriétaires forestiers aux programmes gérés par les agences régionales de mise en valeur des forêts privées. En effet, les répondants des régions de l'Abitibi, de Lanaudière et de la Montérégie, sélectionnés à partir des listes internes de ces organismes, ont logiquement démontré une plus grande connaissance et participation aux programmes d'aide financière que les propriétaires des autres régions.

La comparaison des résultats selon la provenance de la liste de propriétaires forestiers des syndicats de producteurs forestiers (6 régions) ou le rôle foncier des municipalités (7 régions) montre une différence statistique sur quelques éléments sondés (25 questions sur les quelque 115 questions et sous-questions posées), à un seuil de 1 %. Bien qu'une différence statistique soit identifiée entre les résultats des deux groupes, l'importance de cette différence doit être interprétée en fonction des objectifs de l'étude. La mesure de la force de la relation (dépendance) entre la provenance de la liste et la variable étudiée est également prise en compte dans l'interprétation des résultats. Ainsi, pour 19 des 25 éléments sondés pour lesquels une différence statistique est observée selon la provenance des listes de propriétaires forestiers, la force de la dépendance entre le résultat et la provenance des listes de propriétaires forestiers est extrêmement faible. Quant aux six autres paramètres sondés pour lesquels une différence statistique est observée (tableau ci-après), la force de la relation du paramètre sondé avec la provenance des listes de propriétaires est qualifiée faible (un minimum acceptable).

Paramètre mesuré (différence significative) % des propriétaires forestiers	Groupe Rôle foncier	Groupe Syndicats	Force de la relation
Résidence à plus de 100 km du plus proche boisé	8%	4%	Faible
Posséder un boisé car inclus dans l'achat d'une propriété	41%	36%	Faible
Prévoir récolter des PFNL d'ici 5 ans	11%	15%	Faible
Posséder un plan d'aménagement forestier	51%	61%	Faible
Ne pas avoir utilisé les programmes d'aide financière pour l'aménagement forestier car pas au courant de ces programmes	31%	18%	Faible
Ne pas aménager la forêt étant donné le prix du bois	39%	51%	Faible

Par ailleurs, quelques résultats du sondage ne correspondent pas parfaitement aux données réelles connues. C'est le cas pour la détention d'un plan d'aménagement forestier, les participants aux programmes de mise en valeur des forêts privées et la superficie des boisés dans une région donnée. Les données réelles prévalent sur les résultats de sondage. Ces écarts s'expliquent vraisemblablement par les listes utilisées, la nature des répondants versus la population des propriétaires forestiers, et d'autres facteurs qui n'ont pas été quantifiées dans cette enquête.

Structure du document

Le chapitre 2 présentera l'état de connaissance sociologique des propriétaires forestiers, décrite dans la littérature scientifique sur le sujet. Le chapitre 5 présentera les tendances provinciales dégagées des résultats du présent sondage et des sondages antérieurs, tandis que l'Annexe A détaillera ces tendances par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées. Le chapitre 6 comparera ces résultats

avec la littérature scientifique. Enfin, le chapitre 7 proposera diverses mesures formulées à partir de l'analyse des données de l'enquête.

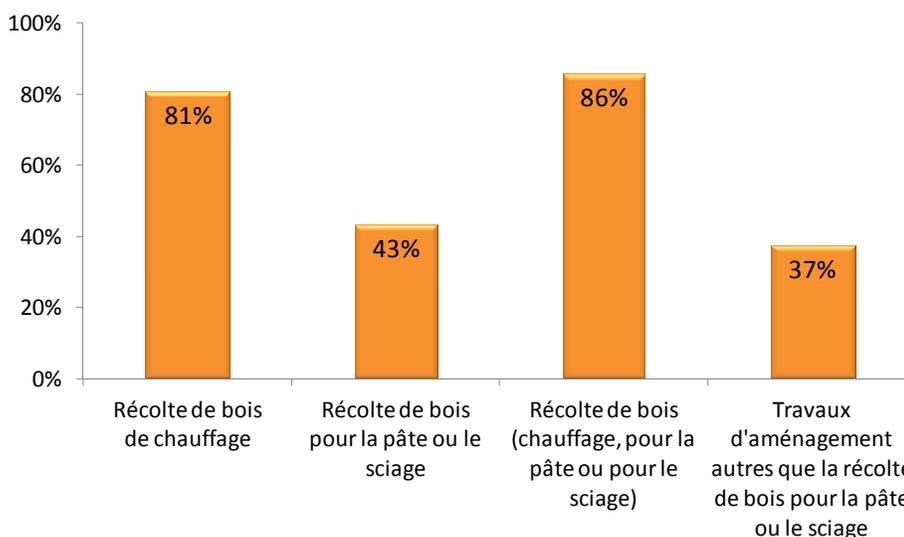
L'annexe A présente en détail les réponses au sondage par territoire d'agence régionale de mise en valeur des forêts privées. L'annexe B compare des résultats de cette enquête avec les données des enquêtes réalisées antérieurement au Québec auprès de la même population. L'annexe C compare des résultats de cette enquête avec des enquêtes récentes menées dans des juridictions avoisinantes du Québec. L'annexe D présente le questionnaire du sondage téléphonique.

5. Résultats du sondage téléphonique

Des propriétaires forestiers actifs

Les données du sondage, réalisé en 2012, indiquent un niveau d'activité élevé parmi la population de propriétaires forestiers québécois. La figure 5.1 montre que 81 % des propriétaires forestiers sondés mentionnent avoir récemment récolté, ou fait récolté, du bois de chauffage au cours des 5 dernières années, et que 43 % ont récolté, ou fait récolté, du bois destiné à la fabrication de pâte ou de bois d'œuvre pour cette même période. Au total, ce sont 86 % des propriétaires forestiers qui ont récolté, ou fait récolter, soit du bois de chauffage, soit du bois pour la pâte ou le sciage, soit les deux types d'activités.

Figure 5.1 Proportion de propriétaires de lots boisés réalisant des activités de récolte et d'aménagement forestier, au Québec (5 dernières années)



Ce niveau d'activité se vérifie géographiquement puisque le tableau 5.1 montre que les tendances provinciales se répètent à l'échelle de chacune des régions du Québec, avec un niveau de récolte de bois variant de 76 % à 96 %, par rapport à la moyenne provinciale de 86 %. Toutefois, Le pourcentage de propriétaires forestiers affirmant récolter du bois de pâte ou de sciage varie toutefois d'une région à une autre, passant de 27 % en Abitibi à 67 % dans la Chaudière (tableau 5.1).

Ce niveau d'activité se constate également dans le temps puisque la comparaison de ces données avec les sondages réalisés en 1973 et 1985, auprès de la même population, montre un niveau d'activité similaire. À cet égard, les données du tableau 5.2 indiquent que les pourcentages de propriétaires forestiers affirmant récolter du bois de chauffage et de bois à pâte n'ont pas changé entre 1985 et 2012, à l'échelle provinciale.

Tableau 5.1 Proportion de propriétaires de lots boisés réalisant des activités de récolte et d'aménagement forestier, par région du Québec

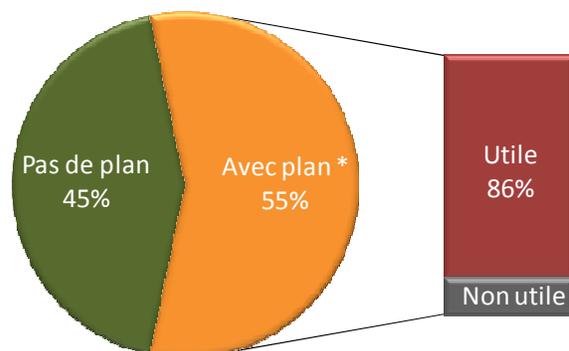
Région	Récolte de bois de chauffage	Récolte de bois pour la pâte ou le sciage	Récolte de bois (chauffage, pour la pâte ou pour le sciage)	Travaux d'aménagement autres que la récolte de bois pour la pâte ou le sciage
	% des propriétaires forestiers			
Abitibi	71%	27%	76%	49%
Appalaches	79%	45%	85%	31%
Bas St-Laurent	79%	46%	85%	40%
Bois-Francis	88%	42%	89%	44%
Chaudière	80%	67%	87%	32%
Côte-Nord	74%	32%	80%	59%
Estrie	88%	59%	94%	27%
Gaspésie	77%	26%	79%	36%
Lac-St-Jean	89%	47%	96%	56%
Lanaudière	81%	28%	83%	56%
Mauricie	76%	39%	85%	39%
Montérégie	81%	24%	86%	45%
Outaouais	74%	29%	78%	27%
Québec	93%	45%	94%	38%
Saguenay	83%	43%	85%	35%
Témiscamingue	78%	31%	83%	30%
Moyenne	81%	43%	86%	37%

Tableau 5.2 Activités de récolte réalisées sur le lot boisé au cours des dernières décennies

Activités	1973	1985	2012
Récolte de bois de chauffage	n. d.	80 %	81 %
Récolte de bois à pâte	25 %	42 %	43 %

Autres indicateurs du niveau d'activité des propriétaires forestiers québécois; 37 % affirme avoir effectué des travaux d'aménagement forestier, autres que la récolte de bois, au cours des cinq dernières années (figure 5.1). Aussi, 59 % des répondants ont indiqué détenir un plan d'aménagement forestier, ce qui concorde avec les estimations à ce sujet puisque les programmes gouvernementaux ont subventionné la production d'environ 60 000 plans au cours des dix dernières années. Les modifications survenues aux programmes gouvernementaux soutenant financièrement la réalisation de plans pourraient modifier ce comportement.

Figure 5.2 Possession d'un plan d'aménagement par les propriétaires forestiers et évaluation de son utilité relative, au Québec

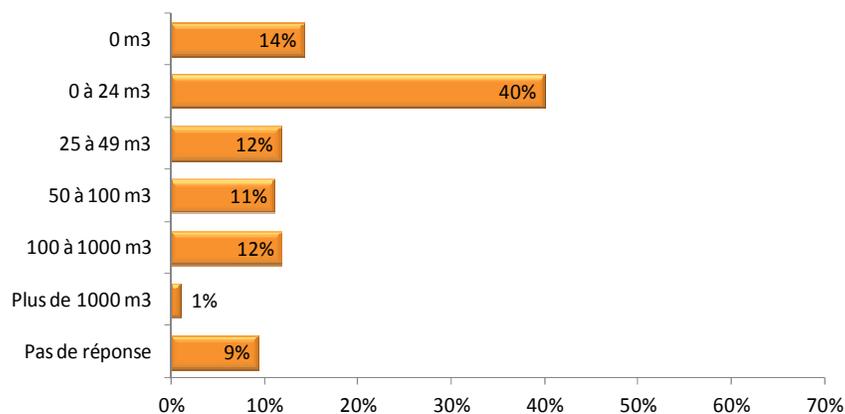


* Moyenne sans tenir compte des régions Abitibi, Lanaudière et Montérégie, car les listes de propriétaires forestiers utilisées pour ces régions proviennent des agences de mise en valeur des forêts privées; les résultats se rapportant à la possession d'un plan d'aménagement en sont influencés.

Cependant, la seule mention de récolter du bois n'est pas suffisante et le volume récolté doit aussi être évalué pour comprendre l'importance de cette activité chez un propriétaire de lot boisé. À cet effet, les données présentées à la figure 5.3 révèlent que 77 % d'entre eux ont indiqué avoir récolté moins de 100 m³ de bois au cours des cinq dernières années, et 54 % des propriétaires moins de 25 m³s. Ces résultats confirment le caractère d'activité à temps partiel, voire de passe-temps, pour une majorité. Cette récolte est néanmoins proportionnelle à la taille moyenne de la propriété forestière des répondants qui est de 75 hectares

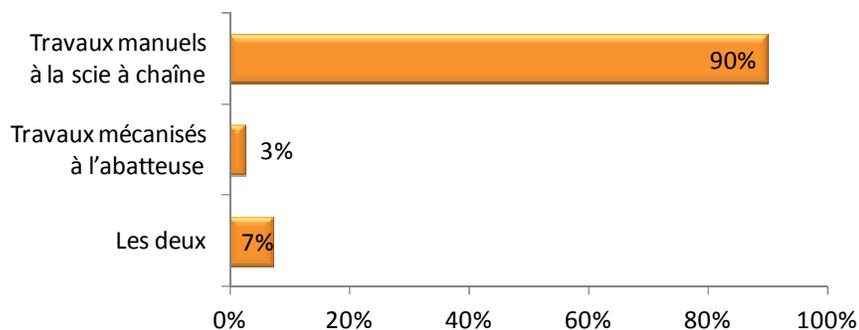
Toutefois, 12 % des propriétaires forestiers disent avoir récolté entre 100 et 1000 m³s et 1 % plus de 1000 m³s au cours des cinq dernières années.

Figure 5.3 Récolte de bois (chauffage, pâte, sciage) au cours des cinq dernières années chez les propriétaires forestiers, au Québec



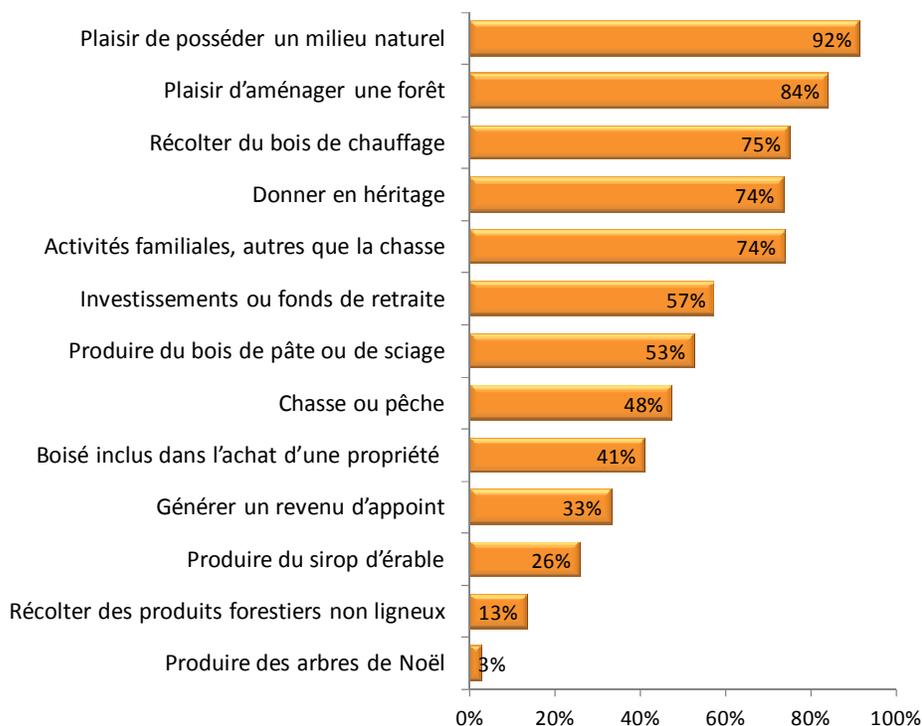
Une large proportion de propriétaires réalise leurs travaux d'abattage de façon manuelle à la scie à chaîne, tel que le montre la figure 5.4.

Figure 5.4 Mécanisation de la récolte de bois chez les propriétaires forestiers du Québec



De plus, l'activité sur un lot boisé ne peut se mesurer uniquement par les projets d'aménagement forestier. Questionnés sur leurs motivations, 74 % des répondants ont ainsi affirmé détenir un boisé pour des activités familiales, autres que la chasse, 48 % pour y exercer la chasse ou la pêche, 26 % pour produire du sirop d'érable et 13 % pour cultiver ou récolter des produits forestiers non ligneux (figure 5.5).

Figure 5.5 Motivations des propriétaires forestiers du Québec de posséder un lot boisé

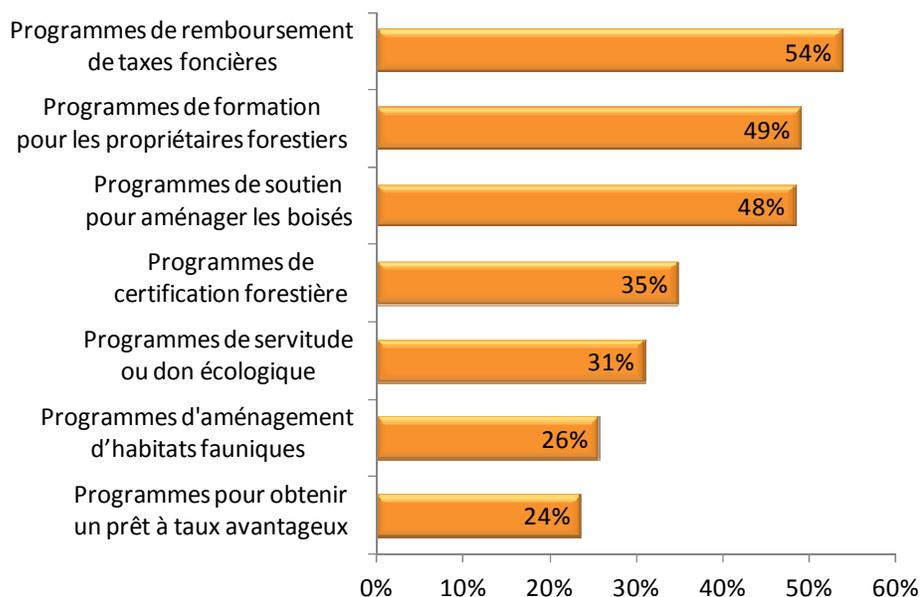


Ces résultats nous permettent de saisir l'ampleur des activités se déroulant sur le territoire forestier privé, et ce, peu importe la région du Québec, notamment si ces pourcentages sont transposés en nombre absolu de propriétaires forestiers.

Une mobilisation élevée Les données du sondage démontrent que les politiques gouvernementales québécoises pour développer le territoire forestier privé québécois ont permis de mobiliser une majorité de propriétaires forestiers. Au fil des ans, les lois, réglementations et programmes mis en œuvre pour inciter les propriétaires à aménager leurs lots boisés et y récolter du bois pour l'industrie des produits forestiers semblent avoir atteint leur cible lorsqu'on constate leur niveau de connaissance des mesures de soutien qui leur sont destinés, leur utilisation de ces programmes et, ultimement, leurs activités forestières.

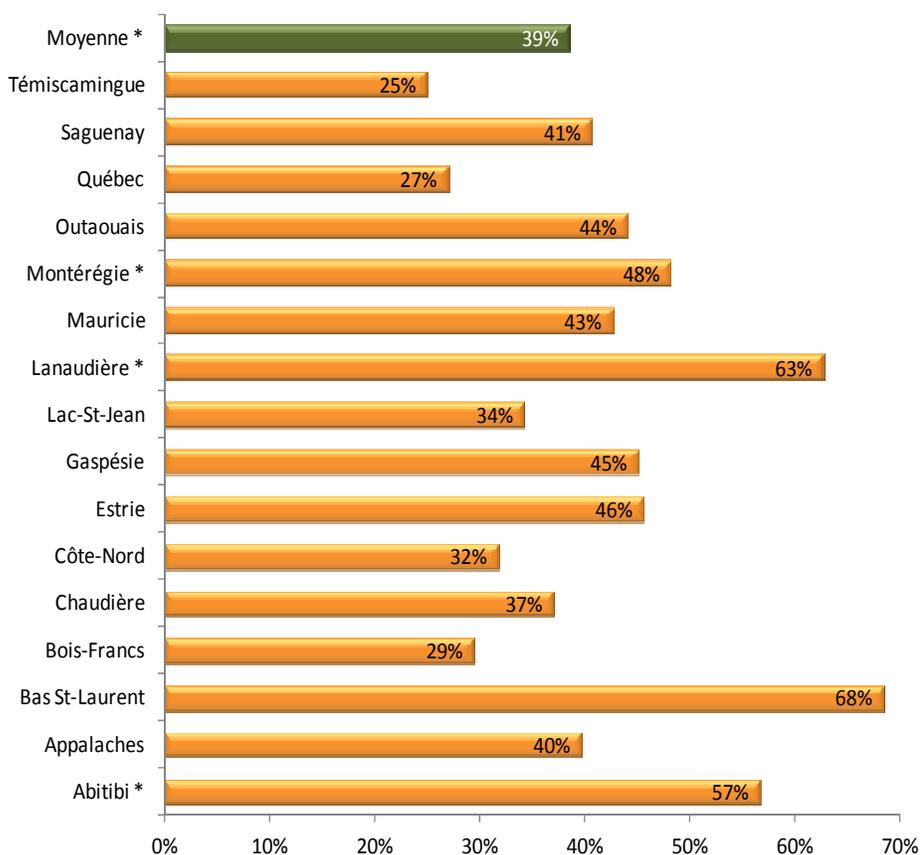
Ainsi, la moitié des propriétaires sondés mentionnent connaître l'existence du Programme de remboursement de taxes foncières à l'intention des producteurs forestiers, des programmes de formation offerts aux propriétaires forestiers et du Programme de mise en valeur des forêts privées. Plus du tiers des propriétaires forestiers disent connaître des initiatives de certification environnementale des pratiques forestières. Plus du quart des propriétaires forestiers se disent au fait de programmes de servitude ou de don écologique, de programmes de soutien à l'aménagement d'habitats fauniques ou de programmes de financement forestier (figure 5.6). Cette connaissance, bien qu'élevée à la grandeur la province est variable d'une région à une autre (voir Annexe - Tableau A.12).

Figure 5.6 Connaissances des propriétaires forestiers des mesures de soutien qui leur sont destinées, au Québec



Cette connaissance s'est traduite par une participation aux divers programmes qui leurs sont destinés. La proportion des répondants ayant bénéficié d'une aide financière gouvernementale ou provenant d'une agence régionale de mise en valeur des forêts privées, varie ainsi de 25 à 68 % selon la région, avec une moyenne provinciale de 39 % des personnes sondées (figure 5.7).

Figure 5.7 Proportion de propriétaires forestiers ayant bénéficié d'une aide financière gouvernementale, ou provenant d'une agence régionale de mise en valeur des forêts privées, pour réaliser des travaux d'aménagement forestier (5 dernières années)



* Le Québec : moyenne sans tenir compte des régions Abitibi, Lanaudière et Montérégie, car les listes de propriétaires forestiers utilisées pour ces régions proviennent des agences de mise en valeur des forêts privées. Les résultats se rapportant à l'aide financière provenant du gouvernement ou d'une agence régionale sont donc influencés par la provenance de la liste de propriétaires.

Ces propriétaires forestiers font appel aux divers intervenants œuvrant en forêt privée pour les soutenir dans la mise en valeur de leurs boisés et la commercialisation des bois qui y sont récoltés. Les services offerts par les groupements forestiers, les coopératives forestières, les syndicats de producteurs de bois et les firmes d'ingénieurs forestiers sont largement connus et utilisés par cette clientèle, si l'on se fie aux données présentées à la figure 5.8. Ainsi, 42 % des répondants sollicitent les services de groupements forestiers ou de coopératives forestières, 32 % l'aide de syndicats de producteurs de bois et 21 % l'aide de firme d'ingénieurs forestiers pour planifier et réaliser des travaux d'aménagement forestier sur leurs propriétés. Ce pourcentage varie selon la présence relative de l'un ou l'autre de ces intervenants dans une région donnée (voir Annexe A - Tableau A.27).

Ces résultats ne doivent cependant pas occulter le rôle prédominant du propriétaire forestier et de sa famille dans la planification et la réalisation des travaux sur ses lots boisés assumés par 83 % des répondants (figure 5.8). Cette réalité est similaire dans l'ensemble des régions du Québec. La famille ou les proches sont également une source d'information privilégiée pour près de la moitié des propriétaires forestiers (figures 5.9 et 5.10).

Figure 5.8 Intervenants participant à la planification et réalisation des travaux d'aménagement forestier chez les propriétaires forestiers, au Québec

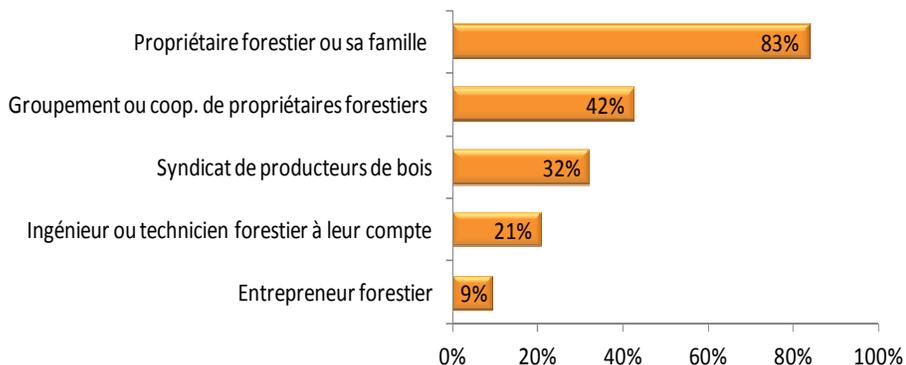


Figure 5.9 Sources d'information utilisées pour acquérir des connaissances sur la forêt

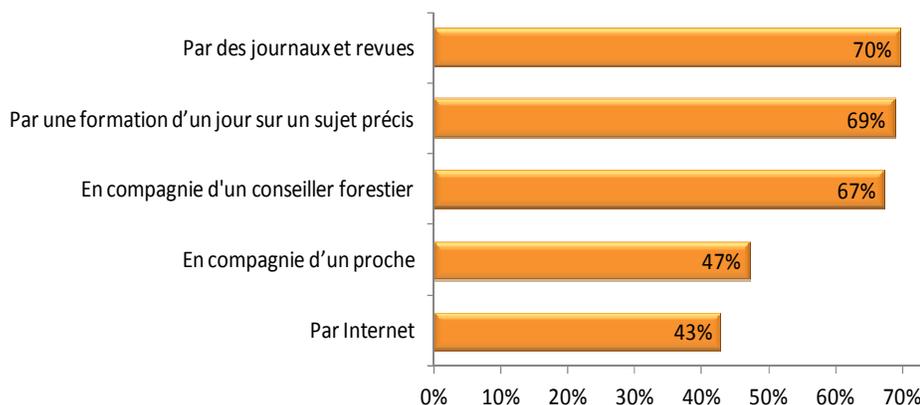
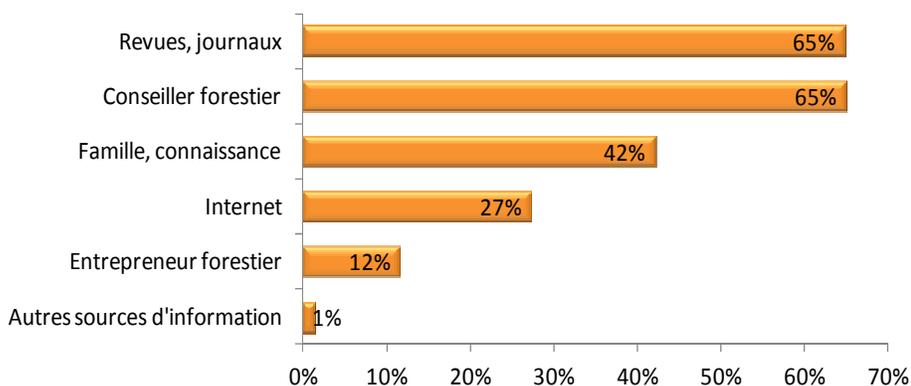


Figure 5.10 Source d'information consultée avant une prise de décision relative au lot boisé



Ces données de sondage sur la mobilisation des propriétaires viennent corroborer les données d'autres sources, telle La forêt privée chiffrée, sur la participation réelle des propriétaires forestiers aux divers programmes de soutien à l'aménagement forestier, ou encore les données disponibles sur les propriétaires commercialisant du bois de trituration ou de sciage.

Un profil de propriétaires forestiers en mutation?

Les résultats sur le niveau d'activité des propriétaires forestiers peuvent néanmoins étonner lorsqu'on mesure l'évolution de leur profil sociologique entre 1973 et 2012.

Autrefois largement détenue par des agriculteurs, la forêt privée appartient aujourd'hui à une diversité de groupes sociaux, présentant des différences socio-économiques, mais aussi plusieurs similitudes. Ainsi, le tableau 5.3 montre que les agriculteurs ne représentent plus que 14 % des propriétaires forestiers québécois, comparativement à 41 % en 1973. À l'inverse, le pourcentage de la catégorie des propriétaires forestiers retraités est, depuis, passé de 11 % à 33%. Les cols bleus (ouvriers, commis, travailleurs forestiers) et les cols blancs (entrepreneurs, gestionnaires, professionnels et techniciens) représentent respectivement 30 % et 21 % de la population des propriétaires forestiers.

Tableau 5.3 Occupation principale du propriétaire forestier québécois

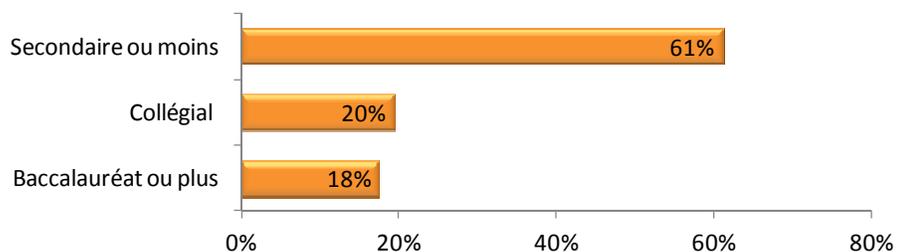
	1973	1985	2012
Agriculteur	41 %	32 %	14 %
Col bleu (commis, ouvrier, travailleur forestier)	27 %	26 %	30 %
Col blanc (entrepreneur, professionnel, technicien)	n. d.	21 %	21 %
Retraité	11 %	16 %	33 %
Autres	21 %	5 %	3 %

La scolarité des propriétaires de lots boisés a également connu une évolution notable au cours des quarante dernières années, à l'instar de la société québécoise. Le pourcentage des détenteurs d'un diplôme secondaire est passé de 13 % à 39 % parmi la population des propriétaires forestiers. Plus de 18 % détiennent aujourd'hui un baccalauréat. Ce pourcentage dépasse même les 33 % dans les régions de Lanaudière et de la Montérégie (Annexe A : Tableau A.3).

Tableau 5.4 Évolution du niveau de scolarité des propriétaires forestiers

	1973	1985	2012
Diplôme du niveau secondaire ou moins	87 %	n. d.	61 %
Diplôme de niveau collégial et plus	13 %	n. d.	39 %

Figure 5.11 Niveau de scolarité complété des propriétaires forestiers, au Québec, en 2012



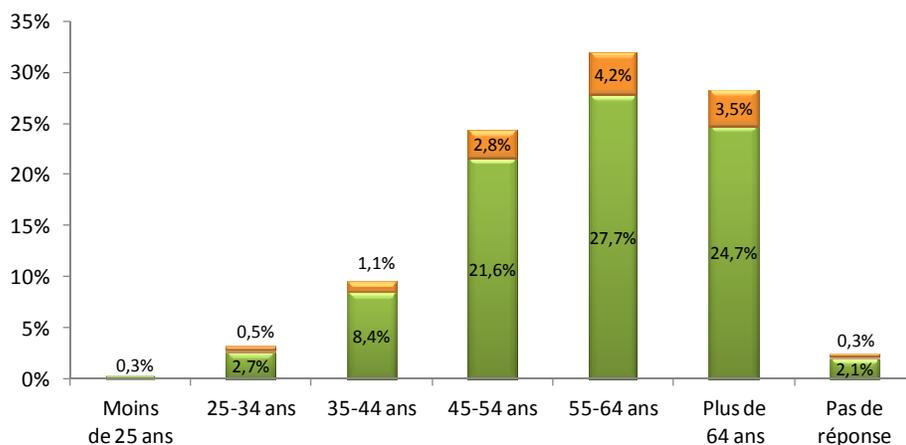
De plus, le nombre de femmes propriétaires d'un lot boisé est passé de 5 % à 12 % entre 1985 et 2012. Cette question ne fut pas posée en 1973. Les données du sondage indiquent également que 9 % des femmes propriétaires se retrouvent dans la classe

d'âge des 35 à 44 ans et 28 % dans la classe d'âge des plus de 64 ans, soit des proportions semblables à celles des hommes (Tableau 5.5).

Tableau 5.5 Répartition des hommes et des femmes propriétaires forestiers, par strate d'âge, au Québec, en 2012

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 25 ans	0,3 %	0,0 %	0,3 %
25-34 ans	3 %	4 %	3 %
35-44 ans	10 %	9 %	10 %
45-54 ans	25 %	22 %	24 %
55-64 ans	32 %	34 %	32 %
Plus de 64 ans	28 %	28 %	28 %
Pas de réponse	2 %	2 %	2 %
Total	100 %	100 %	100 %

Figure 5.12 Répartition des hommes et des femmes propriétaires forestiers, par strate d'âge, au Québec, en 2012



Cette fragmentation des propriétaires forestiers pourrait présumer une diversification des valeurs personnelles et des motivations pour détenir un boisé.

Toutefois, certaines de leurs caractéristiques socioéconomiques demeurent semblables au fil des ans. La moyenne d'âge des propriétaires forestiers demeure relativement élevée d'une période à une autre, passant de 51 ans en 1985 à 59 ans en 2012, et les répondants de plus de 55 ans représentent aujourd'hui 60 % des personnes sondées. La durée de possession des boisés n'a pas changé puisque 74 % des propriétaires forestiers disent aujourd'hui détenir leurs lots depuis plus de 10 ans, la même proportion qu'en 1973 (tableau 5.6). Enfin, les revenus tirés de l'activité forestière n'ont guère évolués, car plus de 90 % des propriétaires de lots boisés ont affirmé y tirer moins de 25 % de leur revenu familial, tant en 2012 qu'en 1973 (tableau 5.7).

Tableau 5.6 Durée de possession du lot boisé (années)

	1973	1985	2012
Moins de 5 ans	12 %	n. d.	9 %
De 5 à 10 ans	14 %	n. d.	16 %
De 11 à 20 ans	27 %	n. d.	23 %
Plus de 20 ans	46 %	n. d.	51 %

Tableau 5.7 Proportion du revenu familial tiré de la propriété forestière

	1973	1985	2012
0 à 25 %	94 %	n. d.	95 %
26 à 50 %	4 %	n. d.	3 %
51 à 75 %	2 %	n. d.	1 %
76 à 100 %	1 %	n. d.	1 %
NRP/NSP		n. d.	1 %

Au niveau des motivations exprimées pour détenir un lot boisé, la notion de plaisir devance aujourd'hui l'opportunité d'obtenir un revenu d'appoint pour la vaste majorité des propriétaires forestiers. Cela ne signifie pas que la culture et le prélèvement des ressources naturelles ne puissent pas rimer avec plaisir. Ainsi, 92 % des répondants ont indiqué détenir un lot boisé pour le plaisir de posséder un milieu naturel, 84 % pour le plaisir d'aménager une forêt, 75 % pour récolter du bois de chauffage, 74 % pour réaliser des activités familiales, autres que la chasse, et 48 % pour y exercer la pratique de la chasse ou de la pêche. À l'inverse, seulement 33 % des propriétaires forestiers sondés ont affirmé détenir un boisé pour générer un revenu d'appoint. Notons que 74 % des répondants perçoivent leurs boisés comme un legs aux enfants et 57 % comme un fonds de placement ou de retraite (figure 5.5).

Si l'on compare ces résultats aux sondages de 1973 et 1985, on constate que les motivations liées à la détente, à la récréation et au plaisir sont en nette progression. En 1973, à peine 9 % des répondants déclaraient cette motivation, comparativement à 60 % en 1985 et 92 % en 2012. Les motivations liées aux placements et investissements financiers ont connu également une progression durant cette période, étant exprimées par 38 % des propriétaires forestiers en 1973, 53 % en 1985 et 57 % aujourd'hui (tableau 5.8).

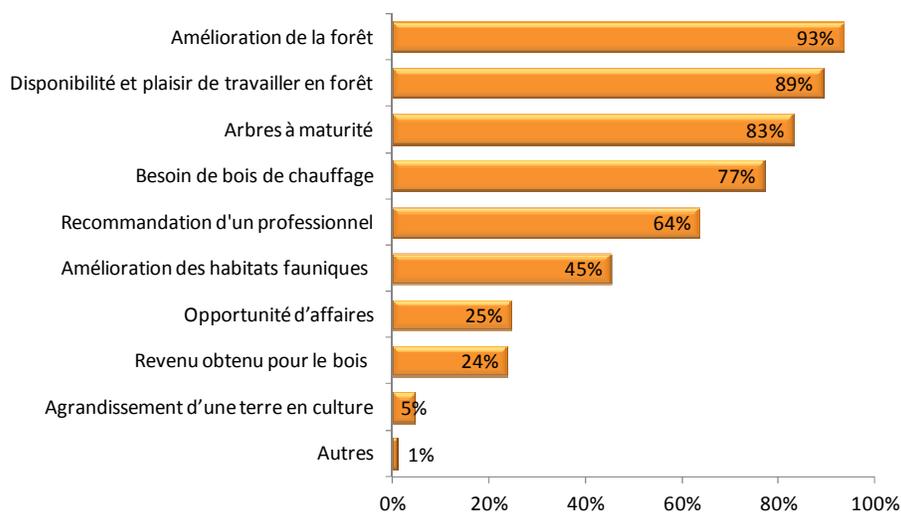
La notion de revenu d'appoint lié à l'activité d'aménagement forestier demeure, quant à elle, marginale pour un grand nombre de propriétaires forestiers, quoiqu'importante lorsqu'on transpose ces pourcentages en nombre absolu.

Tableau 5.8 Principales motivations pour détenir un lot boisé
(les propriétaires sondés répondaient oui ou non à plusieurs choix de réponses)

Motivations	1973	1985	2012
Pour un placement ou un investissement	38 %	53 %	57 %
Pour des activités récréatives ou le plaisir	9 %	60 %	84 %
Pour retirer un revenu des produits de la forêt	44 %	85 %	33 %

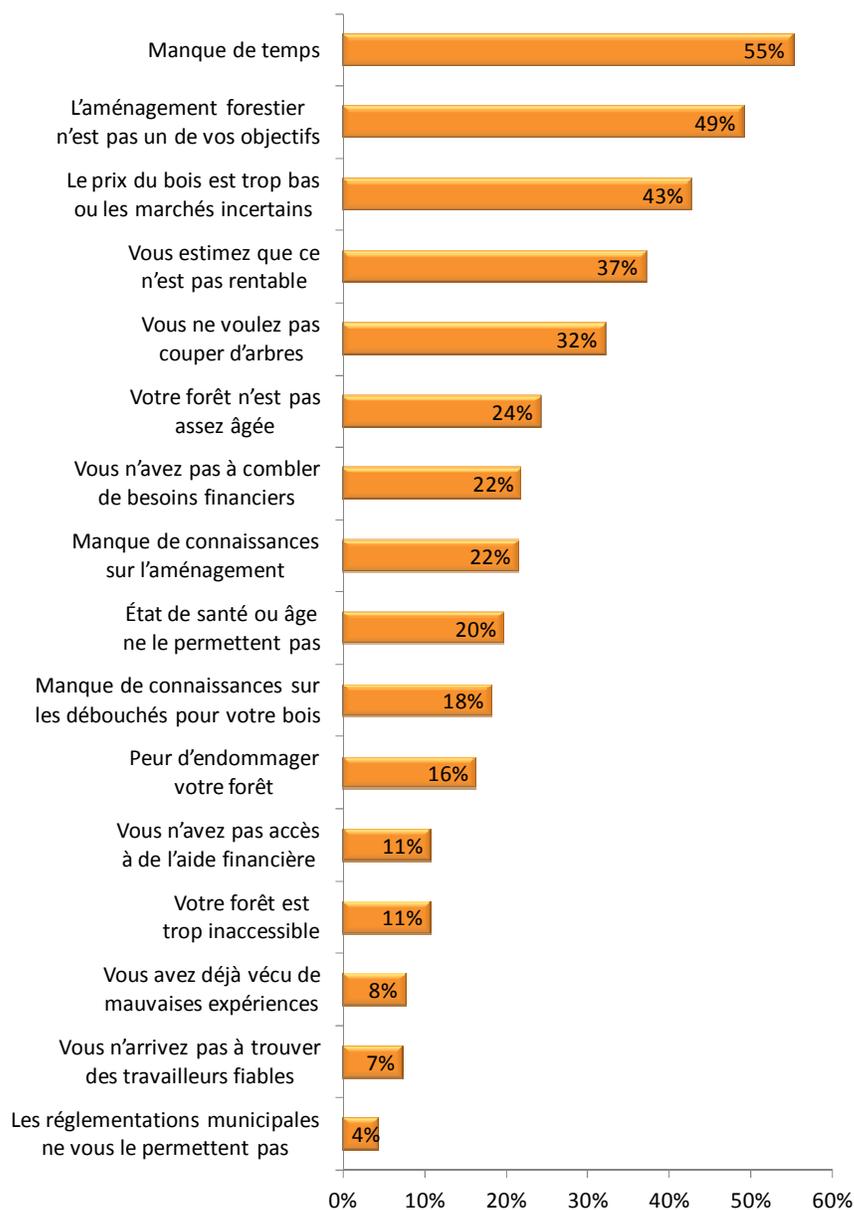
Des interrogations plus précises auprès des propriétaires forestiers qui disent récolter du bois, confirment les motivations liées au plaisir par rapport aux motivations financières. Ainsi, plus du trois quarts des répondants citent l'amélioration de la forêt, le temps disponible, le plaisir de travailler en forêt, la présence d'arbres à maturité et un besoin de bois de chauffage pour justifier leurs activités de récolte (figure 5.13). À l'inverse, seulement le quart mentionne l'opportunité d'un revenu d'appoint comme raison pour initier une récolte de bois. Il est important de souligner que la recommandation d'un professionnel forestier incitera les deux tiers d'entre eux à récolter du bois, alors que l'amélioration d'un habitat faunique représente une motivation pour la moitié des répondants.

Figure 5.13 Les motivations des propriétaires forestiers qui récoltent ou font récolter du bois, au Québec



Par ailleurs, les raisons justifiant l'absence d'activité d'aménagement forestier chez certains propriétaires de lots boisés sont variées. Le manque de temps ou des objectifs de possession qui vont à l'encontre des objectifs de la sylviculture sont cités par la moitié de ces répondants (figure 5.14). Le prix du bois et la rentabilité de l'activité sylvicole sont des raisons énoncées par plus du tiers des répondants ne réalisant pas d'aménagement forestier.

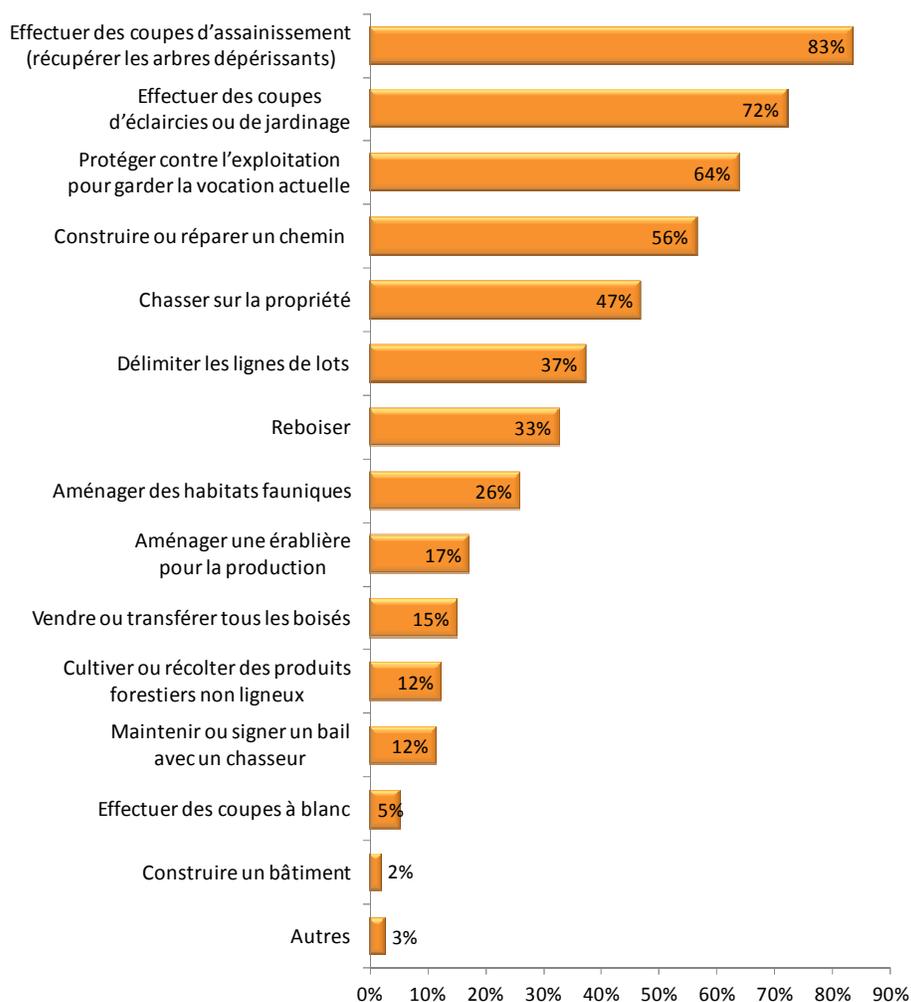
Figure 5.14 Les motivations des propriétaires qui n'ont pas aménagé leurs boisés dans les dernières années, au Québec



Un niveau d'activité appelé à changer dans l'avenir?

Lorsqu'interrogés sur leurs intentions pour les cinq prochaines années, les trois quarts des propriétaires forestiers québécois ont indiqué prévoir réaliser, ou faire réaliser, des coupes d'éclaircies, de jardinage ou d'assainissement (figure 5.15) sur leur lot boisé. Plus de la moitié (56 %) disent vouloir construire ou réparer un chemin forestier. Chasser sur la propriété, aménager des habitats fauniques ou signer un bail avec un chasseur sont des activités respectivement prévues par 47 %, 26 % et 12 % des propriétaires forestiers sondés. L'aménagement d'une érablière à des fins acéricoles et la récolte de produits forestiers non ligneux (bleuets, champignons, ginseng, branches, etc.) sont des projets pour 17 % et 12 % des répondants. La popularité relative de chacune de ces activités, compilée à l'échelle provinciale, se vérifie dans presque toutes les régions du Québec.

Figure 5.15 Intention des propriétaires forestiers pour les cinq prochaines années, au Québec



Les intentions des propriétaires forestiers pour les cinq prochaines années, énoncées à la figure 5.15, concordent avec leurs motivations compilées à la figure 5.5. Celles-ci confirment leur vision utilitariste des ressources naturelles et laissent supposer que la vision conservatrice des milieux naturels s'inscrit, pour une vaste majorité, à l'intérieur d'une vision d'ensemble de la gestion de la propriété. Cela ne signifie pas que la conservation stricte des milieux naturels n'est pas une motivation principale d'une minorité de propriétaires forestiers. À cet égard, 32 % des propriétaires forestiers n'ayant pas récolté de bois au cours des dernières années disent ne pas souhaiter la récolte d'arbres sur leurs propriétés. Ces résultats suggèrent que les activités de prélèvement ne vont pas à l'encontre de la protection de leurs milieux naturels, pour une majorité de propriétaires forestiers québécois. Le faible niveau de récolte de bois sur les propriétés, exprimé par les répondants, renforce cette interprétation.

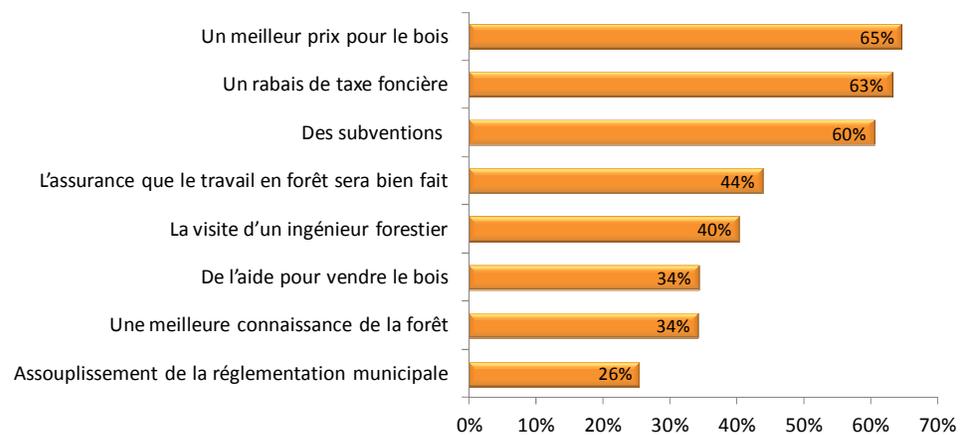
Par ailleurs, la figure 5.16 nous renseigne sur les conditions qui pourraient convaincre les propriétaires de lots boisés de faire davantage de travaux d'aménagement forestier. Le prix du bois ou un soutien financier pour la réalisation des travaux forestiers sont des incitatifs pour plus de 60 % des propriétaires forestiers, peu importe leur région.

Encore une fois, ces résultats confirment la littérature qui présente le prix du bois et la générosité des programmes gouvernementaux comme des motivations externes à

l'individu qui ne seront pas les déclencheurs fondamentaux de projets d'aménagement forestier, mais influenceront plutôt l'étendue des travaux, ou le calendrier de réalisation de ceux-ci. En d'autres termes, le prix du bois et les programmes de soutien financier ou technique augmenteront ou accéléreront l'activité chez un propriétaire forestier qui avait déjà intégré cette activité à son mode de vie. Pour les autres, l'évolution de ces conditions, au gré du marché et des politiques publiques, aura peu d'impact.

La nature des réglementations municipales sur la protection du couvert forestier sera un autre facteur externe qui pourra influencer l'étendue des travaux. Leur évolution sera ainsi à surveiller.

Figure 5.16 Les conditions qui pourraient convaincre les propriétaires forestiers de faire plus de travaux en forêt, au Québec



En raison de l'âge moyen des propriétaires forestiers québécois, avoisinant les soixante ans, il devient important de comprendre les motivations internes des individus qui acquièrent actuellement, par legs ou achats, des lots boisés pour déterminer le niveau d'activité d'aménagement forestier dans l'avenir ou l'intérêt de cette nouvelle génération pour les mesures mises en œuvre pour les soutenir.

À cet égard, l'analyse plus fine des résultats du sondage montre que les propriétaires de moins de 54 ans constituent aujourd'hui 35 % des propriétaires forestiers.

Ceux-ci vont interpeler les intervenants pour les soutenir dans la planification et la réalisation de leurs activités d'aménagement forestier selon les mêmes proportions que leurs aînés. Les proches du propriétaire seront l'intervenant privilégié pour 80 % des répondants, peu importe leur groupe d'âge. Les coopératives et groupements forestiers seront sollicités par plus de 40 % des répondants, les syndicats de producteurs de bois par plus de 30 % des répondants et les ingénieurs forestiers par 20 % des répondants, sans distinction notable entre les groupes d'âge (tableau 5.8).

Par contre la recherche d'information et l'acquisition de connaissances, pouvant précéder l'exercice de planification et de réalisation de travaux, sont influencées par l'âge du propriétaire forestier. Les plus jeunes vont rechercher davantage d'information que leurs aînés, tant auprès de conseillers forestiers, dans les journaux et revues que sur Internet (tableau 5.9). Cela montre la diversité de mesures d'information devant être soutenues pour rejoindre l'ensemble des propriétaires forestiers.

Tableau 5.9 Intervenants participant à la planification et réalisation des travaux d'aménagement forestier chez les propriétaires forestiers, selon le groupe d'âge au Québec

Planification des travaux d'aménagement forestier	Moins de 45 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 64 ans	Moyenne
Producteur ou membre de la famille	91%	83%	85%	79%	83%
Coopérative ou groupement	42%	44%	47%	42%	42%
Syndicat de producteurs de bois	31%	31%	33%	33%	32%
Ingénieur ou technicien forestier	26%	18%	22%	17%	21%
Entrepreneur forestier	10%	10%	9%	8%	9%

Tableau 5.10 Sources d'information utilisées pour acquérir des connaissances sur la forêt selon le groupe d'âge des propriétaires forestiers

Acquisition de connaissances sur la forêt	Moins de 45 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 64 ans	Moyenne
Journaux et revues	74%	73%	70%	66%	70%
Formation d'un jour	80%	80%	71%	52%	69%
Conseiller forestier	80%	75%	69%	56%	67%
En compagnie d'un proche	57%	54%	49%	33%	47%
Internet	66%	51%	42%	25%	43%

Enfin, le niveau d'activité ne diffère pas beaucoup avec l'âge puisqu'on retrouve au moins 80 % des propriétaires forestiers sondés ayant l'intention d'effectuer dans les cinq prochaines années des coupes d'assainissement dans leurs forêts, et ce dans tous les groupes d'âge. Toutefois, certaines activités sont plus ou moins populaires selon le groupe d'âge, comme le montre le tableau 5.11. La délimitation des lignes de lots, la construction de chemin et le reboisement apparaissent plus populaires chez les plus jeunes. Il s'agit vraisemblablement de projets mis en branle lors de l'acquisition d'une propriété forestière. La chasse ou l'obtention d'un revenu lié aux baux de chasse semble également intéresser davantage les plus jeunes.

Tableau 5.11 Intention des propriétaires forestiers pour les cinq prochaines années, par groupe d'âge, au Québec

Projets au cours des 5 prochaines années	Moins de 45 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 64 ans	Moyenne
Coupes d'assainissement	81%	84%	82%	81%	83%
Coupes d'éclaircies	78%	76%	72%	62%	72%
Protéger la vocation actuelle	57%	63%	64%	63%	64%
Construire, réparer un chemin	64%	60%	58%	45%	56%
Chasser	54%	50%	46%	43%	47%
Délimiter les lignes de lot	52%	44%	35%	30%	37%
Reboiser	42%	33%	32%	31%	33%
Aménager des habitats	27%	29%	25%	22%	26%
Aménager une érablière	23%	16%	17%	9%	17%
Récolter des PFNL	15%	15%	14%	11%	12%
Bail avec chasseur	16%	10%	9%	9%	12%
Coupe à blanc	10%	6%	6%	5%	5%
Autre chose	2%	4%	3%	2%	3%
Construction	2%	3%	2%	1%	2%

6. Interprétation des résultats

Les résultats du sondage réalisé en 2012 montrent que plus de 80 % des propriétaires forestiers québécois exercent régulièrement de multiples activités complémentaires dans leurs forêts, à leur rythme, pour le plaisir, tout en espérant un revenu d'appoint à court terme ou un placement intéressant à long terme. Pour la plupart, les activités d'aménagement forestier et de prélèvement de bois, de produits forestiers non ligneux ou de gibier, n'entrent pas en contradiction avec leur volonté de protéger leur milieu naturel. De plus, environ les trois quarts d'entre eux espèrent transmettre leurs lots boisés en héritage, ce qui influence vraisemblablement la gestion de la propriété.

À l'inverse, les données du sondage montrent que le propriétaire absent qui visite rarement sa propriété semble ne représenter qu'une minorité.

La réalisation de trois sondages semblables auprès de la même population, en 1973, 1985 et 2012, permet de constater que ce niveau d'activité se maintient au fil du temps malgré un profil de propriétaires forestiers qui se diversifie. Autrefois détenue par des agriculteurs, la forêt privée est aujourd'hui possédée par monsieur et madame tout le monde.

De plus, la réalisation de sondages indépendants dans chacune des régions du Québec permet de constater une grande similarité entre les propriétaires forestiers de différents territoires de la province.

Le maintien de ce niveau d'activité et ce désir de transmettre leurs propriétés en héritage peuvent s'expliquer, selon la littérature, par l'incorporation de l'aménagement du lot boisé au mode de vie du propriétaire, peu importe sa nature sociale. Ici, des facteurs intrinsèques à l'individu, telles ses valeurs personnelles et familiales, interviennent davantage pour expliquer son degré d'engagement dans des activités d'aménagement forestier. Le rôle des activités en forêt dans l'unité familiale, l'impact du travail en forêt sur la définition de l'individu ou son bien-être personnel, la fierté de détenir et gérer un patrimoine naturel seront ainsi des facteurs déterminants.

D'ailleurs, la courte distance entre le lot boisé et la résidence du propriétaire, sa longue durée de possession du bien immobilier et son niveau de fréquentation au cours d'une année, corroborent la littérature et témoignent de l'attachement et du plaisir de posséder et d'aménager un milieu naturel, exprimés par plus de 85 % des répondants, bien avant toute autre motivation pour devenir propriétaire forestier (figure 5.6). Bien plus, les propriétaires déclarant récolter du bois affirment pratiquer cette activité pour le plaisir de travailler en forêt, avant l'opportunité de générer un revenu d'appoint (figure 5.14).

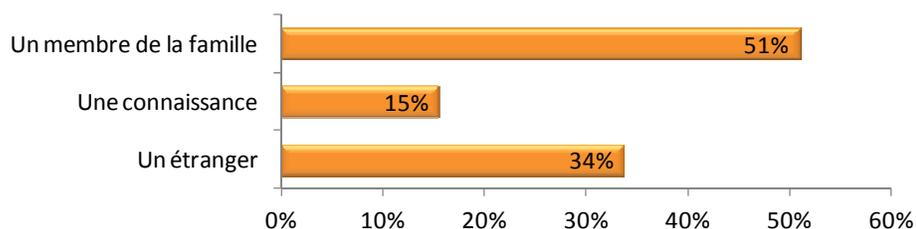
Si l'on compare les données de ce sondage avec celles de 1973, force est de constater que la situation a peu changé : 64 % des propriétaires forestiers demeuraient à moins d'un kilomètre de leurs boisés, comparativement à 50 % aujourd'hui, et 46 % des propriétaires forestiers possédaient leur lot depuis plus de 20 ans, comparativement à 51 % aujourd'hui.

Des différences peuvent néanmoins subsister entre les régions, mais celles-ci pourraient davantage être le fruit d'un historique soutien gouvernemental et des forces des acteurs régionaux que de conditions sociologiques entre les propriétaires forestiers dans un endroit donné. On constatera ainsi peu de variations régionales sur

les motivations à détenir un boisé, mais des variations importantes sur la connaissance et surtout l'utilisation des programmes disponibles. Une analyse statistique plus poussée sera néanmoins nécessaire.

Le mode de transmission des lots boisés peut expliquer le maintien de ces valeurs, d'une génération de propriétaires forestiers à une autre. Pour environ un propriétaire forestier sur deux (51 % des répondants), la propriété forestière fut acquise d'un membre de la famille ou d'une connaissance et le tiers des propriétaires forestiers ont acquis leur premier boisé d'un étranger (figure 6.1). Les propriétaires forestiers ne sont peut-être plus agriculteurs, mais fils, proches d'agriculteurs, ou vivant dans des communautés rurales. Ces individus, aujourd'hui aux métiers et professions variés, partagent des valeurs de vie communes, basées sur un désir de liberté et d'indépendance, le sentiment de contrôle sur leur travail, la fierté retirée de la gestion de leurs terres et la volonté de préserver des traditions familiales.

Figure 6.1 Mode d'acquisition du premier lot boisé



Ces résultats sont rassurants pour les intervenants qui se préoccupent de la protection du couvert forestier pour maintenir la diversité des services environnementaux générés par la forêt privée. L'intensité et le type de prélèvement des ressources forestières qui se réalisent sur le territoire de la forêt privée sont compatibles avec les valeurs environnementales. Toutefois, les tenants de la conservation intégrale des écosystèmes forestiers contre toutes formes de prélèvement ne rejoignent qu'une frange de la population des propriétaires forestiers. Cela démontre le besoin de développer, en plus des mesures de servitudes de conservation écologique actuellement disponibles, des formules de servitudes plus souples permettant une combinaison d'activité de prélèvement et de conservation d'écosystèmes sur la propriété.

De plus, nous constatons que les répondants de moins de 55 ans constituant la nouvelle génération de propriétaires forestiers ont l'intention, dans les mêmes proportions que leurs aînés, d'aménager leurs lots boisés. Le défi demeurera de mobiliser l'effort de milliers d'individus vers des objectifs de politiques publiques dont le principal, en termes de budgets alloués, demeure la mise en valeur des potentiels de récolte de bois pour approvisionner l'industrie des produits forestiers.

Constats

À la lumière des résultats des sondages successivement menés auprès des propriétaires forestiers d'ici et d'ailleurs, il apparaît que les politiques forestières devraient permettre de :

1. Maintenir une offre de service en aménagement forestier diversifiée et flexible pour répondre aux besoins des propriétaires forestiers.

Les motivations des propriétaires forestiers pour détenir un boisé et leurs capacités à réaliser leurs projets d'aménagement forestiers sont variables, tant en intensité qu'en terme de type de projets.

Les données des sondages montrent que la vaste majorité des propriétaires forestiers aménagent leurs boisés pour le plaisir et ce phénomène ne changera pas avec la nouvelle génération. Ils interviennent eux-mêmes dans leurs boisés, ou en compagnie d'un conseiller forestier, pour l'aménager à leur rythme et à leur façon. Les ressources humaines et techniques disponibles doivent permettre en premier lieu d'informer les propriétaires forestiers sur les options d'aménagement possibles en fonction des potentiels de leurs boisés, puis, en second lieu, de les accompagner techniquement, selon leur rythme, dans la réalisation de leurs projets.

Il existe également une catégorie de propriétaires forestiers fortement engagée dans l'utilisation du plein potentiel de récolte de bois et la maximisation du revenu tiré de leurs forêts. Leur degré de connaissance des options d'aménagement forestier est élevé, leurs objectifs bien définis et les ressources humaines et techniques disponibles doivent permettre la réalisation de tous les types de travaux sylvicoles.

Enfin, une autre catégorie s'intéressera à des projets de conservation sans activité de prélèvement de ressources sur leurs propriétés. L'offre de service devra porter sur les outils disponibles et les programmes de soutien technique et financier existants pour répondre à ce besoin. La fiscalité et les servitudes de conservation en sont des exemples.

De plus, un lien de confiance devra se développer entre le conseiller et le propriétaire forestier, en raison de la relation émotive entre le propriétaire et sa forêt, comme le montre les données des sondages auprès de cette clientèle.

Afin de répondre à ces besoins, une offre d'expertises variées devrait être maintenue dans toutes les régions du Québec.

2. Maintenir une diversité de mesures de transfert de connaissances auprès des propriétaires forestiers

Avant d'entreprendre des projets d'aménagement forestier, les propriétaires forestiers rechercheront les informations pertinentes pouvant les aider. Ce processus d'acquisition de connaissance se fera sur une base continue, au gré des lectures et discussions avec des proches ou des intervenants du secteur forestier.

En fait, le transfert de connaissance est un processus complexe puisque les propriétaires forestiers indiquent acquérir de l'information de plusieurs sources. Selon les données du sondage, l'information forestière acquise par les propriétaires de lots boisés provient des journaux et des revues (70 % des répondants), de formation d'un jour (69 %), de leurs conseillers forestiers (67 %), de leurs proches (47 %) et d'Internet (43%). De plus, 86 % des détenteurs d'un plan d'aménagement forestier le jugent utile pour planifier leurs travaux.

Puisque les propriétaires forestiers sont les ultimes décideurs des activités réalisés sur leurs lots, le transfert de connaissances revêt une importance particulière pour bien les renseigner sur les tenants et aboutissants des options d'aménagement disponibles.

3. Maintenir un soutien financier pour initier des projets d'investissements sylvicoles qui répondent à l'évolution des sciences forestières et des objectifs des politiques publiques.

Les données des sondages démontrent que les propriétaires forestiers sont actifs. Toutefois, ce degré d'activité et les projets réalisés sur leurs terres ne respectent pas nécessairement l'évolution des sciences forestières ou les objectifs des politiques publiques.

À cet égard, les programmes de soutien financier à frais partagés demeurent un puissant outil pour influencer la nature des projets chez les propriétaires forestiers.

Les programmes disponibles atteignent d'ailleurs leur cible avec des taux de participation élevés. Ces programmes permettent d'effectuer un transfert de connaissance auprès des propriétaires forestiers pour que leurs interventions dans leurs boisés se fassent selon les règles de l'art sylvicole. La présence d'un ingénieur forestier aux phases de planification, de réalisation ou de vérification permet ainsi d'améliorer la qualité des travaux réalisés selon les plus récentes connaissances forestières.

À cet égard, il apparaît qu'introduire les principes de sylviculture auprès des propriétaires forestiers, sous l'angle de la récolte de bois de chauffage, tel que l'avait fait le MRNF dans les années 90, pourrait être une approche à considérer chez un grand nombre de propriétaires forestiers qui ne s'intéressent qu'à cette activité³⁰.

4. Maintenir une offre de service pour mobiliser les bois récoltés vers les utilisations optimisant les retombées économiques.

La récolte de bois chez des dizaines de milliers de propriétaires forestiers représente un double défi : organiser la logistique de récolte, de négociation des conditions de vente et de transport vers les usines, ainsi que diriger les bois vers l'utilisation qui offrira le plus de retombées pour la société.

Les réglementations de plan conjoint ont permis jusqu'à présent de relever le premier défi de mobilisation des bois.

³⁰ Ministère des Ressources naturelles. 1996. Améliorer votre boisé : La récolte de bois de chauffage, un outil efficace : 22 p. (publication disponible sur le site foretprivee.ca)

Toutefois, les données du sondage indiquent que des volumes importants de bois sont destinés au chauffage domestique. Est-ce l'utilisation qui génère le plus de retombées économique et environnementale ? Cela dépend certainement de la nature des travaux sylvicoles réalisés dans le boisé et du tri et façonnage des billes récoltés. La visite de professionnels et techniciens forestiers chez les propriétaires forestiers devrait permettre de mieux diriger le bois récolté.

5. Favoriser l'implantation de formules de servitudes écologiques souples permettant le prélèvement de ressources sous certaines conditions.

Le sentiment d'appartenance à leurs boisés est élevé chez les propriétaires forestiers québécois. Bien plus, une vaste majorité de propriétaires forestiers (74 % des répondants) visent à léguer leurs boisés plutôt que le vendre à un inconnu.

Ces propriétaires désirent protéger leur patrimoine naturel, tout en maintenant des activités de prélèvement qu'ils jugent respectueuses de l'environnement.

Les modèles dominants de servitudes écologiques sont probablement trop contraignants pour ces propriétaires, mais de nouvelles formules de servitude de conservation forestière mériteraient d'être expérimentées sur le territoire privé québécois.

Enfin, les données collectées au cours de cette enquête peuvent permettre davantage d'analyse. Il nous apparaît essentiel d'initier des projets de recherche pouvant valider des hypothèses portant sur les liens entre le niveau d'activité et les paramètres socio-économiques des propriétaires forestiers, l'existence de variations régionales dans les profils, les motivations et les comportements des propriétaires forestiers, etc.

Annexe A : Résultats du sondage par région du Québec

Les profils des propriétaires forestiers

Les résultats furent compilés selon trois thèmes : les profils des propriétaires forestiers, leurs motivations à détenir, protéger et mettre en valeur leurs propriétés, et les activités réalisées dans leurs boisés. Les résultats sont présentés à l'aide d'une figure qui présente la tendance provinciale et un tableau des données par région du Québec.

Figure A.1 Occupation principale des propriétaires forestiers au Québec

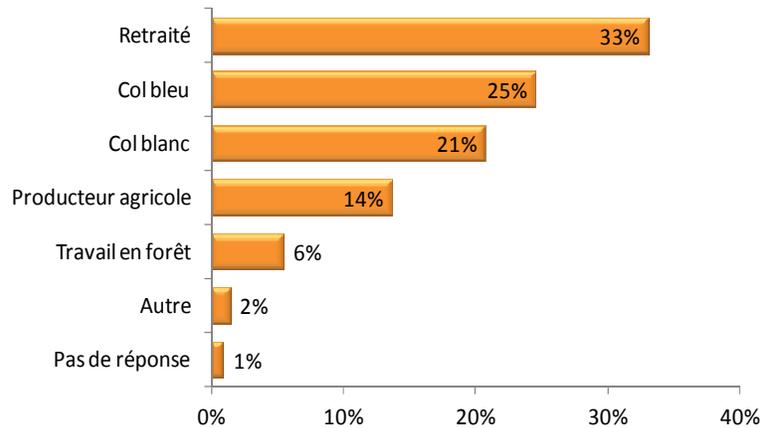


Tableau A.1 Occupation principale des propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	Retraité	Col bleu	Col blanc	Producteur agricole	Travail en forêt	Autres	Ne répond pas
	% des propriétaires forestiers						
Abitibi	31%	33%	23%	3%	11%	0%	0%
Appalaches	33%	29%	24%	9%	5%	1%	1%
Bas St-Laurent	29%	33%	16%	12%	8%	2%	1%
Bois-Francs	35%	22%	20%	19%	1%	1%	2%
Chaudière	22%	26%	19%	26%	5%	1%	2%
Côte-Nord	34%	26%	24%	8%	3%	3%	0%
Estrie	34%	22%	18%	18%	7%	0%	1%
Gaspésie	35%	31%	19%	2%	10%	4%	0%
Lac-St-Jean	34%	29%	11%	14%	9%	3%	0%
Lanaudière	30%	15%	32%	16%	2%	2%	3%
Mauricie	40%	18%	21%	13%	8%	0%	0%
Montérégie	26%	21%	30%	19%	2%	2%	1%
Outaouais	45%	15%	24%	7%	5%	3%	1%
Québec	41%	29%	13%	9%	6%	2%	0%
Saguenay	44%	23%	13%	7%	13%	0%	0%
Témiscamingue	25%	17%	18%	26%	10%	3%	1%
Moyenne	33%	25%	21%	14%	6%	2%	1%

Figure A.2 Répartition des propriétaires forestiers selon leur âge, au Québec

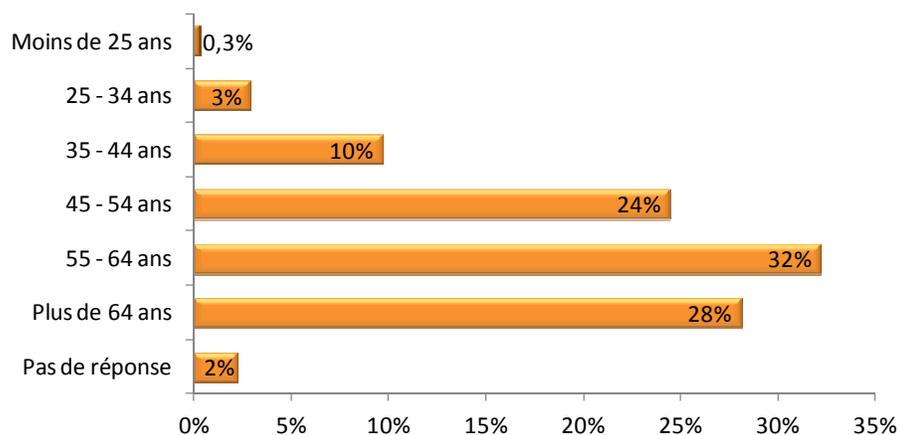


Tableau A.2 Répartition des propriétaires forestiers selon leur âge, par région du Québec

Région	Moins de 25 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	Plus de 64 ans	Pas de réponse	Âge moyen (ans)
	% des propriétaires forestiers							
Abitibi	0%	2%	18%	26%	35%	19%	0%	56
Appalaches	0,5%	4%	11%	24%	32%	27%	2%	58
Bas St-Laurent	0,5%	3%	7%	30%	31%	26%	3%	58
Bois-Francs	1,0%	5%	10%	26%	28%	26%	4%	57
Chaudière	0,5%	5%	10%	27%	32%	23%	3%	57
Côte-Nord	0%	3%	10%	20%	36%	31%	0%	60
Estrie	0%	3%	12%	21%	38%	26%	1%	59
Gaspésie	0%	2%	9%	18%	36%	34%	2%	61
Lac-St-Jean	0%	2%	7%	26%	38%	26%	0%	59
Lanaudière	0%	1%	9%	18%	37%	30%	5%	59
Mauricie	0%	1%	4%	28%	34%	30%	3%	61
Montérégie	0%	5%	11%	29%	27%	27%	1%	57
Outaouais	0%	1%	7%	23%	29%	38%	2%	62
Québec	0%	4%	8%	19%	28%	39%	2%	60
Saguenay	0%	1%	11%	19%	22%	41%	5%	61
Témiscamingue	0%	3%	13%	19%	32%	31%	1%	59
Moyenne	0,3%	3%	10%	24%	32%	28%	2%	59

Figure A.3 Niveau de scolarité complété des propriétaires forestiers, au Québec

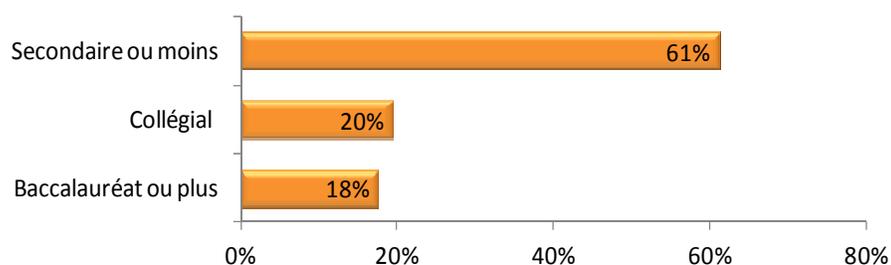


Tableau A.3 Niveau de scolarité complété des propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	Secondaire ou moins	Collégial	Baccalauréat ou plus	Pas de réponse
	% des propriétaires forestiers			
Abitibi	66%	22%	12%	0%
Appalaches	62%	18%	19%	1%
Bas St-Laurent	67%	19%	13%	1%
Bois-Francs	57%	27%	15%	2%
Chaudière	61%	24%	15%	1%
Côte-Nord	64%	21%	14%	1%
Estrie	71%	19%	9%	1%
Gaspésie	65%	19%	13%	3%
Lac-St-Jean	73%	15%	13%	0%
Lanaudière	41%	23%	33%	3%
Mauricie	61%	21%	18%	1%
Montérégie	52%	12%	34%	2%
Outaouais	55%	15%	27%	3%
Québec	68%	18%	15%	0%
Saguenay	64%	20%	14%	2%
Témiscamingue	68%	18%	14%	0%
Moyenne	61%	20%	18%	1%

Figure A.4 Genre des propriétaires forestiers, au Québec

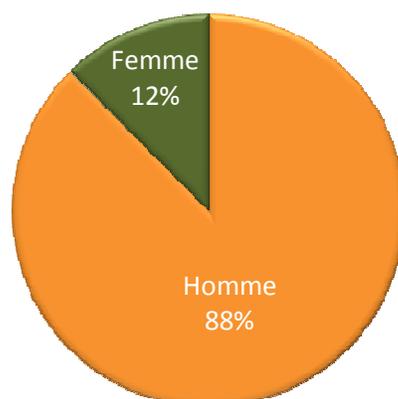


Tableau A.4 Genre des propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	Homme	Femme
	% des propriétaires forestiers	
Abitibi	86%	14%
Appalaches	91%	9%
Bas St-Laurent	86%	14%
Bois-Francs	81%	19%
Chaudière	92%	8%
Côte-Nord	80%	20%
Estrie	89%	11%
Gaspésie	90%	10%
Lac-St-Jean	87%	13%
Lanaudière	81%	19%
Mauricie	90%	10%
Montérégie	90%	10%
Outaouais	85%	15%
Québec	92%	8%
Saguenay	89%	11%
Témiscamingue	84%	16%
Moyenne	88%	12%

Figure A.5 Superficie forestière détenue par les propriétaires forestiers, au Québec
(excluant terres en culture ou en friche)

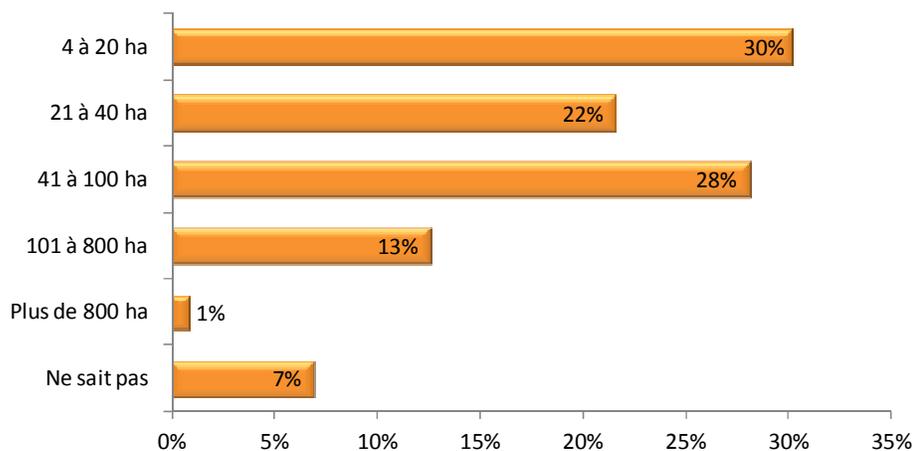


Tableau A.5 Superficie forestière détenue par les propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	4 à 20 ha	21 à 40 ha	41 à 100 ha	101 à 800 ha	Plus de 800 ha	Pas de réponse	Moyenne ha	Médiane ha
	% des propriétaires forestiers							
Abitibi	12%	21%	31%	11%	1%	25%	87	41
Appalaches	36%	21%	23%	10%	1%	9%	70	25
Bas-St-Laurent	25%	24%	32%	12%	1%	7%	74	40
Bois-Francs	42%	23%	20%	7%	1%	7%	55	21
Chaudière	33%	16%	30%	16%	1%	3%	79	40
Côte-Nord	23%	22%	31%	17%	1%	6%	90	41
Estrie	15%	26%	40%	15%	2%	2%	94	42
Gaspésie	34%	20%	22%	16%	0%	8%	58	27
Lac-St-Jean	18%	28%	32%	18%	0%	4%	67	41
Lanaudière	34%	22%	31%	9%	1%	3%	79	32
Mauricie	31%	32%	21%	9%	1%	6%	79	28
Montérégie	54%	15%	24%	4%	0%	3%	30	18
Outaouais	25%	20%	28%	16%	2%	9%	113	40
Québec	29%	23%	29%	10%	0%	8%	53	34
Saguenay	9%	22%	32%	23%	0%	14%	111	49
Témiscamingue	8%	17%	27%	37%	4%	8%	146	81
Moyenne *	30%	22%	28%	13%	1%	7%	53	

* Moyenne en excluant les superficies de plus de 545 ha par propriétaire forestier, ce qui correspond à 2 écarts-type au-dessus de la moyenne (75 ha).

Figure A.6 Mode d'acquisition du premier boisé, au Québec

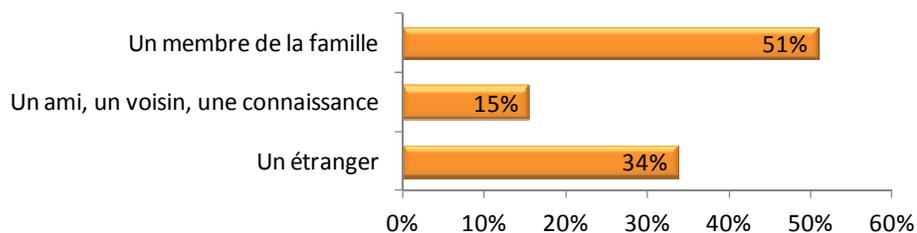


Tableau A.6 Mode d'acquisition du premier boisé, par région du Québec

Région	Membre de la famille	Ami, voisin, connaissance	Autres
	% des propriétaires forestiers		
Abitibi	36%	23%	41%
Appalaches	52%	15%	33%
Bas St-Laurent	64%	15%	20%
Bois-Francs	46%	17%	36%
Chaudière	55%	16%	30%
Côte-Nord	52%	16%	32%
Estrie	49%	15%	36%
Gaspésie	66%	14%	20%
Lac-St-Jean	48%	24%	27%
Lanaudière	35%	15%	50%
Mauricie	49%	16%	34%
Montérégie	31%	10%	59%
Outaouais	48%	16%	36%
Québec	61%	8%	30%
Saguenay	60%	16%	24%
Témiscamingue	45%	17%	38%
Moyenne	51%	15%	34%

Figure A.7 Durée de possession des lots boisés, au Québec

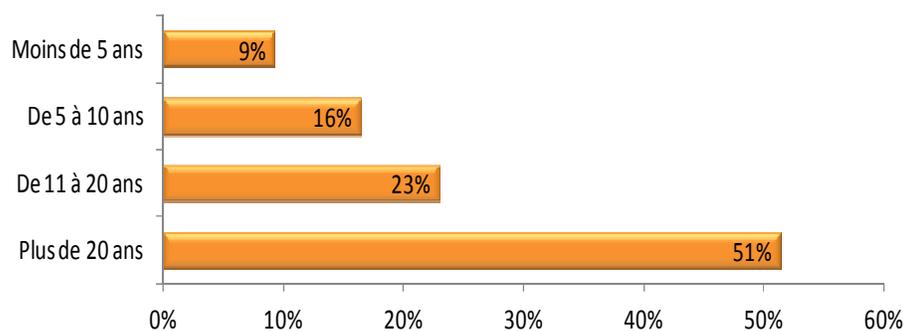


Tableau A.7 Durée de possession des lots boisés, par région du Québec

Région	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	11 à 20 ans	Plus de 20 ans
	% des propriétaires forestiers			
Abitibi	16%	20%	27%	37%
Appalaches	10%	15%	28%	47%
Bas St-Laurent	13%	15%	22%	49%
Bois-Francis	10%	13%	24%	53%
Chaudière	6%	13%	21%	61%
Côte-Nord	7%	22%	22%	49%
Estrie	3%	18%	23%	57%
Gaspésie	3%	20%	18%	59%
Lac-St-Jean	12%	11%	21%	57%
Lanaudière	9%	21%	26%	44%
Mauricie	8%	11%	22%	59%
Montérégie	18%	35%	24%	24%
Outaouais	11%	16%	22%	51%
Québec	8%	14%	17%	61%
Saguenay	5%	16%	19%	60%
Témiscamingue	9%	14%	17%	60%
Moyenne	9%	16%	23%	51%

Figure A.8 Distance entre le plus proche boisé et le lieu de résidence, au Québec

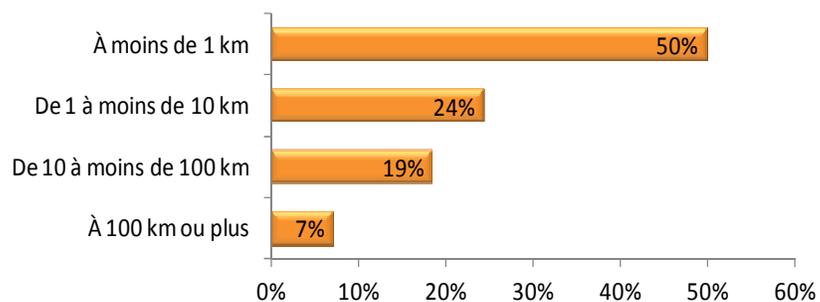


Tableau A.8 Distance entre le plus proche boisé et le lieu de résidence, par région du Québec

Région	À moins de 1 km	De 1 à moins de 10 km	De 10 à moins de 100	À 100 km ou plus
	% des propriétaires forestiers			
Abitibi	57%	19%	20%	4%
Appalaches	40%	25%	22%	13%
Bas St-Laurent	41%	28%	21%	10%
Bois-Francs	52%	26%	19%	3%
Chaudière	47%	33%	15%	4%
Côte-Nord	59%	30%	8%	3%
Estrie	56%	21%	21%	2%
Gaspésie	44%	36%	15%	6%
Lac-St-Jean	38%	35%	25%	2%
Lanaudière	57%	17%	13%	12%
Mauricie	47%	29%	23%	1%
Montérégie	70%	10%	19%	1%
Outaouais	58%	13%	13%	15%
Québec	42%	28%	24%	6%
Saguenay	63%	17%	16%	4%
Témiscamingue	54%	35%	8%	3%
Moyenne	50%	24%	19%	7%

Figure A.9 Revenu annuel familial (avant impôt) des propriétaires forestiers du Québec

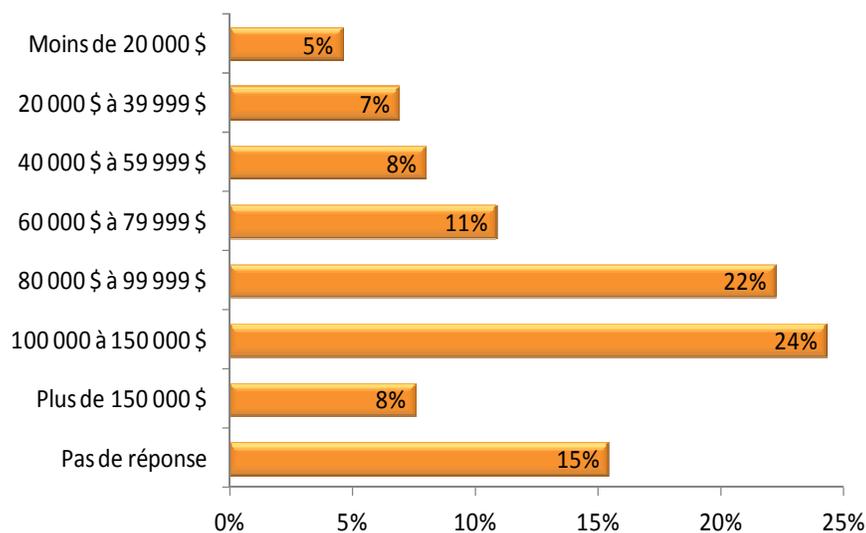


Tableau A.9 Revenu annuel familial (avant impôt) des propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 79 999 \$	80 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 150 000 \$	Plus de 150 000 \$	Pas de réponse
	% des propriétaires forestiers							
Abitibi	3%	11%	7%	16%	20%	22%	8%	13%
Appalaches	3%	9%	8%	13%	23%	19%	6%	19%
Bas St-Laurent	2%	8%	6%	8%	29%	29%	9%	9%
Bois-Francis	1%	6%	9%	14%	21%	26%	6%	17%
Chaudière	6%	5%	8%	10%	23%	26%	4%	19%
Côte-Nord	7%	6%	8%	9%	21%	33%	7%	9%
Estrie	6%	6%	6%	11%	21%	28%	12%	10%
Gaspésie	4%	5%	9%	12%	22%	30%	9%	9%
Lac-St-Jean	1%	8%	3%	11%	32%	28%	8%	8%
Lanaudière	6%	7%	16%	9%	17%	21%	6%	16%
Mauricie	2%	7%	7%	6%	18%	27%	6%	27%
Montérégie	10%	11%	12%	9%	21%	10%	7%	19%
Outaouais	9%	6%	8%	10%	18%	20%	11%	19%
Québec	4%	1%	5%	15%	26%	33%	5%	10%
Saguenay	1%	12%	9%	13%	20%	30%	7%	9%
Témiscamingue	4%	8%	8%	8%	23%	23%	9%	19%
Le Québec	5%	7%	8%	11%	22%	24%	8%	15%

Figure A.10 Proportion du revenu familial (avant impôt) provenant de la forêt, au Québec

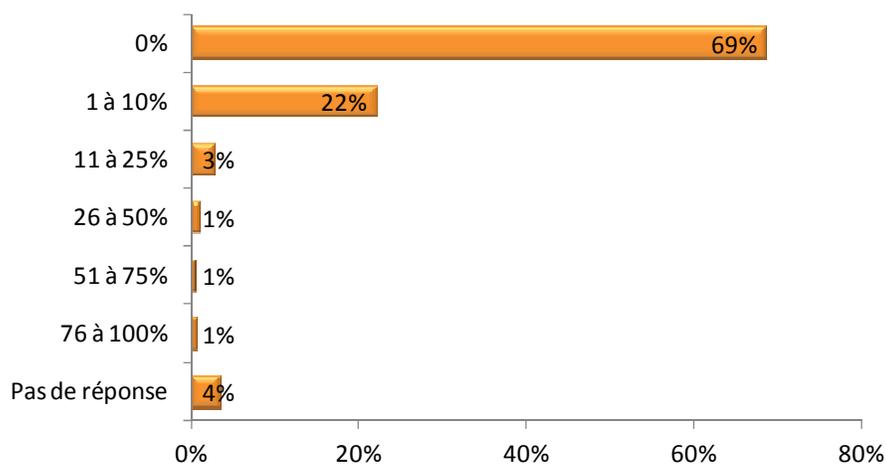


Tableau A.10 Proportion du revenu familial (avant impôt) provenant de la forêt, par région du Québec

Région	0%	1 à 10%	11 à 25%	26 à 50%	51 à 75%	76 à 100%	Pas de réponse
	% des propriétaires forestiers						
Abitibi	82%	12%	1%	0%	1%	0%	4%
Appalaches	67%	25%	4%	1%	1%	0%	3%
Bas St-Laurent	67%	26%	3%	0%	0%	1%	3%
Bois-Francs	72%	18%	4%	1%	1%	1%	3%
Chaudière	54%	35%	4%	3%	1%	1%	4%
Côte-Nord	79%	16%	2%	0%	0%	0%	2%
Estrie	59%	26%	5%	2%	2%	2%	5%
Gaspésie	81%	13%	3%	1%	0%	0%	2%
Lac-St-Jean	59%	33%	4%	1%	0%	1%	2%
Lanaudière	74%	21%	0%	1%	0%	0%	3%
Mauricie	68%	23%	1%	0%	0%	2%	6%
Montérégie	72%	14%	2%	2%	2%	0%	7%
Outaouais	81%	11%	1%	2%	1%	1%	4%
Québec	68%	24%	5%	0%	0%	0%	3%
Saguenay	74%	17%	4%	1%	1%	1%	1%
Témiscamingue	81%	16%	1%	2%	0%	0%	0%
Moyenne	69%	22%	3%	1%	1%	1%	4%

Figure A.11 Proportion des propriétaires forestiers ayant accès à Internet, au Québec

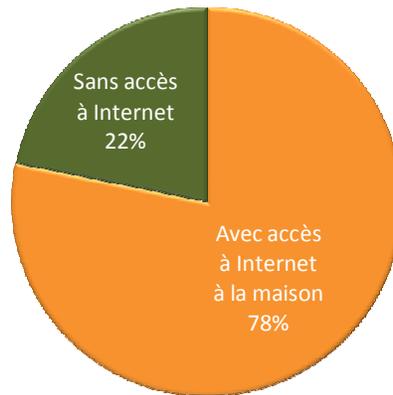


Tableau A.11 Proportion des propriétaires forestiers ayant accès à Internet, par région du Québec

Région	Internet à la maison
	% des propriétaires forestiers
Abitibi	73%
Appalaches	78%
Bas St-Laurent	74%
Bois-Francs	88%
Chaudière	79%
Côte-Nord	85%
Estrie	78%
Gaspésie	77%
Lac-St-Jean	83%
Lanaudière	87%
Mauricie	72%
Montérégie	82%
Outaouais	75%
Québec	72%
Saguenay	68%
Témiscamingue	72%
Moyenne	78%

Figure A.12 Connaissances par les propriétaires forestiers des mesures de soutien qui leur sont destinées, au Québec

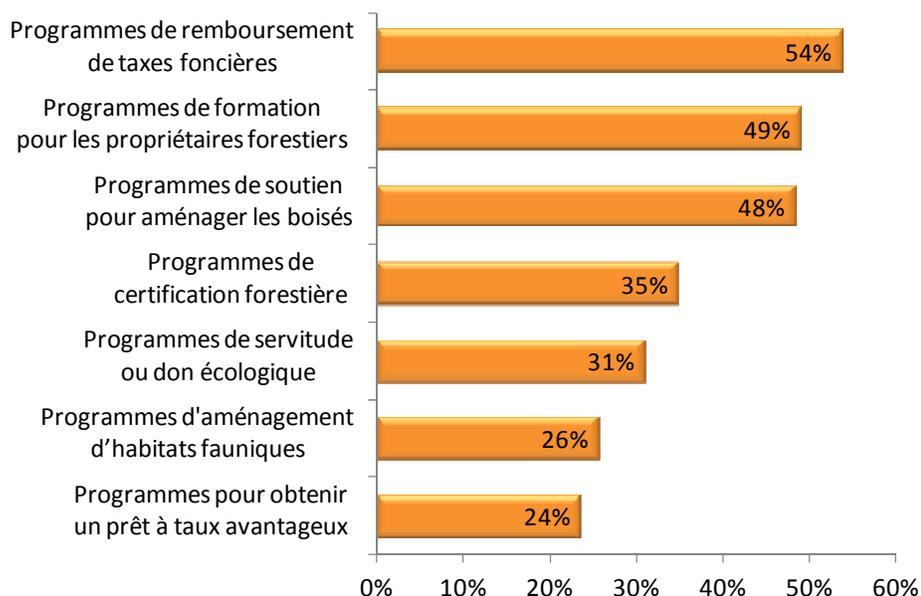


Tableau A.12 Connaissances par les propriétaires forestiers des mesures de soutien qui leur sont destinées, par région du Québec

Région	Programme de remboursement de taxes foncières	Des programmes de formation pour les propriétaires forestiers	Des programmes de soutien pour aménager les boisés	Des programmes de certification forestière	Des programmes de servitude ou don écologique	Des programmes d'aménagement d'habitats fauniques	Des programmes pour obtenir un prêt à taux avantageux
	% des propriétaires forestiers						
Abitibi	38%	30%	52%	32%	35%	19%	21%
Appalaches	52%	46%	45%	31%	33%	21%	20%
Bas St-Laurent	62%	56%	61%	48%	38%	36%	35%
Bois-Francs	45%	39%	32%	19%	22%	16%	14%
Chaudière	63%	60%	55%	39%	33%	31%	28%
Côte-Nord	54%	33%	40%	36%	29%	20%	24%
Estrie	68%	69%	47%	51%	37%	30%	27%
Gaspésie	39%	42%	50%	31%	27%	24%	20%
Lac-St-Jean	59%	54%	42%	39%	24%	18%	32%
Lanaudière	60%	63%	63%	30%	34%	22%	27%
Mauricie	72%	69%	63%	41%	33%	31%	28%
Montérégie	52%	32%	47%	28%	33%	19%	18%
Outaouais	38%	35%	41%	28%	23%	26%	18%
Québec	50%	44%	46%	28%	29%	24%	23%
Saguenay	51%	40%	41%	33%	25%	24%	27%
Témiscamingue	45%	26%	32%	29%	24%	23%	25%
Moyenne	54%	49%	48%	35%	31%	26%	24%

Figure A.13 Façons pour les propriétaires forestiers d'acquérir des connaissances sur la forêt, au Québec

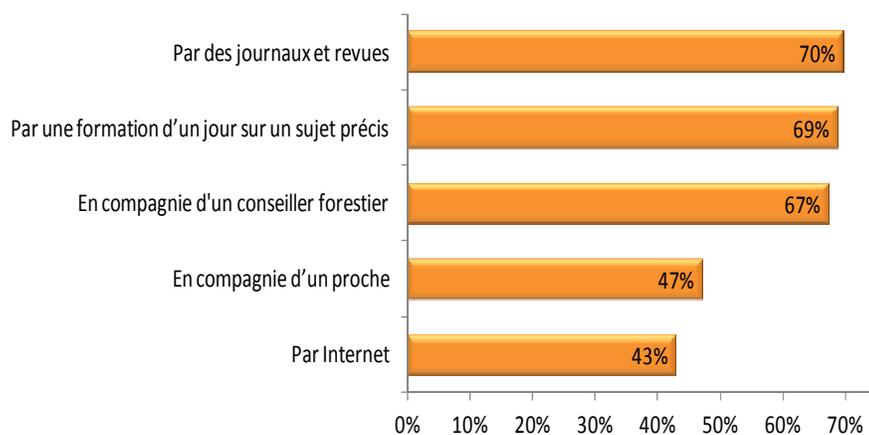


Tableau A.13 Façons pour les propriétaires forestiers d'acquérir des connaissances sur la forêt, par région du Québec

Région	Journaux et revues	Formation d'un jour sur un sujet précis	En compagnie d'un conseiller forestier	Un proche	Internet
	% des propriétaires forestiers				
Abitibi	69%	72%	76%	40%	44%
Appalaches	70%	69%	67%	51%	44%
Bas St-Laurent	70%	68%	69%	54%	34%
Bois-Francis	67%	66%	62%	51%	46%
Chaudière	71%	68%	64%	45%	43%
Côte-Nord	68%	71%	70%	44%	45%
Estrie	76%	72%	70%	47%	44%
Gaspésie	69%	67%	69%	48%	38%
Lac-St-Jean	79%	68%	73%	49%	37%
Lanaudière	70%	77%	72%	43%	52%
Mauricie	79%	73%	68%	37%	40%
Montérégie	72%	78%	77%	42%	58%
Outaouais	60%	63%	62%	45%	41%
Québec	73%	69%	69%	51%	43%
Saguenay	66%	55%	54%	35%	29%
Témiscamingue	65%	59%	65%	39%	38%
Moyenne	70%	69%	67%	47%	43%

Figure A.14 Source d'information consultée avant une prise de décision relative au lot boisé, au Québec

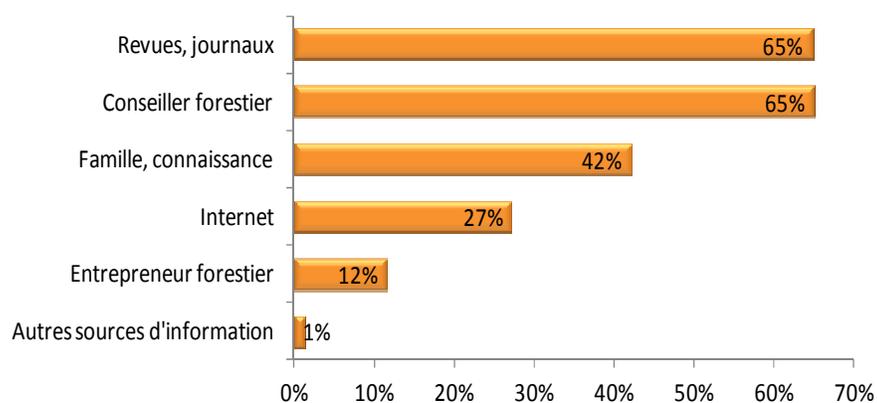


Tableau A.14 Source d'information consultée avant une prise de décision relative au lot boisé, par région du Québec

	Revue, journaux	Conseiller forestier	Famille, connaissance	Internet	Entrepreneur forestier	Autres sources
	% des propriétaires forestiers					
Abitibi	49%	73%	38%	29%	11%	3%
Appalaches	72%	55%	41%	29%	7%	2%
Bas St-Laurent	67%	76%	42%	22%	10%	2%
Bois-Francs	59%	60%	46%	28%	7%	2%
Chaudière	74%	65%	42%	26%	11%	2%
Côte-Nord	68%	67%	54%	28%	10%	1%
Estrie	77%	71%	36%	27%	16%	1%
Gaspésie	61%	70%	38%	20%	9%	1%
Lac-St-Jean	69%	71%	56%	27%	15%	0%
Lanaudière	64%	82%	45%	37%	22%	2%
Mauricie	79%	64%	42%	24%	15%	0%
Montérégie	56%	86%	44%	44%	25%	1%
Outaouais	41%	48%	44%	24%	11%	2%
Québec	80%	58%	40%	31%	6%	2%
Saguenay	62%	64%	43%	19%	7%	1%
Témiscamingue	46%	44%	37%	23%	25%	0%
Moyenne	65%	65%	42%	27%	12%	1%

Figure A.15 Motivations des propriétaires forestiers de posséder un lot boisé, au Québec

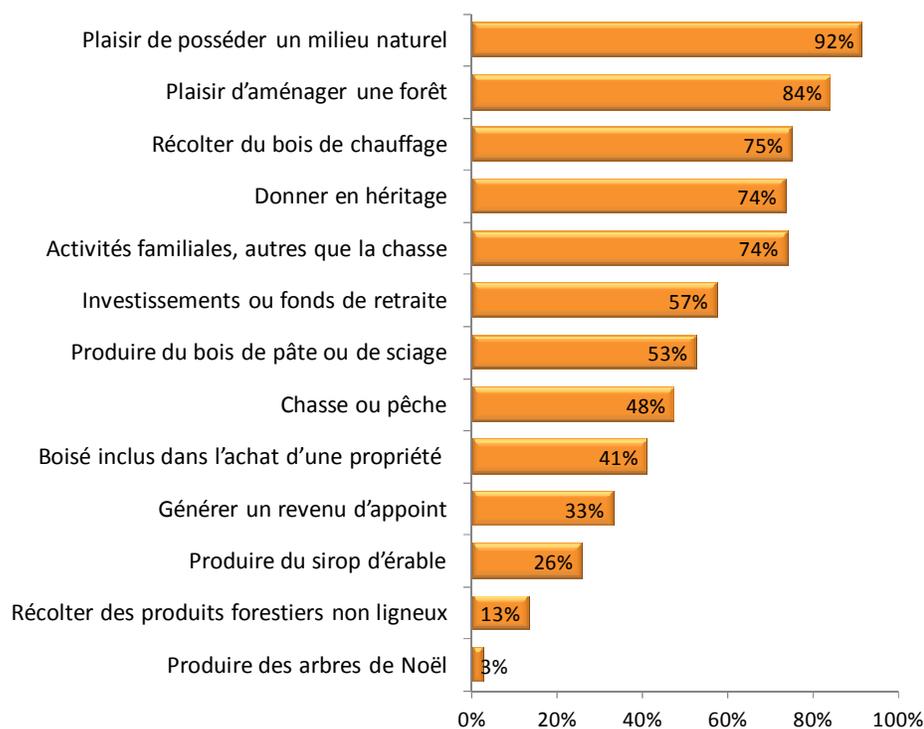


Tableau A.15 Motivations des propriétaires forestiers de posséder un lot boisé, par région du Québec

Région	Motivations												
	Plaisir de posséder un milieu naturel	Plaisir d'aménager une forêt	Récolter du bois de chauffage	Donner en héritage	Activités familiales, autres que la chasse	Investissements ou fonds de retraite	Récolter de bois pour la pâte ou le sciage	Chasse ou pêche	Boisé inclus dans l'achat d'une propriété	Générer un revenu d'appoint	Produire du sirop d'érable	Récolter des produits forestiers non ligneux	Cultiver des arbres de Noël
% des propriétaires forestiers													
Abitibi	97%	88%	73%	78%	80%	57%	43%	60%	47%	27%	0%	17%	3%
Appalaches	95%	84%	74%	77%	72%	62%	52%	46%	31%	30%	29%	9%	3%
Bas St-Laurent	94%	86%	74%	78%	69%	54%	57%	51%	35%	36%	22%	11%	2%
Bois-Francs	91%	81%	83%	66%	77%	55%	47%	44%	45%	24%	31%	9%	2%
Chaudière	83%	79%	74%	72%	70%	57%	73%	44%	43%	42%	42%	8%	3%
Côte-Nord	95%	89%	75%	76%	83%	43%	60%	49%	31%	28%	9%	25%	2%
Estrie	90%	85%	77%	75%	76%	70%	66%	58%	50%	42%	29%	15%	6%
Gaspésie	94%	87%	77%	81%	77%	49%	47%	57%	32%	28%	11%	20%	6%
Lac-St-Jean	97%	94%	85%	81%	83%	58%	56%	43%	26%	48%	3%	28%	1%
Lanaudière	92%	93%	68%	69%	74%	67%	36%	24%	43%	39%	32%	30%	3%
Mauricie	93%	89%	67%	72%	76%	67%	54%	34%	40%	31%	20%	10%	1%
Montérégie	91%	88%	70%	61%	71%	47%	25%	36%	65%	26%	36%	15%	1%
Outaouais	93%	80%	69%	72%	76%	53%	42%	58%	42%	29%	17%	14%	1%
Québec	97%	86%	90%	81%	78%	54%	61%	45%	28%	32%	22%	18%	5%
Saguenay	93%	82%	80%	85%	82%	53%	64%	49%	36%	37%	20%	21%	2%
Témiscamingue	81%	70%	81%	76%	59%	46%	52%	46%	67%	29%	5%	13%	4%
Moyenne	92%	84%	75%	74%	74%	57%	53%	48%	41%	33%	26%	13%	3%

Figure A.16 Les motivations des propriétaires forestiers qui récoltent ou font récolter du bois, au Québec

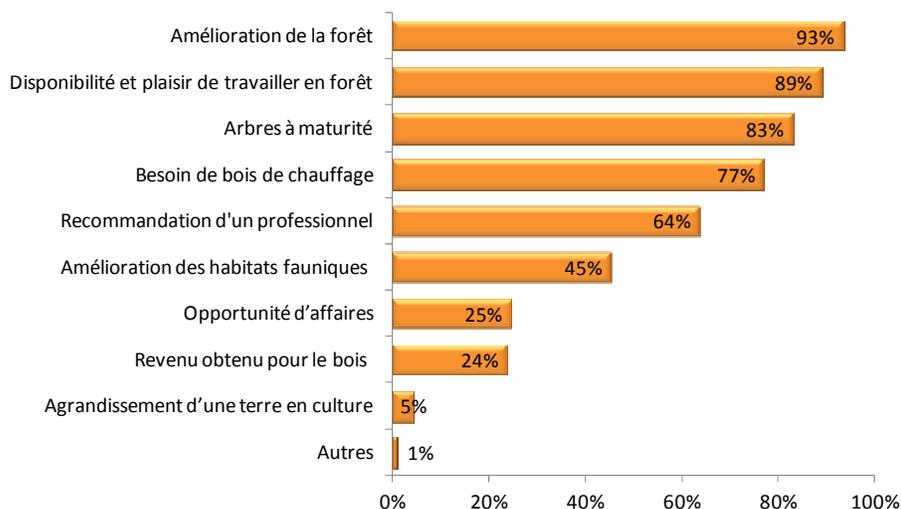


Tableau A.16 Les motivations des propriétaires forestiers qui récoltent ou font récolter du bois, par région du Québec

Région	Amélioration de la forêt	Disponibilité et plaisir de travailler en forêt	Arbres à maturité	Besoin de bois de chauffage	Recommandation d'un professionnel	Amélioration des habitats fauniques	Opportunité d'affaires	Revenu obtenu pour le bois	Agrandissement d'une terre en culture	Autres
	% des propriétaires forestiers									
Abitibi	83%	82%	82%	73%	40%	58%	18%	23%	10%	0%
Appalaches	97%	88%	73%	70%	53%	48%	31%	16%	3%	1%
Bas St-Laurent	94%	89%	89%	80%	77%	49%	23%	26%	5%	2%
Bois-Francs	98%	95%	80%	84%	60%	37%	15%	11%	1%	1%
Chaudière	93%	88%	90%	72%	62%	46%	27%	32%	3%	1%
Côte-Nord	95%	97%	84%	78%	68%	21%	21%	21%	14%	0%
Estrie	93%	93%	89%	77%	69%	57%	32%	31%	3%	1%
Gaspésie	90%	82%	80%	85%	73%	38%	22%	24%	6%	1%
Lac-St-Jean	97%	95%	95%	90%	67%	30%	33%	41%	25%	1%
Lanaudière	88%	84%	72%	72%	75%	40%	30%	15%	6%	3%
Mauricie	92%	85%	85%	82%	62%	39%	25%	30%	3%	0%
Montérégie	89%	82%	59%	77%	68%	50%	11%	11%	9%	2%
Outaouais	92%	91%	88%	76%	61%	42%	24%	29%	5%	1%
Québec	95%	90%	89%	78%	56%	43%	21%	24%	3%	0%
Saguenay	97%	90%	93%	85%	59%	29%	24%	39%	12%	2%
Témiscamingue	88%	73%	75%	83%	42%	27%	38%	31%	10%	2%
Moyenne	93%	89%	83%	77%	64%	45%	25%	24%	5%	1%

Figure A.17 Les motivations des propriétaires qui n'ont pas aménagé leurs boisés dans les dernières années, au Québec

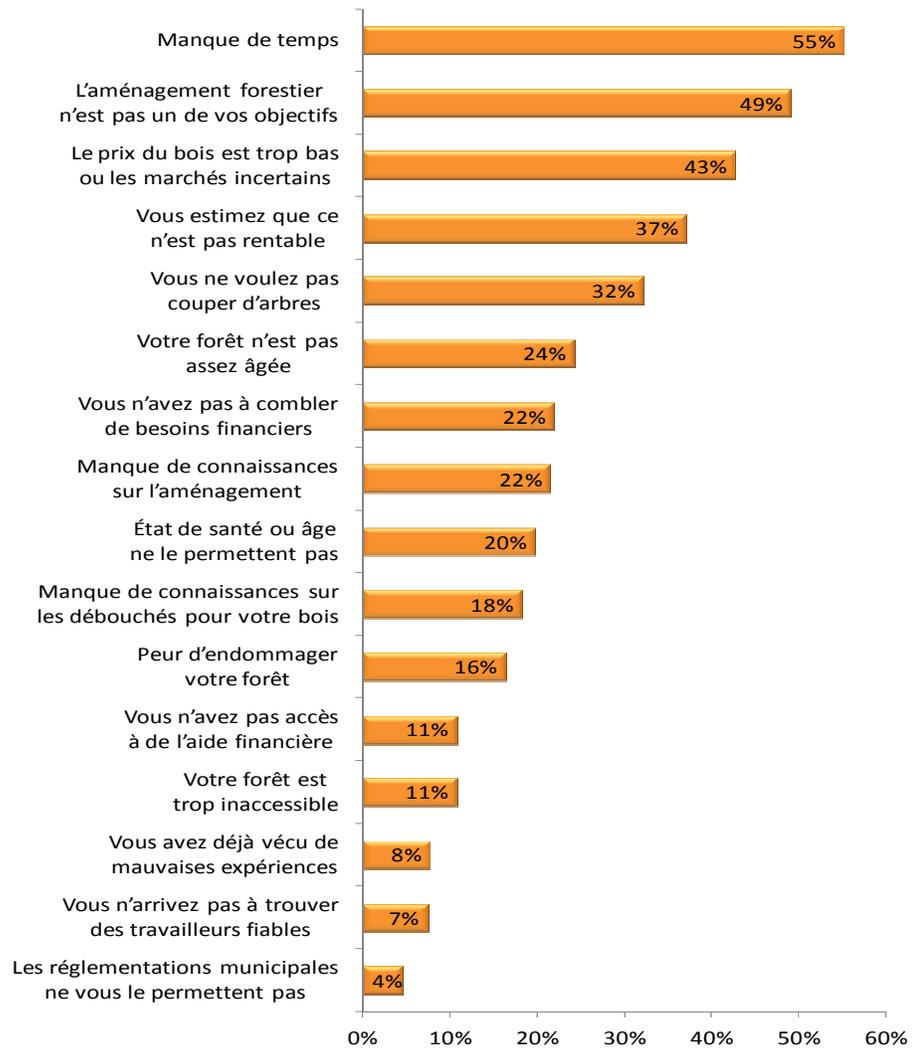


Tableau A.17 Les motivations des propriétaires qui n'ont pas aménagé leurs boisés dans les dernières années, par région du Québec

Région	Manque de temps L'aménagement forestier n'est pas un objectif Le prix du bois ou les marchés incertains Rentabilité Ne pas vouloir couper d'arbres La forêt n'est pas assez âgée Pas de besoins financiers à combler Manque de connaissances sur l'aménagement État de santé ou âge du propriétaire ne le permettent pas Manque de connaissances sur les débouchés pour leur bois Peur d'endommager la forêt Pas accès à de l'aide financière Forêt trop inaccessible Déjà vécu de mauvaises expériences Travailleurs fiables difficiles à trouver La réglementation municipale ne le permet pas															
	% des propriétaires forestiers															
Abitibi	57%	37%	34%	26%	29%	26%	31%	23%	17%	14%	17%	17%	6%	14%	3%	6%
Appalaches	61%	45%	52%	45%	36%	24%	24%	25%	23%	16%	19%	15%	12%	8%	11%	4%
Bas St-Laurent	67%	49%	46%	22%	33%	29%	13%	14%	19%	16%	10%	3%	11%	3%	0%	2%
Bois-Francis	54%	65%	29%	27%	29%	19%	25%	16%	17%	21%	6%	11%	8%	3%	6%	5%
Chaudière	66%	55%	55%	61%	34%	23%	25%	18%	18%	18%	18%	2%	5%	9%	11%	7%
Côte-Nord	71%	67%	21%	13%	29%	17%	13%	8%	17%	13%	4%	8%	8%	8%	4%	0%
Estrie	59%	43%	60%	55%	24%	26%	29%	14%	26%	9%	16%	7%	12%	10%	5%	7%
Gaspésie	51%	44%	51%	43%	27%	23%	22%	26%	24%	26%	16%	16%	13%	9%	9%	2%
Lac-St-Jean	50%	50%	41%	23%	41%	18%	18%	27%	18%	23%	23%	14%	5%	5%	5%	5%
Lanaudière	61%	29%	42%	48%	29%	29%	13%	23%	10%	26%	13%	19%	3%	3%	10%	3%
Mauricie	47%	44%	36%	36%	22%	25%	36%	19%	14%	11%	17%	17%	14%	8%	14%	11%
Montérégie	63%	37%	32%	29%	22%	27%	17%	32%	5%	24%	15%	17%	17%	7%	7%	12%
Outaouais	37%	56%	29%	28%	45%	27%	20%	26%	25%	21%	27%	6%	11%	12%	9%	1%
Québec	55%	58%	58%	36%	24%	9%	15%	15%	21%	15%	6%	24%	18%	3%	6%	6%
Saguenay	49%	54%	49%	34%	29%	14%	23%	26%	34%	17%	14%	9%	17%	6%	6%	0%
Témiscamingue	53%	58%	38%	33%	27%	29%	24%	24%	9%	16%	20%	11%	9%	9%	2%	4%
Moyenne	55%	49%	43%	37%	32%	24%	22%	22%	20%	18%	16%	11%	11%	8%	7%	4%

Figure A.18 Les conditions qui pourraient convaincre les propriétaires forestiers de faire plus de travaux en forêt, au Québec

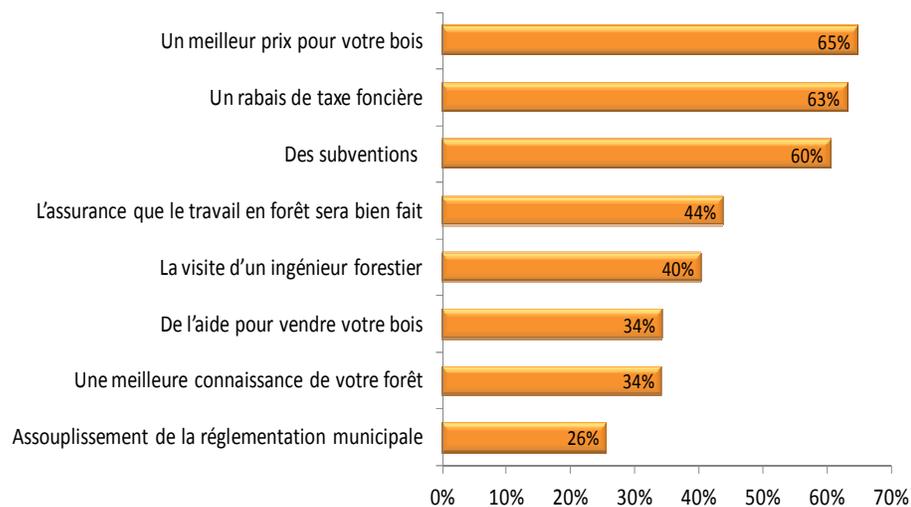


Tableau A.18 Les conditions qui pourraient convaincre les propriétaires forestiers de faire plus de travaux en forêt, par région du Québec

Région	Un meilleur prix pour votre bois	Un rabais de taxe foncière	Des subventions	L'assurance que le travail en forêt sera bien fait	La visite d'un ingénieur forestier	De l'aide pour vendre le bois récolté	Une meilleure connaissance de leur forêt	Assouplissement de la réglementation municipale
	% des propriétaires forestiers							
Abitibi	58%	64%	75%	46%	47%	20%	35%	33%
Appalaches	62%	63%	57%	36%	39%	31%	29%	29%
Bas St-Laurent	71%	67%	59%	46%	36%	39%	38%	26%
Bois-Francs	51%	61%	58%	39%	40%	24%	31%	23%
Chaudière	79%	63%	61%	46%	39%	39%	32%	23%
Côte-Nord	52%	60%	62%	34%	34%	26%	30%	16%
Estrie	77%	67%	65%	47%	40%	43%	33%	27%
Gaspésie	68%	57%	58%	45%	45%	36%	39%	21%
Lac-St-Jean	73%	69%	60%	47%	45%	36%	36%	31%
Lanaudière	66%	62%	71%	53%	50%	39%	41%	27%
Mauricie	64%	61%	56%	48%	39%	44%	36%	25%
Montérégie	51%	72%	72%	42%	46%	34%	41%	32%
Outaouais	53%	58%	54%	45%	40%	29%	36%	53%
Québec	68%	64%	54%	46%	34%	30%	29%	23%
Saguenay	64%	55%	51%	34%	33%	33%	26%	19%
Témiscamingue	68%	59%	67%	41%	40%	38%	35%	18%
Moyenne	65%	63%	60%	44%	40%	34%	34%	26%

Les activités réalisées chez les propriétaires forestiers Les activités réellement réalisées chez un propriétaire forestier peuvent différer de ses motivations d'acquisition et de possession. Cette section tente de décrire le comportement et les activités des propriétaires de lots boisés.

Figure A.19 Fréquence des visites des boisés par les propriétaires forestiers, au Québec

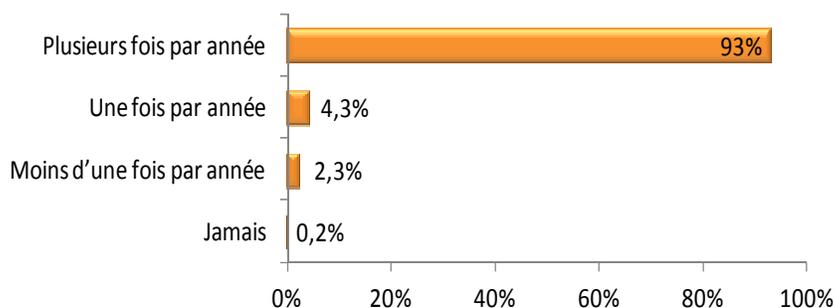
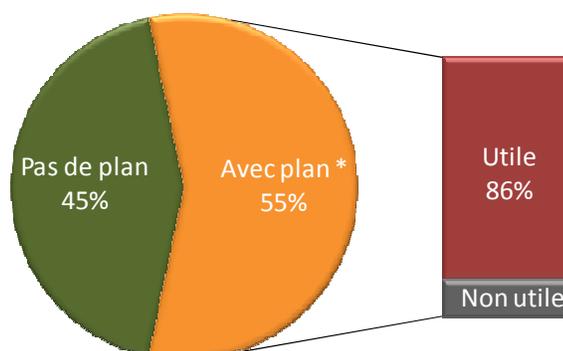


Tableau A.19 Fréquence des visites des boisés par les propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	Plusieurs fois par année	Une fois par année	Moins d'une fois par année	Jamais
	% des propriétaires forestiers			
Abitibi	95%	2%	3%	0%
Appalaches	90%	5%	5%	0%
Bas St-Laurent	93%	5%	2%	0%
Bois-Francs	95%	4%	1%	1%
Chaudière	92%	5%	3%	1%
Côte-Nord	93%	5%	2%	0%
Estrie	92%	5%	3%	0%
Gaspésie	93%	6%	1%	1%
Lac-St-Jean	97%	3%	0%	0%
Lanaudière	96%	1%	3%	0%
Mauricie	92%	7%	1%	0%
Montérégie	98%	2%	0%	0%
Outaouais	95%	3%	2%	1%
Québec	95%	4%	1%	0%
Saguenay	93%	6%	1%	0%
Témiscamingue	81%	14%	5%	0%
Moyenne	93%	4%	2%	0%

Figure A.20 Possession d'un plan d'aménagement par les propriétaires forestiers et évaluation de son utilité relative, au Québec



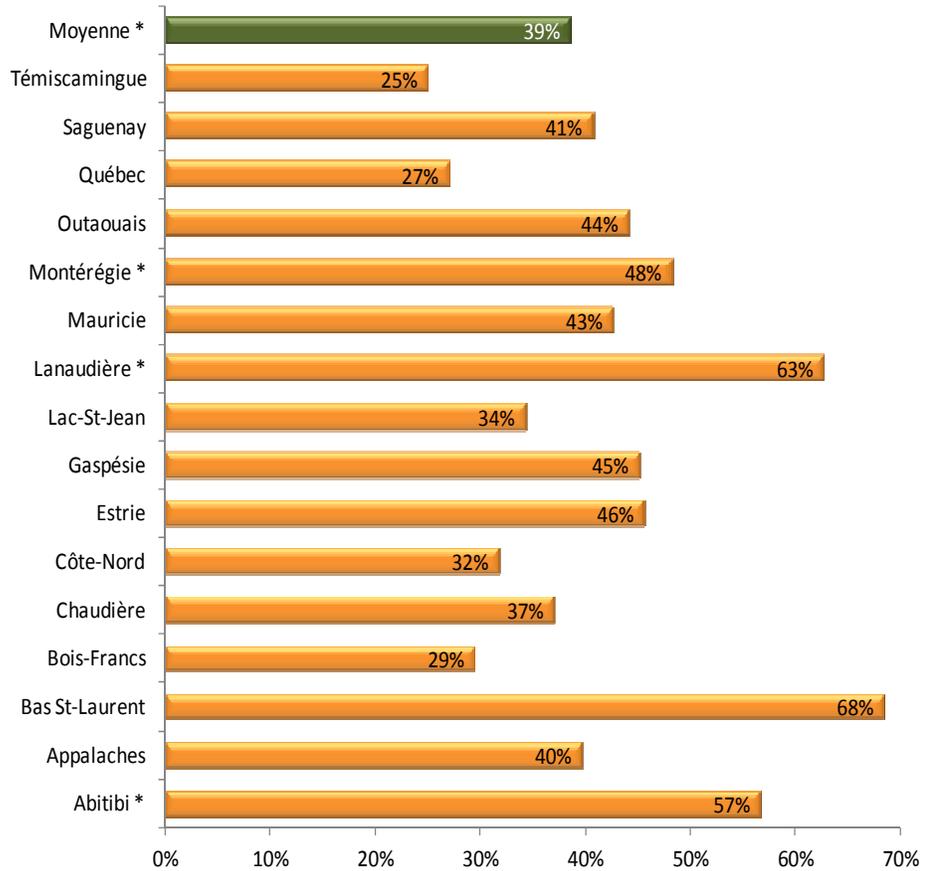
* Moyenne sans tenir compte des régions Abitibi, Lanaudière et Montérégie, car les listes de propriétaires forestiers utilisées pour ces régions proviennent des agences de mise en valeur des forêts privées; les résultats se rapportant à la possession d'un plan d'aménagement en sont influencés.

Tableau A.20 Possession d'un plan d'aménagement par les propriétaires forestiers et évaluation de son utilité relative, par région du Québec

Région	Possession d'un plan d'aménagement	Utilité du plan dans la planification des travaux
	% des propriétaires forestiers	
Abitibi	80%	83%
Appalaches	45%	89%
Bas St-Laurent	69%	93%
Bois-Francs	45%	86%
Chaudière	60%	85%
Côte-Nord	59%	88%
Estrie	72%	80%
Gaspésie	62%	86%
Lac-St-Jean	57%	89%
Lanaudière	85%	89%
Mauricie	65%	81%
Montérégie	81%	80%
Outaouais	38%	88%
Québec	52%	88%
Saguenay	47%	86%
Témiscamingue	41%	74%
Moyenne *	55%	86%

* Moyenne sans tenir compte des régions Abitibi, Lanaudière et Montérégie, car les listes de propriétaires forestiers utilisées pour ces régions proviennent des agences de mise en valeur des forêts privées; les résultats se rapportant à la possession d'un plan d'aménagement en sont influencés.

Figure A.21 Proportion de propriétaires forestiers ayant bénéficié d'une aide financière gouvernementale, ou d'une agence régionale de mise en valeur des forêts privées, pour réaliser des travaux d'aménagement forestier, au Québec (5 dernières années)



* Moyenne sans tenir compte des régions Abitibi, Lanaudière et Montérégie, car les listes de propriétaires forestiers utilisées pour ces régions proviennent des agences de mise en valeur des forêts privées. Les résultats se rapportant à l'aide financière provenant du gouvernement ou d'une agence régionale sont donc influencés selon la provenance de la liste de propriétaires.

Figure A.22 Les raisons des propriétaires forestiers pour ne pas utiliser les programmes de soutien financier à l'aménagement forestier, au Québec

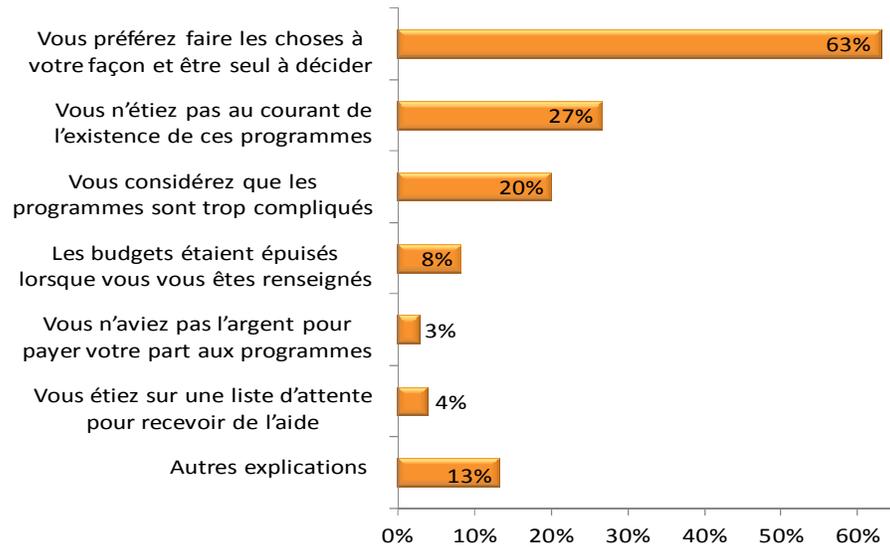


Tableau A.22 Les raisons des propriétaires forestiers pour ne pas utiliser les programmes de soutien financier à l'aménagement forestier, par région du Québec

Région	Vous préférez faire les choses à votre façon et être seul à décider	Vous n'étiez pas au courant de l'existence de ces programmes	Vous considérez que les programmes sont trop compliqués	Les budgets étaient épuisés lorsque vous vous êtes renseignés	Vous n'aviez pas l'argent pour payer votre part aux programmes	Vous étiez sur une liste d'attente pour recevoir de l'aide	Autres
Abitibi	50%	27%	27%	19%	8%	4%	19%
Appalaches	58%	38%	23%	3%	4%	0%	19%
Bas St-Laurent	60%	21%	21%	10%	0%	2%	26%
Bois-Francis	66%	34%	13%	4%	0%	5%	15%
Chaudière	68%	16%	30%	12%	5%	9%	6%
Côte-Nord	65%	42%	16%	7%	5%	9%	14%
Estrie	61%	22%	19%	9%	4%	1%	4%
Gaspésie	54%	11%	5%	9%	2%	4%	11%
Lac-St-Jean	81%	27%	17%	8%	4%	2%	8%
Lanaudière	52%	36%	32%	24%	8%	8%	16%
Mauricie	63%	20%	11%	9%	3%	0%	6%
Montérégie	41%	28%	14%	7%	3%	3%	21%
Outaouais	73%	40%	13%	8%	0%	4%	13%
Québec	76%	13%	26%	9%	2%	4%	20%
Saguenay	86%	17%	26%	0%	0%	0%	11%
Témiscamingue	39%	31%	19%	6%	6%	8%	8%
Moyenne	63%	27%	20%	8%	3%	4%	13%

Figure A.23 Proportion de propriétaires de lots boisés réalisant des activités de récolte et d'aménagement forestier, par région du Québec

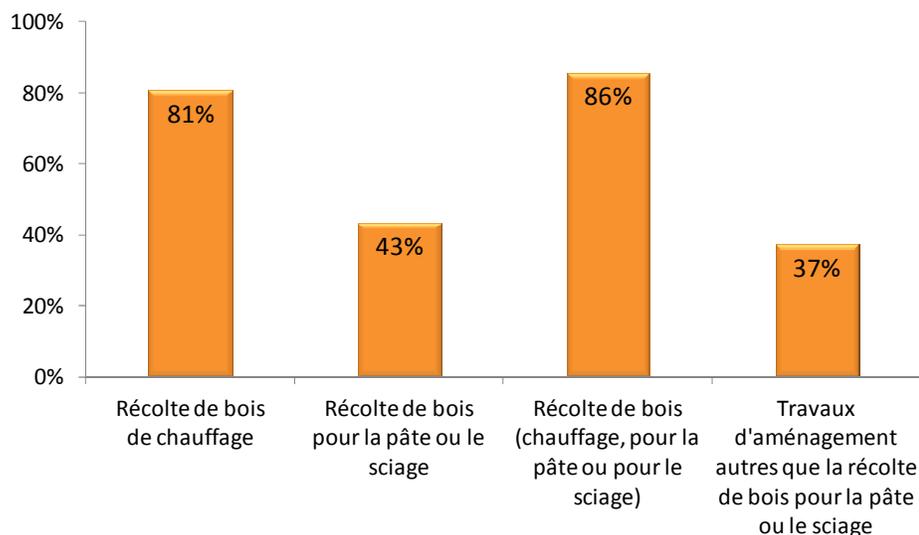


Tableau A.23 Proportion de propriétaires de lots boisés réalisant des activités de récolte et d'aménagement forestier, par région du Québec

Région	Récolte de bois de chauffage	Récolte de bois pour la pâte ou le sciage	Récolte de bois (chauffage, pour la pâte ou pour le sciage)	Travaux d'aménagement autres que la récolte de bois pour la pâte ou le sciage
	% des propriétaires forestiers			
Abitibi	71%	27%	76%	49%
Appalaches	79%	45%	85%	31%
Bas St-Laurent	79%	46%	85%	40%
Bois-Francis	88%	42%	89%	44%
Chaudière	80%	67%	87%	32%
Côte-Nord	74%	32%	80%	59%
Estrie	88%	59%	94%	27%
Gaspésie	77%	26%	79%	36%
Lac-St-Jean	89%	47%	96%	56%
Lanaudière	81%	28%	83%	56%
Mauricie	76%	39%	85%	39%
Montérégie	81%	24%	86%	45%
Outaouais	74%	29%	78%	27%
Québec	93%	45%	94%	38%
Saguenay	83%	43%	85%	35%
Témiscamingue	78%	31%	83%	30%
Moyenne	81%	43%	86%	37%

Figure A.24 Volume de bois de chauffage récolté par les propriétaires forestiers dans la dernière année, au Québec

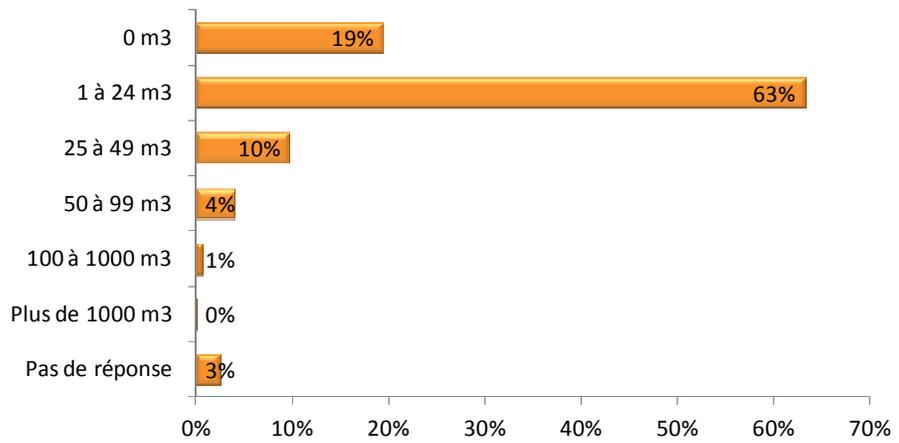


Figure A.25 Proportion de bois récolté (chauffage, pâte, sciage) au cours des cinq dernières années chez les propriétaires forestiers, au Québec

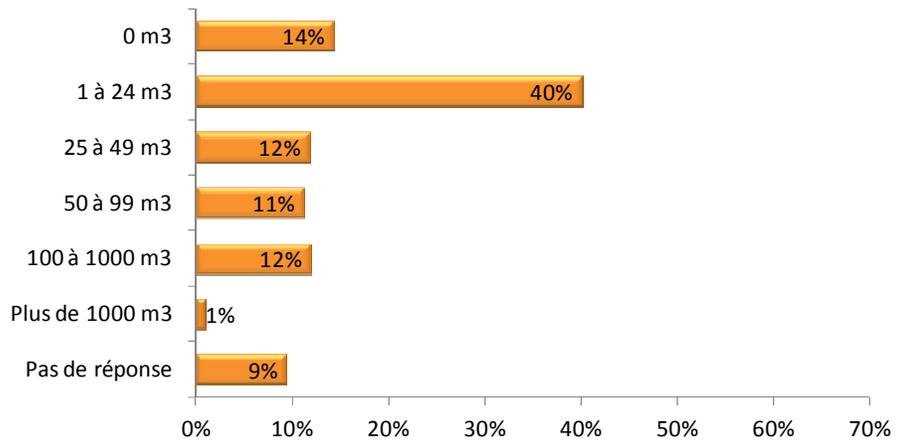


Figure A.26 Mécanisation de la récolte de bois chez les propriétaires forestiers, au Québec

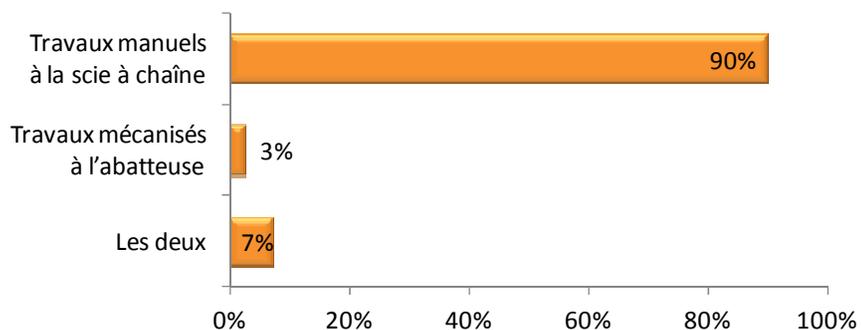


Tableau A.26 Mécanisation de la récolte de bois chez les propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	Travaux manuels à la scie à chaîne	Travaux mécanisés à l'abatteuse	Les deux
	% des propriétaires forestiers		
Abitibi	73%	12%	15%
Appalaches	94%	0%	6%
Bas St-Laurent	88%	3%	9%
Bois-Francis	90%	4%	6%
Chaudière	91%	4%	5%
Côte-Nord	82%	14%	4%
Estrie	90%	2%	8%
Gaspésie	90%	4%	6%
Lac-St-Jean	87%	4%	9%
Lanaudière	81%	0%	19%
Mauricie	89%	3%	8%
Montérégie	87%	9%	4%
Outaouais	88%	2%	11%
Québec	93%	0%	7%
Saguenay	90%	5%	5%
Témiscamingue	97%	0%	3%
Moyenne	90%	3%	7%

Figure A.27 Intervenants participant à la planification et réalisation des travaux d'aménagement forestier chez les propriétaires forestiers, au Québec

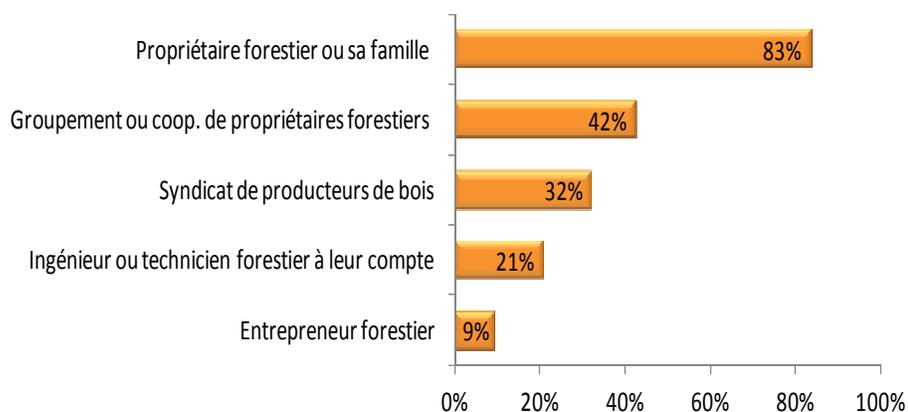


Tableau A.27 Intervenants participant à la planification et réalisation des travaux d'aménagement forestier chez les propriétaires forestiers, par région du Québec

Région	Propriétaire forestier ou sa famille	Groupement de propriétaires forestiers	Syndicat de producteurs de bois	Ingénieur ou technicien forestier à leur compte	Entrepreneur forestier
	% des propriétaires forestiers				
Abitibi	87%	33%	32%	38%	5%
Appalaches	79%	36%	27%	16%	8%
Bas St-Laurent	86%	65%	29%	12%	5%
Bois-Francis	88%	37%	18%	19%	7%
Chaudière	79%	33%	55%	21%	12%
Côte-Nord	83%	63%	11%	5%	3%
Estrie	83%	48%	42%	24%	6%
Gaspésie	82%	66%	25%	16%	9%
Lac-St-Jean	86%	60%	49%	10%	10%
Lanaudière	78%	40%	31%	49%	15%
Mauricie	89%	38%	48%	16%	13%
Montérégie	86%	20%	14%	46%	18%
Outaouais	87%	40%	16%	15%	13%
Québec	89%	44%	33%	11%	3%
Saguenay	81%	44%	37%	17%	8%
Témiscamingue	79%	19%	33%	21%	23%
Moyenne	83%	42%	32%	21%	9%

Figure A.28

Proportion des propriétaires forestiers affirmant avoir réduit leurs activités d'aménagement en raison des réglementations municipales sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier, par région du Québec

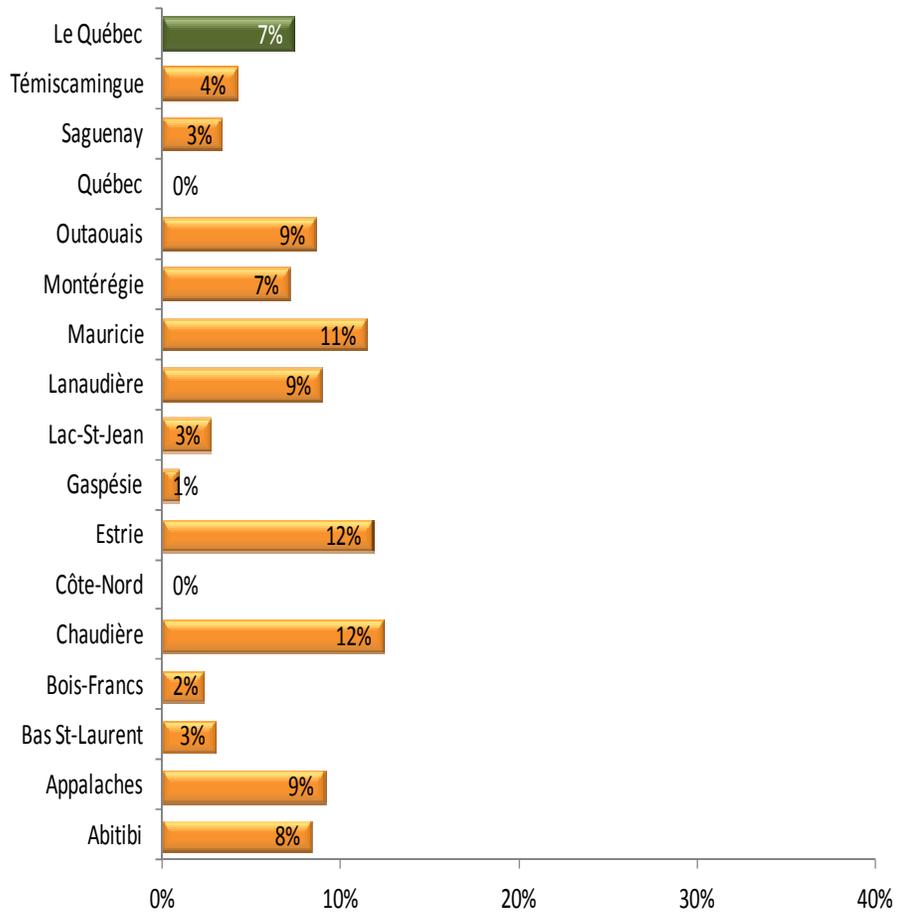


Figure A.29 Intention des propriétaires forestiers pour les cinq prochaines années, au Québec

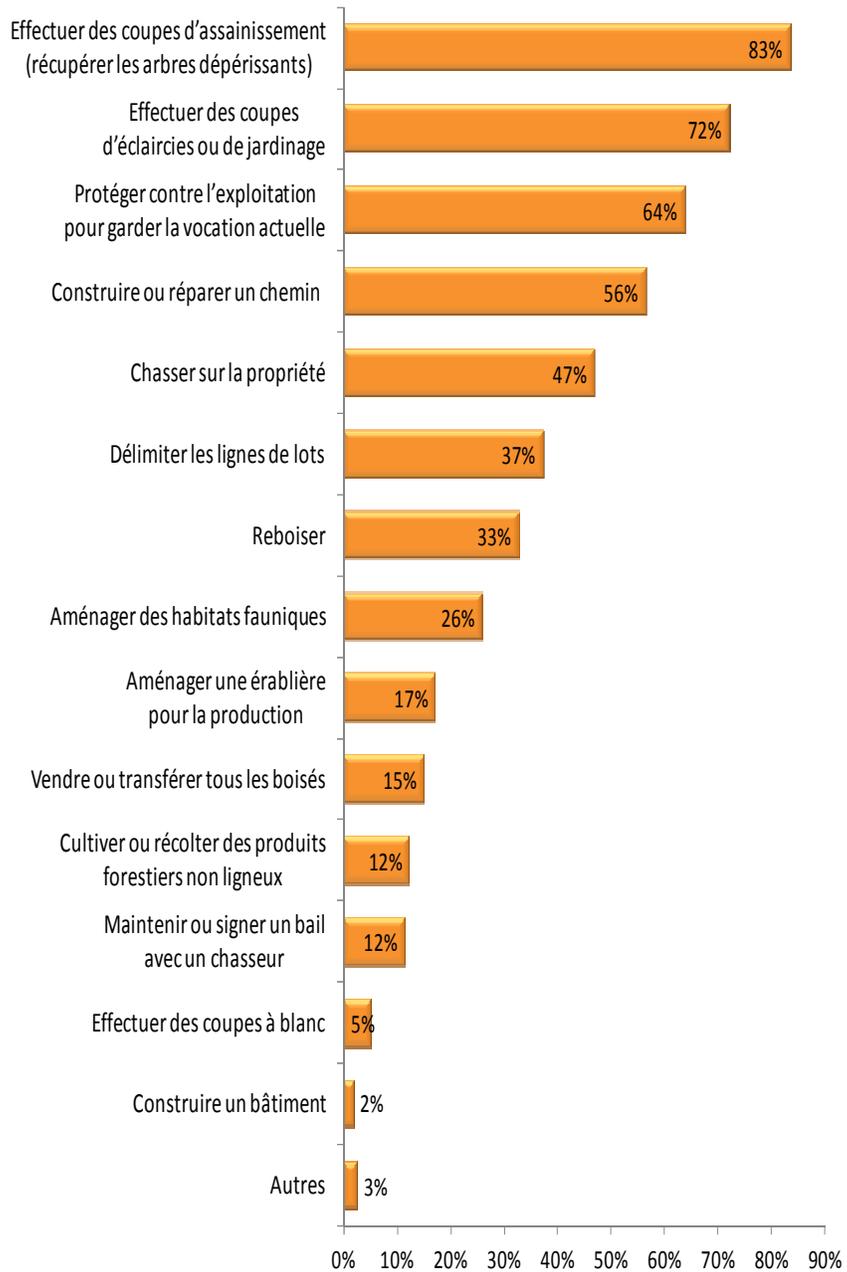


Tableau A.29 Intention des propriétaires forestiers pour les cinq prochaines années, par région du Québec

Région	Intention des propriétaires forestiers														
	Effectuer des coupes d'assainissement	Effectuer des coupes d'éclaircies ou de jardinage	Protéger contre l'exploitation pour garder la vocation actuelle	Construire ou réparer un chemin	Chasser sur la propriété	Délimiter les lignes de lots	Reboiser	Aménager des habitats fauniques	Aménager une érablière pour la production	Vendre ou transférer tous les boisés	Cultiver ou récolter des produits forestiers non ligneux	Maintenir ou signer un bail avec un chasseur	Effectuer des coupes à blanc	Construire un bâtiment	Autres
Abitibi	73%	55%	72%	65%	61%	49%	54%	39%	1%	9%	13%	5%	9%	1%	1%
Appalaches	86%	74%	70%	55%	48%	44%	30%	23%	15%	14%	8%	11%	3%	3%	4%
Bas St-Laurent	85%	86%	68%	58%	52%	42%	32%	29%	12%	17%	7%	9%	10%	1%	1%
Bois-Francis	87%	68%	55%	52%	39%	20%	23%	16%	16%	15%	6%	13%	1%	2%	0%
Chaudière	85%	76%	66%	63%	41%	38%	31%	24%	24%	18%	7%	14%	7%	0%	4%
Côte-Nord	85%	80%	46%	52%	46%	32%	29%	21%	4%	18%	27%	1%	7%	3%	4%
Estrie	86%	77%	67%	59%	51%	33%	31%	33%	22%	13%	13%	21%	4%	4%	2%
Gaspésie	75%	67%	57%	56%	58%	47%	33%	27%	15%	18%	19%	3%	12%	1%	3%
Lac-St-Jean	89%	73%	67%	46%	37%	49%	44%	17%	7%	12%	19%	4%	12%	2%	4%
Lanaudière	82%	77%	62%	63%	30%	44%	40%	33%	25%	12%	27%	12%	1%	3%	8%
Mauricie	86%	72%	67%	58%	29%	45%	39%	32%	14%	16%	19%	5%	5%	1%	2%
Montérégie	87%	75%	64%	59%	34%	33%	49%	36%	38%	7%	23%	16%	2%	0%	3%
Outaouais	77%	57%	59%	45%	60%	28%	30%	20%	12%	15%	17%	11%	2%	4%	2%
Québec	86%	75%	53%	64%	50%	47%	23%	28%	16%	21%	9%	14%	5%	3%	3%
Saguenay	76%	59%	57%	53%	49%	40%	32%	19%	8%	24%	10%	3%	8%	0%	0%
Témiscamingue	63%	65%	57%	54%	60%	40%	31%	17%	3%	24%	21%	6%	16%	1%	11%
Moyenne	83%	72%	64%	56%	47%	37%	33%	26%	17%	15%	12%	12%	5%	2%	3%

Annexe B : Comparaison avec les sondages antérieurs

Introduction La caractérisation des profils, des motivations et des activités des propriétaires forestiers québécois intéresse les acteurs œuvrant auprès de cette population depuis des décennies. Outre plusieurs enquêtes menées aux échelons régionaux par des chercheurs et des consultants pour le compte de syndicats de producteurs forestiers, d'agences régionales de mise en valeur des forêts privées, ou d'initiatives de recherche, on retrouve quatre grandes initiatives provinciales qui avaient pour but de décrire les 130 000 propriétaires de lots boisés de plus de quatre hectares du Québec pour mieux définir les politiques forestières.

La première de ces enquêtes fut menée en 1973 par les employés du MRNF³¹. Une seconde enquête fut commandée en 1985 par le MRNF à la Fédération des producteurs forestiers du Québec qui s'était alors adjoint les services de la firme de sondage CROP³². Entre 1998 et 1999, les agences régionales de mise en valeur des forêts privées ont respectivement commandé des enquêtes à différentes firmes pour décrire les propriétaires forestiers de leurs régions. En 2000, dix de ces enquêtes furent retenues pour établir un portrait provincial en considérant les limites méthodologiques que cet exercice supposait³³. Enfin, l'enquête menée en 2012 par la Fédération des producteurs forestiers du Québec et le Groupe AGÉCO pour le compte du MRN, de Ressources naturelles Canada et des agences régionales de mise en valeur des forêts privées représente la quatrième initiative provinciale.

Objectif La présente section vise à décrire l'évolution des profils, des motivations et des activités des propriétaires québécois de lots boisés de plus de quatre hectares, entre 1973 et 2012.

Cette démarche, bien qu'imparfaite, permettra de déterminer mieux qu'auparavant, mais de manière qualitative, si l'évolution des profils socio-économiques des propriétaires forestiers influence leurs motivations et leurs activités sur leurs lots boisés.

Méthodologie La démarche a consisté à comparer les résultats obtenus lors des enquêtes auprès des propriétaires forestiers en 1973, 1985 et 2012, en raison des similitudes méthodologiques de ces trois initiatives. Seules les questions abordant un thème similaire avec un choix de réponses fortement comparables lors des trois enquêtes, furent retenues dans cette démarche.

Cet exercice comporte forcément plusieurs limites méthodologiques, dont les principales sont l'utilisation de listes de propriétaires forestiers différentes d'une enquête à l'autre, le biais créé par des questions rédigées différemment, et l'utilisation de données déjà traitées plutôt que les données brutes issues des sondages.

Malgré tout, il est étonnant de constater la similarité des thèmes abordés dans les

³¹ Brunelle, J-G. 1974. *Enquête sur les forêts privées*. Ministère des Terres et Forêts, Rapport interne : 125 p.

³² CROP. 1985. *Sondage provincial sur les propriétaires forestiers*, rapport interne.

³³ Nadeau, S. 2001. *Les propriétaires forestiers et leurs forêts : portrait de la situation dans quelques régions du Québec*. Rapport interne du Service canadien des forêts : 41 p.

questionnaires, des démarches retenues pour établir les listes de propriétaires et du traitement méthodologique des données brutes, d'une décennie à l'autre.

L'établissement de la population des propriétaires forestiers

Puisqu'il n'existe pas de liste centralisée de propriétaires forestiers au Québec, une liste a été établie pour le besoin de chacune des enquêtes à l'aide des listes disponibles aux niveaux local et régional.

- ❖ En 1974, l'échantillon des propriétaires sondés fut constitué à l'aide de la liste des propriétaires fonciers, détenant un lot boisé, fournie par les municipalités.
- ❖ En 1985, l'échantillon des propriétaires sondés fut constitué à l'aide de la liste des propriétaires et producteurs forestiers détenue par les syndicats régionaux de producteurs forestiers.
- ❖ En 2012, l'échantillon des propriétaires forestiers fut constitué, selon la région, à l'aide des listes des syndicats de producteurs forestiers, des listes des propriétaires fonciers détenant un lot boisé, fournie par les municipalités, et des listes détenues par des agences de mise en valeur des forêts privées.

L'échantillonnage des propriétaires forestiers sondés

Lors des trois enquêtes, les propriétaires forestiers à contacter ont été sélectionnés au hasard et les propriétaires devaient détenir quatre hectares de boisés pour participer au sondage.

- ❖ Au total, 11 000 propriétaires forestiers, répartis dans l'ensemble des régions du Québec (à l'exception du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie), participèrent à l'enquête de 1973.
- ❖ Au total, 2173 propriétaires forestiers, répartis dans l'ensemble des régions du Québec, participèrent à l'enquête de 1985.
- ❖ Au total, 2215 propriétaires forestiers, répartis dans l'ensemble des régions du Québec (à l'exception de la région des Laurentides), participèrent à l'enquête de 2012.

Le traitement des données

Les rapports des enquêtes de 1973 et 1985 sont trop imprécis pour comparer les traitements statistiques qui furent effectués sur les données recueillies. Les résultats de cette section ne peuvent être comparés en fonction de leurs marges d'erreur respectives, ce qui appelle un traitement qualitatif des données, selon les grandes tendances identifiées dans ces enquêtes.

Évolution des profils des propriétaires forestiers

Les différents profils de propriétaires forestiers peuvent être définis par les caractéristiques socio-économiques nous permettant de les catégoriser. À cet égard, certaines caractéristiques ont évolué entre 1973 et 2012, tandis que plusieurs sont demeurées relativement stables.

Sans surprise, la taille moyenne des propriétés forestières détenues demeurent sous les 100 hectares. Le nombre de propriétaires de boisés de moins de 40 hectares est également en croissance. Le défi de rejoindre des dizaines de milliers de petits propriétaires forestiers demeure.

La durée de possession est aussi une caractéristique n'ayant pas changé au cours des

quatre dernières décennies. La moitié des propriétaires forestiers conservent leur boisé plus de vingt ans. Ce temps de possession est propice au développement d'une culture et d'une vision forestière chez le propriétaire.

Une majorité de propriétaires continue de vivre à proximité de leurs boisés. Les données sont encore plus probantes lorsqu'on inclut les propriétaires vivant dans un rayon de 10 à 16 km de leurs forêts. Ces données sont propices à maintenir une fréquentation assidue des propriétés et intégrer les activités en forêt dans le mode de vie des propriétaires de ces lots boisés.

Enfin, l'âge moyen des propriétaires forestier demeure élevé, en variant de 51 à 59 ans entre 1985 et 2012.

Tableau B.1 Superficie moyenne détenue (hectares)

	1973	1985	2012
Superficie moyenne des terres détenues	71 ha	82 ha	n. d.
Superficie moyenne des boisés détenus	38 ha	48 ha	75 ha

Tableau B.2 Superficie moyenne détenue (%)

	1973	1985	2012
Superficie de 4 à 39 hectares	32 %	n. d.	52 %
Superficie de plus de 40 hectares	68 %	n. d.	48 %

Tableau B.3 Durée de possession du lot boisé (années)

	1973	1985	2012
Moins de 5 ans	12 %	n. d.	9 %
De 5 à 10 ans	14 %	n. d.	16 %
De 11 à 20 ans	27 %	n. d.	23 %
Plus de 20 ans	46 %	n. d.	51 %

Tableau B.4 Distance de la résidence avec le boisé le plus proche

	1973	1985	2012
Moins de 1 km (2012) ou moins de 1 mille (1973)	64 %	n. d.	50 %
Plus de 1 km (2012) ou plus de 1 mille (1973)	36 %	n. d.	50 %

Tableau B.5 Âge moyen des propriétaires forestiers (année)

	1973	1985	2012
Âge moyen des propriétaires forestiers	n. d.	51 ans	59 ans

L'occupation des propriétaires forestiers québécois est l'une des caractéristiques ayant le plus évolué au fil des ans. Fortement accaparé par les agriculteurs, le territoire de la forêt privée est aujourd'hui détenu par une plus grande diversité de propriétaires. Conséquence de l'âge moyen des propriétaires forestiers, un grand nombre se définit comme retraité dans les sondages. Notons que les cols blancs, dont on ne fait pas mention dans l'enquête de 1973, représentent 21 % des propriétaires sondés en 2012.

Tableau B.6 Occupation principale du propriétaire forestier québécois

	1973	1985	2012
Agriculteur	41 %	32 %	14 %
Col bleu, journalier	27 %	26 %	30 %
Col blanc	n. d.	21 %	21 %
Retraité	11 %	16 %	33 %
Autres	21 %	5 %	3 %

Le niveau de scolarité des propriétaires a connu une évolution notable, conséquente des bouleversements sociaux dans la société québécoise au cours de cette période.

Tableau B.7 Évolution du niveau de scolarité atteint des propriétaires forestiers

	1973	1985	2012
Diplôme du niveau secondaire ou moins	87 %	n. d.	61 %
Plus qu'un diplôme de niveau secondaire	13 %	n. d.	39 %

Toutefois, la proportion du revenu familial tirée de la propriété forestière n'a pas évolué, si l'on compare 2012 à 1973. La grande majorité ne retire aucun revenu, ce qui n'inclut pas l'utilisation des produits de la forêt à des fins personnelles, et l'autre groupe retire moins de 25 % de son revenu familial d'activités forestières. Une très faible minorité tire son revenu principal de ses forêts.

Tableau B.8 Proportion du revenu familial tiré de la propriété forestière

	1973	1985	2012
0 à 25 %	94 %	n. d.	91 %
26 à 50 %	4 %	n. d.	3 %
51 à 75 %	2 %	n. d.	1 %
76 à 100 %	1 %	n. d.	1 %
NRP/NSP		n. d.	1 %

Évolution des motivations des propriétaires forestiers

La comparaison des trois enquêtes montre des motivations semblables, selon des pondérations variables d'une époque à l'autre. Ainsi, l'investissement, le plaisir et la récréation liés au boisé, la possibilité de générer un revenu d'appoint sont trois sources de motivation importantes pour les propriétaires forestiers. Toutefois, le poids associé à chacune de ces motivations a évolué dans le temps. L'évolution des mœurs de la société québécoise au cours des quarante dernières années peut expliquer la hausse marquée des motivations liées au plaisir de détenir un boisé.

Tableau B.9 Principales motivations pour détenir un lot boisé (les propriétaires sondés répondaient oui ou non à plusieurs choix de réponses)

Motivations	1973	1985	2012
Pour un placement ou un investissement	38 %	53 %	57 %
Pour des activités récréatives ou le plaisir	9 %	60 %	84 %
Pour retirer un revenu des produits de la forêt	44 %	85 %	33 %
Pour l'acériculture	n. d.	23 %	26 %

Évolution des activités réalisées chez les propriétaires forestiers

Les activités réalisées sur un lot boisé peuvent différer des motivations de possession. Pour diverses raisons, tels le temps, les budgets ou les marchés disponibles, le propriétaire consacrera plus ou moins de temps à une activité malgré son intention lors de l'achat du lot boisé. À cet égard, la comparaison des enquêtes de 1973, 1985 et 2012 montre que les propriétaires sont très actifs dans la gestion de leurs boisés puisque plus de 80 % d'entre eux y récoltent du bois et plus du tiers y réalise d'autres travaux d'aménagement forestier. De plus, le pourcentage de propriétaires ayant reçu une aide financière gouvernementale pour leurs travaux d'aménagement forestier s'élève à près de 44 % en 2012, comparativement à 18 % en 1973.

Tableau B.10 Activités réalisées sur le lot boisé au cours des dernières années (les propriétaires sondés répondaient oui ou non à plusieurs choix de réponses)

Activités	1973	1985	2012
Récolte de bois de chauffage	n. d.	80 %	81 %
Récolte de bois à pâte	25 %	42 %	43 %
Travaux d'aménagement forestier, autres que la récolte :			37 %
❖ Entretien de lignes de lots;	n. d.	53 %	n. d.
❖ Construction de chemins;	n. d.	22 %	n. d.
❖ Reboisement;	n. d.	12 %	n. d.
❖ Entretien de plantations.	n. d.	19 %	n. d.
Aménagement d'érablières et acériculture	12 %	15 %	n. d.
Production d'arbres de Noël	3 %	4 %	n. d.

Tableau B.11 Intention de réaliser des activités d'aménagement au cours des prochaines années (les propriétaires sondés répondaient oui ou non à plusieurs choix de réponses)

Activités	1973	1985	2012
Récolte de bois de chauffage	n. d.	80 %	83 %
Récolte de bois à pâte	26 %	42 %	n. d.
Travaux d'aménagement forestier, autres que la récolte :			
❖ Entretien de lignes de lots;	n. d.	53 %	37 %
❖ Construction de chemins;	20 %	22 %	56 %
❖ Reboisement;	24 %	12 %	33 %
❖ Entretien de plantations.	n. d.	19 %	n. d.
Aménagement d'érablières et acériculture	12 %	15 %	17 %
Production d'arbres de Noël	2 %	4 %	n. d.

Tableau B.12 Assistance reçue pour les travaux d'aménagement forestier

	1973	1985	2012
Aucune	82 %	n. d.	66 %
Occasionnellement ou régulièrement	18 %	n. d.	44 %

Tableau B.13 Les meilleurs moyens pour rejoindre les propriétaires forestiers

	1973	1985	2012
Les journaux spécialisés	n. d.	31 %	71 %
Les lettres personnelles	n. d.	22 %	n. d.
Les assemblées de producteurs forestiers	n. d.	18 %	n. d.
Les journaux généralistes locaux	n. d.	10 %	n. d.
La télévision et la radio	n. d.	6 %	n. d.
Internet	N.A.	N.A.	43 %
La visite d'un conseiller forestier	n. d.	n. d.	67 %

Annexe C : Comparaison avec les autres juridictions

Introduction Au cours des dernières années, d'autres juridictions ont réalisé des enquêtes auprès des propriétaires forestiers. Trois de ces enquêtes avaient des objectifs somme toute similaires à celle conduite au Québec, soit de caractériser le profil, les motivations et activités des propriétaires forestiers. Ces enquêtes tracent le portrait des propriétaires forestiers des États-Unis³⁴ (É.-U.), du Nouveau-Brunswick³⁵ (N.-B.) et de l'Île-du-Prince-Édouard³⁶ (Î.-P.-É.).

Aux États-Unis, le groupe responsable de l'inventaire forestier du *Forest Service* a conduit, entre 2002 et 2006, un sondage des propriétaires forestiers à l'échelle nationale afin de compléter l'information recueillie par l'inventaire forestier. Il s'agissait de la quatrième enquête nationale de propriétaires forestiers, les autres ayant été conduites en 1996, 1982 et 1958. L'Île-du-Prince-Édouard a adopté une approche similaire à celle des É.-U. et a colligé à deux reprises des données sur les propriétaires forestiers, la plus récente enquête ayant été réalisée en 2009. Quant au N.-B., le plus récent sondage a été réalisé afin d'informer les membres du groupe de travail sur la forêt privée mis sur pied par le gouvernement provincial dans le but de formuler des recommandations sur un objectif de production de bois en provenance des boisés privés. La dernière enquête provinciale sur les propriétaires de boisés privés du N.-B. datait de 1982.

Objectif La présente section vise à comparer les tendances observées dans la plus récente enquête auprès des propriétaires de lots boisés du Québec avec celles observées dans les enquêtes les plus récentes des É.-U., de l'Î.-P.-É. et du N.-B.

Cette démarche, bien qu'imparfaite, permettra de mettre en relief les similitudes et différences entre les propriétaires forestiers du Québec et d'ailleurs, et de situer dans une perspective plus globale la situation qui prévaut au Québec.

Méthodologie La démarche a consisté à comparer les résultats obtenus lors des enquêtes auprès des propriétaires forestiers du Québec, des É.-U., de l'Î.-P.-É. et du N.-B. Étant donné que la diversité d'enquêtes impose certaines limites quant aux comparaisons possibles, elles seront de nature plutôt qualitative et porteront sur les tendances observées entre le Québec et les autres juridictions.

Dans cet exercice, tout comme dans l'exercice de comparaisons des sondages antérieurs présenté à l'annexe B, seules les questions abordant un thème similaire avec un choix de réponses fortement comparables ont été retenues aux fins de comparaisons. Parfois les comparaisons permettront de mettre en relief la situation de toutes les juridictions alors que dans d'autres cas elles seront plus limitées.

³⁴ Buttler, B. 2008. *Family Forest Owners of the United States, 2006*. Gen. Tech. Rep. NRS-27, Newtown Square, PA.: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Northern Research Station, 72p.

³⁵ Nadeau, S. 2011. *Propriétaires de terrains boisés de l'Île-du-Prince-Édouard : tendances actuelles quant à l'usage, la gestion et aux valeurs*. Rapport d'information M-X-225F, Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie de l'Atlantique, Fredericton, N.-B. 105 p.

³⁶ Nadeau, S. Beckley, T., McKendy, M. and H. Keess, 2012. *Coup d'œil sur les propriétaires de boisés non industriels du Nouveau-Brunswick en 2011 : Attitudes, comportements, intendance et perspectives futures*. Rapport préparé pour le Groupe de travail sur les forêts privées (Appendice A). Département des ressources naturelles, gouvernement du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.-B. 91 p.

Les trois enquêtes hors Québec ont toutes eu recours à un questionnaire envoyé par la poste. Ces questionnaires ont plusieurs éléments en commun étant donné qu'ils présentent les sujets qui sont traditionnellement couverts dans un sondage général pour les propriétaires forestiers. Ce sont ces points communs qui justifient la décision de tenter de tracer des parallèles avec l'enquête du Québec.

Toutefois, afin de saisir la portée de cet exercice de comparaison, il importe d'avoir une compréhension générale de l'approche méthodologique adoptée pour les enquêtes des diverses juridictions. La prémisse étant qu'il n'y a pas de méthodologie parfaite, les choix méthodologiques pour chacune des enquêtes doivent être explicités et pris en considération dans l'interprétation des résultats. Ainsi, on comprendra que les comparaisons bien qu'elles ne soient pas parfaites permettent tout de même de dégager certaines tendances intéressantes.

Définitions de « propriétaires forestiers »

Comme il n'existe pas de consensus pour définir qui est, ou n'est pas un propriétaire forestier, chacune des enquêtes présente sa propre définition. La majorité des enquêtes retenues excluent les propriétaires forestiers industriels et ciblent d'autres types de propriétaires. La taille des propriétés est un autre facteur qui est différent entre les enquêtes. Ces critères s'adaptant au contexte dans lequel l'enquête se déroule. Les résultats des différentes enquêtes peuvent être influencés par la définition de propriétaires forestiers retenue.

Tableau C.1 Définition de propriétaire forestier pour chaque enquête

	Types de propriétaires visés par l'enquête	Superficie des propriétés boisées visées par l'enquête
Québec	Propriétaires détenant au moins un lot boisé	Au moins 4 ha de terrains boisés
É.-U.	Forêts familiales appartenant à des familles, individus, fiducies, successions, partenariat familial, groupe d'individus non incorporés	Parcelle d'un minimum de 0.4 ha et dont au moins 10 % a une vocation forestière.
Î.-P.-É.	Propriétaires détenant un lot boisé et qui ne sont pas des industriels	Au moins 0.4 ha de terrain considéré à vocation forestière par la province
N.-B.	Propriétaires détenant un lot boisé et qui ne sont pas des industriels	Au moins 5 ha de terrain considéré à vocation forestière par la province, mais moins de 100 000 ha

Échantillonnage et participants aux enquêtes

La sélection des participants à chacune des enquêtes est un autre élément méthodologique qui est dicté par le contexte de chacune des juridictions. Ainsi, pour les enquêtes dans les deux provinces maritimes, les gouvernements provinciaux ont colligé une liste de propriétaires forestiers à partir de bases de données sur les taxes foncières. Cette liste leur a permis ensuite de sélectionner des participants pour les enquêtes postales. Pour les deux provinces, l'échantillon était stratifié en fonction de trois dimensions de boisés afin d'avoir un nombre de répondants permettant de comparer les réponses de propriétaires de petits, moyens et grands boisés. Au total, 908 propriétaires forestiers ont participé à l'enquête de l'Î.-P.-É. en 2009, ce qui donne une marge d'erreur de 4 %, 19 fois sur vingt. Quant à l'enquête du N.-B., ce sont 728 propriétaires forestiers qui y ont participé, ce qui donne une marge d'erreur de 7 %, 19 fois sur vingt. Dans les deux cas, l'objectif était d'obtenir une marge d'erreur de 5 %, mais les taux de participation des propriétaires sollicités ont fait en sorte que cet objectif a été dépassé à l'Î.-P.-É. et pas atteint au N.-B.

Pour ce qui est de l'enquête des É.-U. bien que l'information à propos des propriétaires forestiers soit disponible par le biais du rôle foncier, la tâche de créer une liste centralisée serait titanesque. Aussi l'échantillonnage est-il effectué à partir de cartes forestières et validé par des données satellitaires et des visites terrains. L'intensité d'échantillonnage est ajustée pour chacun des États inclus dans l'étude. Une fois les propriétés choisies, l'adresse des propriétaires est extraite de bases de données telles que celles des taxes foncières. Il est à noter qu'en raison de son envergure ce sondage est réalisé sur un cycle continu et non pas en une seule année³⁷. Les résultats présentés ici couvrent les années 2002 à 2006 inclusivement et couvrent la grande majorité du territoire des É.-U.

Finalement, pour l'enquête du Québec, comme le mentionne la section 4 de ce rapport, l'absence d'une liste centralisée de propriétaires forestiers a forcé le recours à diverses sources d'informations afin d'établir une liste des propriétaires forestiers pour chacune des régions faisant partie de l'enquête. Dans certaines régions, les propriétaires ont été identifiés à partir de listes d'organisations œuvrant en forêt privée et susceptibles d'avoir un biais en faveur des propriétaires forestiers plus actifs en aménagement forestier. Un échantillon a été sélectionné pour chacune des régions participantes afin d'assurer une bonne représentation géographique et d'être en mesure d'identifier les tendances régionales. Au Québec, l'enquête menée au téléphone a permis de récolter de l'information auprès de 2215 propriétaires forestiers.

**Superficie des boisés,
localisation, et durée
de possession**

Tant la définition de « propriétaire forestier » que la méthode d'échantillonnage retenue pour chacune des enquêtes exercent une influence sur les résultats des enquêtes et l'information sur la dimension des boisés reflète bien ces faits. Ainsi, alors que bon nombre de propriétaires américains et de l'Î.-P.-É. auraient été exclus de l'enquête québécoise faute de posséder un boisé d'au moins 4 ha, au N.-B., c'est plutôt les propriétaires possédant entre 4 et 5 ha qui auraient dû également être recrutés pour l'enquête.

Les enquêtes menées dans les autres juridictions ont toutes démontré que la taille des boisés est en lien avec l'intérêt que portent les propriétaires forestiers à l'aménagement forestier et aux activités de foresterie traditionnelle. Étant donné que, pour certaines régions du Québec, la liste des propriétaires forestiers provenait de listes liées aux activités et programmes d'aménagement forestier, il est possible qu'un certain biais en faveur des propriétaires actifs en aménagement forestier et détenant de plus grandes superficies boisées en résulte. Aussi, il serait hasardeux de statuer que la taille des boisés est plus grande au Québec que dans les autres juridictions.

Dans toutes les juridictions, un bon nombre de propriétaires vivent à proximité de leurs boisés. Ainsi, alors que la majorité des propriétaires québécois vivent à moins de 1 km de leur boisé, 73 % des propriétaires américains vivent à moins d'un mile de leurs boisés et 40 % des propriétaires au N.-B. et à l'Î.-P.-É. ont un boisé adjacent à leur résidence.

Quant à la durée de possession des boisés, on note qu'une très forte proportion de propriétaires canadiens ont acquis leur boisé il y a plus de 20 ans, tandis qu'environ le quart des propriétaires l'ont acquis au cours des dix dernières années. Cela démontre qu'un certain nombre de boisés changent de mains, mais aussi que dans plusieurs cas ces échanges ne se font pas de façon régulière, les propriétaires forestiers conservant leurs boisés pendant de longues périodes de temps, et ce, dans toutes les juridictions.

³⁷ Buttler, B., Leatherberry E.C. and M.S. Williams. 2005. *Design, Implementation, and Analysis Methods for the National Woodland Owner Survey*. Gen. Tech. Rep. NE-336, Newtown Square, PA.: U.S. Department of Agriculture, Forest Service, Northeastern Research Station, 72p.

Tableau C.2 Répartition des propriétaires selon la superficie de leur boisé par juridiction

Québec		É.-U.	
4 à 20 ha	30 %	0,4 à 7,7ha (1 — 19 acres)	75 %
21 à 40 ha	22 %	8,1 à 40,1 ha (20 — 99 acres)	19 %
41 à 100 ha	28 %	40,5 à 201,9 ha (100 — 499 acres)	5 %
101 à 800 ha	13 %	202,3 à 404,3 ha (500 — 999 acres)	0,4 %
Plus de 800 ha	1 %	404,7 ha et plus (1000 + acres)	0,3 %
Ne réponds pas	7 %		

Î.-P.-É.		N.-B.	
0,4 à 4,0 ha (1-10 acres)	42 %	5 à 29,9 ha	61 %
4,5 à 20,2 ha (11 à 50 acres)	38 %	30 à 99 ha	33 %
20,6 ha et plus (51 + acres)	20 %	100 ha et plus	6 %

Tableau C.3 Distance de la résidence avec le boisé le plus proche

	Québec	É.-U.	Î.-P.-É.
Sur le boisé	ND	ND	40 %
À moins de 1 km	50 %	ND	
À moins d'un mile	ND	73 %	22 %
De 1 à moins de 10 km	24 %	ND	
De 10 km à moins de 100 km	19 %	ND	14 %
À 100 km ou plus	7 %	ND	22 %
Aucune réponse			2 %

	N.-B.*
Sur le boisé	40 %
À moins de 25 km	33 %
26 à 50 km	9 %
51 à 100 km, mais au N.-B.	3 %
À plus de 100 km, mais au N.-B.	2 %
À l'extérieur du N.-B.	12 %
Aucune réponse	1 %

*calculé à partir des données originales pas encore publiées sous cette forme

Tableau C.4 Durée de possession du lot boisé (années)

	Québec	Î.-P.-É.*	N.-B.*
Moins de 5 ans	9 %	10 %	8 %
De 5 à 10 ans	16 %	13 %	14 %
De 11 à 20 ans	23 %	17 %	22 %
Plus de 20 ans	51 %	42 %	47 %
Ne réponds pas		18 %	9 %

*calculé à partir des données originales pas encore publiées sous cette forme

	É.-U.*
Moins de 10 ans	18 %
De 10 à 24 ans	33 %
De 25 à 49 ans	29 %
Plus de 50 ans	5 %
Ne réponds pas	15 %

*calculé à partir des données disponibles avec le rapport

Le profil des propriétaires forestiers

Toutes les enquêtes ont recueilli de l'information sur le profil sociodémographique des propriétaires forestiers. Une des caractéristiques de ce profil qui retient souvent l'attention est l'âge des propriétaires. En général, l'âge des propriétaires forestiers est plutôt élevé dans toutes les juridictions; entre 59 % et 72 % d'entre eux étant âgés de 55 ans et plus. Les propriétaires du Québec sont sensiblement plus jeunes que ceux des autres juridictions; un quart d'entre eux étant âgés de moins de 45 ans, alors que cette proportion varie entre 7 % et 15 % dans les autres juridictions.

Avec une telle distribution d'âge, il est peu surprenant d'observer que plusieurs des propriétaires sont à la retraite. Ainsi, alors qu'un tiers des propriétaires québécois sont à la retraite, c'est le cas pour 44 % des propriétaires du N.-B. et de près d'un Américain sur deux. Il s'agit du seul groupe d'occupation pour lequel les données sont facilement comparables entre les juridictions.

Tableau C.5 Répartition des propriétaires selon leur âge

	Québec	É.-U*.	Î.-P.-É.	N.-B.
De 25 à 34 ans	3 %	11 %	4 %	1 %
De 35 à 44 ans	10 %	11 %	11 %	6 %
De 45 à 54 ans	24 %	21 %	26 %	20 %
De 55 à 64 ans	32 %	31 %	33 %	33 %
Plus de 65 ans	28 %	33 %	26 %	39 %
Ne réponds pas	2 %	4 %	2 %	1 %

*calculé à partir des données disponibles avec le rapport

Tableau C.6 Proportion de retraités parmi les propriétaires des diverses juridictions

	Québec	É.-U*.	Î.-P.-É.	N.-B.
Retraité	33 %	49 %	29 %	44 %

*calculé à partir des données originales pas encore publiées sous cette forme

Étant donné que les systèmes d'éducation diffèrent entre les juridictions, la comparaison pour le niveau de scolarité des propriétaires se limite à comparer la proportion de propriétaires ayant un diplôme universitaire. On constate que le nombre de propriétaires québécois détenant au moins un diplôme universitaire est semblable à celui des propriétaires du N.-B., mais bien en deçà du nombre de propriétaires détenant un tel diplôme aux É.-U. ou à l'Î.-P.-É.

Dans toutes les juridictions, la majorité des propriétaires sont des hommes. Fait intéressant, 10 % des répondants américains ont déclaré qu'un couple de propriétaires (homme et femme) prend conjointement la majeure partie des décisions relatives au boisé, ce qui n'était pas une option de réponse pour les autres enquêtes.

Tableau C.7 Proportion des propriétaires forestiers détenteurs d'un diplôme universitaire

	Québec	É.-U*.	Î.-P.-É.	N.-B.
Baccalauréat ou plus	18 %	31 %	30 %	17 %

Tableau C.8 Proportion des propriétaires qui sont des hommes

	Québec	É.-U*.	Î.-P.-É.	N.-B.
Homme	88 %	69 %	75 %	82 %

*La proportion d'hommes engagés dans la gestion des boisés est plus élevée puisque 10 % des répondants à l'enquête ont affirmé que les décisions de gestion du boisé étaient prises également par un homme et une femme.

Il existe des différences importantes en ce qui a trait au revenu familial des propriétaires du Québec et de ceux des autres juridictions. En effet, deux fois moins de propriétaires québécois que dans les autres juridictions affirment avoir un revenu familial de moins de 40 000 \$, et ils sont deux fois plus nombreux que dans les autres juridictions à déclarer avoir un revenu de 100 000 \$ et plus.

Au Québec, comme au N.-B., la majorité des propriétaires des boisés ne contribuent aucunement au revenu annuel familial. Seulement 6 % des propriétaires forestiers québécois et 3 % des propriétaires du N.-B. tirent plus de 11 % de leur revenu familial de leur forêt. Au N.-B. 18 % des propriétaires de boisés de 100 ha et plus tirent plus de 11 % de leur revenu familial de leur forêt, alors que cette proportion n'est que de 1 % parmi les propriétaires de boisés de moins de 30 ha.

Tableau C.9 Revenu annuel familial des propriétaires forestiers

	Québec	Î.-P.-É.	N.-B.*
Moins de 20 000 \$	5 %	4 %	8 %
20 000 \$ à 39 999 \$	7 %	20 %	21 %
40 000 \$ à 59 999 \$	8 %	15 %	17 %
60 000 \$ à 79 999 \$	11 %	25 %	20 %
80 000 \$ à 99 999 \$	22 %		
100 000 \$ à 150 000 \$	24 %	17 %	14 %
Plus de 150 000 \$	8 %		
Pas de réponse	15 %	19 %	20 %

*calculé à partir des données originales pas encore publiées sous cette forme

	É.-U.*
Moins de 25 000 \$	14 %
25 000 \$ à 49 999 \$	25 %
50 000 \$ à 99 999 \$	31 %
100 000 \$ à 199 999 \$	13 %
200 000 \$ et plus	3 %
Pas de réponse	14 %

*calculé à partir des données disponibles avec le rapport

Tableau C.10 Proportion du revenu annuel familial provenant de la forêt

	Québec	N.-B.*
Aucun	69 %	80 %
10 % et moins	22 %	15 %
11 % à 25 %	3 %	
26 % à 50 %	1 %	2 %
51 % à 75 %	1 %	1 %
76 % à 100 %	1 %	
Pas de réponse	4 %	4 %

* calculé à partir des données originales pas encore publiées sous cette forme

Motivations des propriétaires forestiers

Bien que la liste des motivations présentées aux propriétaires dans les enquêtes et le format des questions soient différents, certaines tendances se dessinent. Ainsi, dans toutes les juridictions, les motivations liées aux plaisirs et utilisations personnelles sont parmi les plus importantes pour les propriétaires. Elles sont suivies par les motivations liées aux valeurs d'héritages et de protection de l'environnement. Les motivations d'ordre économique telles que la production de bois de chauffage et d'investissement sont également importantes, mais pour un nombre moindre de propriétaires. Il faut noter que les trois enquêtes ayant analysé l'impact de la dimension des boisés sur les motivations des propriétaires ont noté des différences quant à l'importance relative des motivations en fonction de la taille des boisés; les motivations économiques gagnant en importance avec la dimension des boisés.

Tableau C.11 Principales motivations pour détenir un lot boisé

Motivations	Québec (oui/non)	É.-U.	Î.-P.-É. (très important et important)	N.-B.
Plaisir de posséder un milieu naturel/ espace vert	92 %	N.D.	62 %	66 %
Pour préserver les écosystèmes/biodiversité	N.D.	54 %	61 %	55 %
Pour profiter de la beauté et du paysage	N.D.	70 %	N.D.	N.D.
Plaisir d'aménager une forêt	84 %	N.D.	N.D.	N.D.
Pour la tranquillité, la solitude	N.D.	62 %	N.D.	N.D.
Récolter du bois de chauffage/ <i>biofuel</i>	75 %	12 %	36 %	44 %
Donner en héritage	74 %	49 %	54 %	63 %
Par égard pour les générations futures	N.D.	N.D.	68 %	63 %
Activités familiales autres que la chasse	74 %	N.D.	N.D.	N.D.
Activités récréatives autres que la chasse	N.D.	28 %	N.D.	36 %
Investissement	57 %	38 %	31 %	35 %
Fonds de retraite	N.D.	N.D.	19 %	25 %
Produire du bois à pâte, bois de sciage	53 %	10 %	N.D.	N.D.
Récolte de bois	N.D. %	N.D.	17 %	30 %
Chasse ou pêche	48 %	26 %	8 %	25 %
Boisé inclus dans l'achat d'une propriété	41 %	N.D.	N.D.	N.D.
Comme emplacement pour ma résidence	N.D.	65 %	36 %	30 %
Comme emplacement pour chalet/camp	N.D.	N.D.	21 %	10 %
Boisé fait partie d'une ferme	N.D.	28 %	31 %	21 %
Générer un revenu d'appoint	33 %	N.D.	6 %	11 %
Pour gagner ma vie	N.D.	N.D.	7 %	8 %
Produire du sirop d'érable	26 %	N.D.	1 %	9 %
Récolter des produits forestiers non ligneux	13 %	7 %	8 %	7 %
Pour produire des arbres de Noël	3 %	N.D.	1 %	3 %

**Activités réalisées
chez les propriétaires
forestiers**

La récolte de bois de chauffage, qui était un motif de possession important pour plusieurs propriétaires forestiers, est l'activité de récolte la plus courante chez les propriétaires des trois provinces. À première vue, les propriétaires du Québec semblent nettement plus nombreux à récolter du bois de chauffage. Une partie des différences observées avec les résultats obtenus dans les autres provinces est probablement attribuable aux différences méthodologiques. Toutefois, le fait qu'il n'y ait au Nouveau-Brunswick seulement 69 % des propriétaires de boisés de plus de 100 ha récoltent du bois de chauffage porte à croire que la différence observée avec les résultats du Québec pour la récolte de bois de chauffage n'est pas uniquement attribuable à la méthodologie. En ce qui concerne la différence observée quant à la récolte du bois à pâte et de sciage, les résultats pour les propriétaires de boisés de 100 ha et plus du N.-B. sont que deux tiers des propriétaires récoltent ces produits. Dans ce cas, la faible différence notée entre les résultats du Québec et du N.-B. relève probablement des différences méthodologiques.

Quant aux activités d'aménagement réalisées au cours des dernières années, autres que la récolte, les tendances sont similaires entre les provinces : l'activité la plus courante étant la construction de chemins/sentiers, suivie par l'entretien des lignes de lots, et du reboisement. Les tendances concernant les activités que les propriétaires prévoient réaliser dans les années suivant le sondage ne sont pas aussi claires, les propriétaires des différentes juridictions exprimant un niveau d'intérêt variable pour les activités d'aménagement proposées.

Tableau C.12 Activités réalisées sur le lot boisé au cours des dernières années

Activités	Québec (5 ans avant)	Î.-P.-É. (5 ans avant)	N.-B. (10 ans avant)
Récolte de bois de chauffage*	81 %	41 %	53 %
Récolte de bois à pâte et sciage*	43 %	31 %	36 %
Travaux d'aménagement forestier, autres que la récolte :			
❖ Entretien de lignes de lots;	37 %	15 %	28 %
❖ Construction de chemins/ sentiers;	56 %	18 %	37 %
❖ Reboisement;	33 %	22 %	16 %
Aménagement d'érablières et acériculture	17 %	N.D.	10 %

* calculé à partir des données originales pas encore publiées sous cette forme

Tableau C.13 Intention de réaliser des activités d'aménagement au cours des prochaines années

Activités	Québec (5 ans après)	Î.-P.-É. (5 ans après)	N.-B. (10 ans après)
Entretien de lignes de lots	37 %	17 %	33 %
Construction de chemins/ sentiers	56 %	20 %	33 %
Reboisement	33 %	23 %	16 %
Aménager des habitats fauniques	26 %	11 %	15 %
Aménagement d'érablières et acériculture	17 %	N.D.	10 %

Raisons incitant les propriétaires forestiers à récolter du bois

Une large gamme de motivations justifie la décision de récolter du bois, et ce dans toutes les provinces. Bien que la liste de motivations soumises aux propriétaires et le choix de réponses diffèrent entre ces juridictions, certaines tendances se dégagent tout de même. Ainsi, les facteurs liés à l'état de la forêt jouent une grande importance dans la décision de récolter du bois, de même que les facteurs liés à l'utilisation personnelle du bois récolté. Les motifs d'ordre économique, bien qu'importants, le sont dans une moindre mesure.

Ces tendances sont similaires à celles observées dans l'enquête faite aux É.-U. qui a utilisé un format de question ne permettant pas aux propriétaires de choisir de multiples motivations. Les résultats obtenus montrent que les facteurs importants pour le plus grand nombre de propriétaires américains étaient de récolter des arbres endommagés par des catastrophes naturelles (17 %) et d'améliorer la qualité des arbres restants (17 %), suivis par la récolte d'arbres à maturité (15 %), et par les besoins du bois à des fins personnelles (13 %). À la toute fin, *ex æquo* avec 7 %, on retrouvait comme facteurs la recommandation du plan d'aménagement pour déboiser un terrain et parce que le propriétaire avait besoin d'argent. D'autres facteurs de moindre importance étaient également mentionnés.

Tableau C.14 Raisons incitant les propriétaires forestiers à récolter ou faire récolter du bois

Motivations	Québec (oui/non)		
Amélioration de la forêt	93 %		
Temps disponible et plaisir de travailler en forêt	89 %		
Arbres à maturité	83 %		
Besoin de bois de chauffage	77 %		
Recommandation d'un professionnel	64 %		
Amélioration des habitats fauniques	45 %		
Opportunité d'affaires	25 %		
Revenu obtenu pour le bois	24 %		
Agrandissement d'une terre en culture	5 %		
Autres	1 %		

Motivations	Î.-P.-É. (très important et important)	N.-B.
Arbres à maturité	63 %	68 %
Améliorer la qualité des arbres restants	58 %	67 %
Couper les arbres endommagés par catastrophe naturelle	55 %	55 %
Avait besoin du bois pour mon propre usage	50 %	64 %
Réaliser les objectifs du plan de gestion	25 %	34 %
Prix était bon	19 %	27 %
Avait le temps pour le faire	17 %	25 %
Un entrepreneur forestier m'a contacté pour faire la récolte	18 %	6 %
Un office de commercialisation ou coopérative forestière me l'a recommandé	N.D.	10 %
A trouvé des travailleurs fiables pour récolter le bois	N.D.	24 %
Avait besoin d'argent	14 %	22 %
Améliorer les possibilités récréatives et l'attrait	17 %	20 %
Pour soutenir l'industrie forestière locale/régionale	N.D.	15 %
Défricher le terrain en vue d'un autre usage	17 %	11 %
Éviter des restrictions possibles sur la récolte	7 %	10 %
Améliorer les occasions de chasse	2 %	16 %
Autres	9 %	1 %

Plan d'aménagement La popularité des plans d'aménagement auprès des propriétaires québécois est de loin supérieure à ce qui est observé dans les autres juridictions et il semble fort peu probable que cette différence soit entièrement attribuable aux différences méthodologiques. En effet chez les propriétaires de boisé de 100 ha et plus au N.-B., seulement 39 % des propriétaires détiennent un plan d'aménagement, et ce groupe est de loin le plus grand utilisateur de plans d'aménagement. La popularité des plans d'aménagement au Québec est vraisemblablement liée au fait qu'ils sont une exigence pour participer aux programmes gouvernementaux liés à la forêt privée.

Tableau C.15 Détection d'un plan d'aménagement forestier

	Québec	É.-U.	Î.-P.-É.	N.-B.
Détient un plan d'aménagement (utilisé ou non)	59 %	4 %	13 %	13 %
Plan en voie d'élaboration	N.D.	N.D.	2 %	
Intéressé à avoir un plan d'aménagement	N.D.	1 %	29 %	25 %

Bénéficiaire d'une aide financière du gouvernement L'accès à l'aide financière du gouvernement pour la réalisation de travaux d'aménagement est un autre élément où les propriétaires québécois semblent se distinguer. En effet, alors que 44 % des propriétaires québécois ont bénéficié d'une aide financière du gouvernement ou d'une agence de mise en valeur pour réaliser des travaux d'aménagement, cette proportion n'est que de 13 % pour l'ensemble des propriétaires de boisés du N.-B. (pour les 10 dernières années), mais atteint toutefois 43 % parmi les propriétaires de boisés de 100 ha et plus qui sont les plus actifs en aménagement.

Annexe D : Questionnaire du sondage téléphonique

(Lien avec les lots boisés)

1. Êtes-vous actuellement propriétaire forestier (terre à bois, lots boisés, érablière)?

<u>Oui</u>	<u>1</u>	Allez à Q.3
<u>Non</u>	<u>2</u>	

2. Y a-t-il un propriétaire forestier dans votre ménage?

<u>Oui</u>	<u>1</u>	⇒ Demandez à parler à cette personne
<u>Non</u>	<u>2</u>	⇒ L'entretien se termine ici car aucune personne dans votre domicile n'est propriétaire forestier.

3. En excluant vos terres en culture et friches, environ quelle superficie totale de boisés possédez-vous?

<u> </u> hectares	<u> </u> acres	<u> </u> arpents
{ Si < 4 ⇒ Terminer	Si < 10 ⇒ Terminer	Si < 12 ⇒ Terminer
L'entretien se termine ici car l'étude vise les propriétaires forestiers avec plus de <u> </u> .		
Ne sait pas, ne répond pas	99	

4. Depuis combien d'années êtes-vous propriétaire de vos boisés?

<u>Moins de 5 ans (2009–2012)</u>	<u>1</u>
<u>De 5 à 10 ans (2003–2008)</u>	<u>2</u>
<u>De 11 à 20 ans (1993–2002)</u>	<u>3</u>
<u>Plus de 20 ans (1992 ou avant)</u>	<u>4</u>
(Ne pas lire) NSP/NRP	99

5. De qui avez-vous obtenu votre premier boisé? Était-ce : (lire les choix)

<u>D'un membre de votre famille</u>	<u>1</u>
<u>D'un ami, d'un voisin, d'une connaissance</u>	<u>2</u>
<u>Ou d'un vendeur que vous ne connaissiez pas personnellement</u>	<u>3</u>
(Ne pas lire) NSP/NRP	99

6. À quelle distance de votre plus proche boisé habitez-vous (environ) ? Est-ce : (lire les choix)

<u>À moins de 1 km (1/2 mile)</u>	<u>1</u>
<u>De 1 à moins de 10 km (1/2 – 6 miles)</u>	<u>2</u>
<u>De 10 à moins de 100 km (6 – 60 miles)</u>	<u>3</u>
<u>100 km ou plus (60 miles ou plus)</u>	<u>4</u>
(Ne pas lire) NSP/NRP	99

7. Au cours des dernières années, combien de fois avez-vous en moyenne visité vos boisés?
Est-ce : (Lire les choix)

	Plusieurs fois par année_____	1
	Une fois par année_____	2
	Ou moins d'une fois par année_____	3
(Ne pas lire)	Jamais_____	4
(Ne pas lire)	NSP/NRP_____	99

8. Les questions suivantes traitent des raisons pour lesquelles vous possédez un boisé.

	Oui	Non
Possédez-vous un boisé pour récolter du bois de chauffage?_____	1	2
Possédez-vous un boisé pour produire du bois de pâte ou de sciage?_____	1	2
Pour produire du sirop d'érable_____	1	2
Pour produire des arbres de Noël_____	1	2
Pour récolter des champignons, des branches ou des petits fruits_____	1	2
Possédez-vous un boisé à titre d'investissement ou de fonds de retraite_____	1	2
Pour générer un revenu d'appoint_____	1	2
Pour le plaisir d'aménager une forêt_____	1	2
Pour le plaisir de posséder un milieu naturel_____	1	2
Pour les activités familiales, autres que la chasse_____	1	2
Pour la chasse ou la pêche_____	1	2
Pour donner en héritage_____	1	2
Possédez-vous un boisé car il était inclut dans l'achat d'une propriété (ferme, chalet)_____	1	2

(Activités sur les lots boisés)

9. Avant de prendre une décision relative à l'utilisation de vos boisés (lire un à un les choix) :

	Oui	Non
Consultez-vous un membre de votre famille ou une connaissance?_____	1	2
Consultez-vous un technicien, un ingénieur forestier, un conseiller forestier, un biologiste?_____	1	2
Consultez-vous un entrepreneur forestier?_____	1	2
Consultez-vous Internet?_____	1	2
Consultez-vous des revues ou journaux forestiers?_____	1	2
Consultez-vous d'autres personnes, organismes ou sources d'informations?_____	1	2

(Si oui) Lesquels?_____

10. Pour votre boisé, possédez-vous un plan d'aménagement signé par un ingénieur forestier?

Oui _____ 1

⇒ Ce plan d'aménagement est-il utile pour vous aider à planifier vos travaux d'aménagement forestier?

Oui _____ 1

Non _____ 2

NSP/NRP _____ 99

Non _____ 2

NSP _____ 3

11. Au cours des 5 dernières années, avez-vous récolté du bois de chauffage sur votre propriété?

Oui _____ 1

⇒ Pour la dernière année de récolte, à combien estimez-vous le nombre de cordes?

Non _____ 2

NSP _____ 3

12. Au cours des 5 dernières années, avez-vous récolté du bois pour la pâte ou le sciage sur votre propriété?

Oui _____ 1

⇒ Pour la dernière année de récolte, à combien estimez-vous le volume récolté?

(allez à Q.14) ← _____

Non _____ 2

NSP _____ 3

13. Au cours des 5 dernières années, avez-vous fait des travaux en forêt, autres que la récolte de bois?

Oui _____ 1 (allez à Q.15 page suivante)

Non _____ 2

NSP _____ 3 } (allez à Q.20 page 5)

14. Les travaux de récolte de bois sur votre propriété étaient-ils : (lire les choix)

Manuels à la scie à chaîne _____ 1

Mécanisés à l'abatteuse _____ 2

Ou les deux _____ 3

(Ne pas lire) NSP/NRP _____ 99

15. Les questions suivantes portent sur les raisons qui vous incitent à récolter ou faire récolter du bois.

	Oui	Non	NSP
Est-ce que le revenu obtenu du bois vous incite à récolter ou faire récolter du bois? _____	1	2	99
Est-ce que l'amélioration des habitats fauniques vous incite à récolter ou faire récolter du bois _____	1	2	99
L'amélioration de votre forêt _____	1	2	99
L'agrandissement d'une terre en culture _____	1	2	99
Le temps disponible pour le faire et le plaisir de travailler en forêt _____	1	2	99
Des arbres à maturité _____	1	2	99
Une recommandation d'un technicien, d'un ingénieur forestier ou d'un biologiste _____	1	2	99
Un besoin de bois de chauffage _____	1	2	99
Une opportunité d'affaires _____	1	2	99
Y a-t-il d'autres raisons qui vous incitent à récolter ou faire récolter du bois? _____			

16. Sur le sujet de la planification et réalisation des travaux d'aménagement forestier sur vos boisés :

	Oui	Non	NSP
Est-ce que vous ou un membre de votre famille participez à la planification et à la réalisation des travaux d'aménagement forestier sur vos boisés? _____	1	2	99
Est-ce qu'un groupement ou coopérative de propriétaires forestiers participe à la planification et à la réalisation des travaux d'aménagement forestier sur vos boisés? _____	1	2	99
Un ingénieur ou technicien forestier à son compte _____	1	2	99
Un syndicat de producteurs de bois _____	1	2	99
Un entrepreneur forestier _____	1	2	99

17. Au cours des dernières années, est-ce que les réglementations de votre municipalité sur l'abattage d'arbres et la protection du couvert forestier ont entraîné une réduction de vos activités d'aménagement forestier?

Oui _____ 1
 Non _____ 2
 NSP _____ 99

18. Au cours des 5 dernières années, avez-vous bénéficié de subventions ou d'aide financière gouvernementale, ou d'une agence régionale de mise en valeur de la forêt privée, pour réaliser vos travaux d'aménagement?

Oui _____ 1 (allez à Q.21 p. 6)
 Non _____ 2
 NSP _____ 99

19. Pour quelles raisons n'avez-vous pas utilisé ces programmes?

	Oui	Non	NSP
Est-ce parce que vous n'étiez pas au courant de l'existence de ces programmes?	1	2	99
Est-ce parce que les programmes sont trop compliqués?	1	2	99
Est-ce parce que vous préférez faire les choses à votre façon et être seul à décider	1	2	99
Les budgets étaient épuisés lorsque vous vous êtes renseigné	1	2	99
Vous n'aviez pas l'argent pour payer votre part aux programmes d'aide	1	2	99
Vous étiez sur une liste d'attente pour recevoir de l'aide	1	2	99
Est-ce pour un autre raison : laquelle?			

(allez à Q.21 page suivante)

20. Pour quelles raisons n'avez-vous pas aménagé votre forêt au cours des dernières années?

	Oui	Non
Est-ce parce que vous manquez de temps?	1	2
Est-ce parce que vous ne voulez pas couper d'arbres?	1	2
Est-ce parce que vous manquez de connaissances sur l'aménagement forestier?	1	2
Vous avez peur d'endommager votre forêt	1	2
Vous manquez de connaissances sur les débouchés pour votre bois	1	2
Vous n'avez pas aménagé votre forêt dans les dernières années, est-ce parce que vous n'arrivez pas à trouver des travailleurs fiables?	1	2
Le prix du bois est trop bas ou les marchés incertains	1	2
Est-ce parce que votre forêt n'est pas assez âgée?	1	2
Votre forêt est trop inaccessible	1	2
Vous avez déjà vécu de mauvaises expériences	1	2
Vous n'avez pas à combler de besoins financiers	1	2
Vous n'avez pas aménagé votre forêt dans les dernières années, est-ce parce que vous n'avez pas accès à de l'aide financière?	1	2
Les réglementations municipales ne vous le permettent pas?	1	2
Vous estimez que ce n'est pas rentable?	1	2
Votre état de santé ou à votre âge ne vous le permettent pas?	1	2
Est-ce parce que l'aménagement forestier n'est pas un de vos objectifs?	1	2

21. Parmi les conditions qui pourraient vous convaincre de faire plus de travaux dans votre forêt :

	Oui	Non
Est-ce que la visite d'un ingénieur forestier pour vous conseiller pourrait vous convaincre de faire plus de travaux dans votre forêt? _____	1	2
Est-ce que des subventions pour vous soutenir financièrement pourraient vous convaincre de faire plus de travaux dans votre forêt? _____	1	2
De l'aide pour vendre votre bois _____	1	2
L'assurance que le travail en forêt sera bien fait _____	1	2
Une meilleure connaissance de votre forêt _____	1	2
Un meilleur prix pour votre bois _____	1	2
Un rabais de taxe foncière incitant à bien aménager votre forêt _____	1	2
Des réglementations municipales moins contraignantes _____	1	2

22. Au cours des 5 prochaines années, prévoyez-vous vendre, transférer ou donner l'ensemble de vos boisés en héritage?

Oui _____	1	(allez à Q.24 p. suivante)
Non _____	2	
NSP _____	99	

23.

	Oui	Non	NSP
Au cours des 5 prochaines années, prévoyez-vous construire ou réparer un chemin sur votre propriété? _____	1	2	99
Au cours des 5 prochaines années, prévoyez-vous reboiser sur votre propriété? _____	1	2	99
Prévoyez-vous effectuer des coupes d'éclaircies ou de jardinage dans les boisés _____	1	2	99
Effectuer des coupes d'assainissement visant à récupérer les arbres dépérissants _____	1	2	99
Effectuer des coupes à blanc _____	1	2	99
Aménager des habitats fauniques _____	1	2	99
Délimiter vos lignes de lots _____	1	2	99
Au cours des 5 prochaines années, prévoyez-vous protéger une partie de votre propriété contre l'exploitation afin de garder la vocation actuelle _____	1	2	99
Prévoyez-vous aménager une érablière pour la production de sirop d'érable? _____	1	2	99
Cultiver ou récolter des champignons ou des plantes forestières _____	1	2	99
Prévoyez-vous maintenir ou signer un bail avec un chasseur? _____	1	2	99
Prévoyez-vous chasser sur votre propriété? _____	1	2	99
Prévoyez-vous autre chose? _____			

(Votre connaissance des mesures de soutien aux propriétaires forestiers)

24. Diriez-vous que vous êtes au courant de :	Oui	Non
La réglementation municipale qui s'applique à vos boisés _____	1	2
De la certification forestière (ex. : FSC) _____	1	2
Des programmes de servitude ou de don écologique pour protéger un milieu naturel _____	1	2
Diriez-vous que vous êtes au courant des programmes soutenant les propriétaires qui désirent aménager leurs boisés _____	1	2
Des programmes d'aménagement d'habitats fauniques _____	1	2
Des programmes de financement forestier qui permet d'obtenir un prêt à taux avantageux _____	1	2
Diriez-vous que vous êtes au courant de la réglementation qui s'applique à la mise en marché des bois récoltés _____	1	2
Du programme de remboursement de taxes foncières à l'intention des producteurs forestiers _____	1	2
Des programmes de formation pour les propriétaires forestiers offerts par les intervenants de votre région _____	1	2

25. De quelle façon aimeriez-vous acquérir des connaissances sur la forêt? Est-ce :	Oui	Non
En compagnie d'un proche _____	1	2
Par une formation d'un jour sur un sujet qui vous intéresse _____	1	2
Par la visite de votre forêt en compagnie d'un technicien, d'un ingénieur forestier, d'un biologiste _____	1	2
Par des journaux et revues _____	1	2
Par Internet _____	1	2

Et en terminant :

26. Pourriez-vous me donner votre année de naissance? _____
NRP

27. Quel est votre niveau de scolarité complété?

Secondaire ou moins _____	1
Collégial complété _____	2
Baccalauréat complété _____	3
NRP _____	99

28. Quel est votre occupation principale? _____

29. Avez-vous accès à Internet à la maison? Oui 1 Non 2

30. Avez-vous accès à Internet au travail? Oui 1 Non 2

31. Parmi les catégories suivantes, où se situe votre revenu annuel familial avant impôt? Est-ce : (lire les choix)

Moins de 20 000 \$ _____ 1
De 20 000 \$ à 39 999 \$ _____ 2
De 40 000 \$ à 59 999 \$ _____ 3
De 60 000 \$ à 79 999 \$ _____ 4
De 80 000 \$ à 99 999 \$ _____ 5
De 100 000 à 150 000 _____ 6
Plus de 150 000 \$ _____ 7
NSP/NRP _____ 99

32. Quel pourcentage de ce revenu provient de votre forêt?

Aucune _____ 1
1 à 10 % _____ 2
11 à 25 % _____ 3
26 à 50 % _____ 4
51 à 75 % _____ 5
76 à 100 % _____ 6
NSP/NRP _____ 99

Notre entretien se termine ici. Je vous remercie grandement M. _____ pour votre collaboration.

No enquêteur : _____

Date : _____

Le répondant était-il : un homme _____ 1
ou un femme _____ 2